

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010



**Agence intercommunale
de développement Ideta**

Rue Saint-Jacques, 11
7500 Tournai - Belgique

T | +32 69 55 35 13
F | +32 69 55 35 07
E | info@ideta.be


Wallonie
picarde

ACTEUR DU
DEVELOPPEMENT
DE LA WALLONIE
PICARDE

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	4
II.	CONTEXTE	6
II. A.	RAPPEL DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2012	6
II. B.	PRÉVISIONS ET CONTEXTE RÉEL	6
II. B. 1.	Indicateurs conjoncturels prévisionnels et réels	6
II. B. 2.	Confirmation d'éléments contextuels en 2010	6
III.	EVALUATION SYNTHETIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE	9
III. A.	INDICATEURS STRATÉGIQUES ET SYNTHÉTIQUES	9
III. B.	VUE SYNTHÉTIQUE DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX PROJETS	9
III. C.	CONDUITE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE EN 2010	10
III. C. 1.	Le Conseil de développement de Wallonie picarde	10
III. C. 2.	L'asbl Wallonie picarde	11
III. C. 3.	L'Eurométropole Lille- Kortrijk-Tournai	11
IV.	PRESENTATION DES RESULTATS PAR DIRECTION	12
IV. A.	DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES	12
IV. A. 1.	Mission et objectifs	12
IV. A. 2.	Programmation et réalisations	12
IV. B.	DIRECTION DE LA VALORISATION DU TERRITOIRE	29
IV. B. 1.	Mission et objectifs	29
IV. B. 2.	Programmation et réalisations	29
IV. C.	DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	47
IV. C. 1.	Mission et objectifs	47
IV. C. 2.	Programmation et réalisation en 2010	48 à 66
V.	COMPTES 2010 ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	66
V. A.	COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010.	72
V. A. 1.	Bilan	72
V. A. 2.	Com	74
V. B.	AFFECTATION DU RESULTAT	75
V. C.	EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	75
V. D.	RENSEIGNEMENTS QUANT AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER SENSIBLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE	75
V. E.	INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DVPT	76
V. F.	AUGMENTATION DE CAPITAL/EMISSION D'OBLIGATIONS	76
V. G.	ACQUISITION DE NOS PROPRES PARTS SOCIALES	76
V. H.	EXISTENCE DE SUCCURSALE	76
V. I.	PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DU COMMISSAIRE	76
V. J.	NOMINATION DU COMMISSAIRE-REVISEUR	76
V. K.	NOMINATIONS STATUTAIRES	76
V. L.	INTERÊT OPPOSE	76
V. M.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	76
VI.	RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR	78
VII.	COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION	80

VII. A.	COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION	80
VII. A. 1.	Comité de gestion Secteur "Développement" (17)	80
VII. A. 2.	Comité de gestion Secteur "Tourisme" (4)	80
VII. A. 3.	Comité de gestion Secteur "Participations" (7)	81
VII. A. 4.	Comité de gestion Secteur "Parcs" (8)	81
VII. A. 5.	Comité de gestion Secteur "Crématorium" (5)	81
VII. A. 6.	Conseil d'Administration (30)	82
VII. A. 7.	Bureau	83
VII. A. 8.	Comité de Rémunération	83
VII. A. 9.	Equipe de Direction	83
VII. B.	MODALITÉS DES DROITS DE CONSULTATION ET DE VISITE DES CONSEILLERS COMMUNAUX DES COMMUNES ASSOCIÉES	84
VII. C.	Liste des Adjudicataires en 2010	85
VII. C. 1.	Secteur Développement	85
VII. C. 2.	Secteur Tourisme	85
VII. C. 3.	Secteur Crématorium	86
VII. C. 4.	Inter-secteurs (décision entérinée par le C.A.)	86
VII. D.	ORGANIGRAMME 2010	87

I. INTRODUCTION

Qu'elle soit baignée dans un contexte économique de forte crise, comme en 2009, ou de timide reprise, comme en 2010, l'Agence intercommunale IDETA a maintenu le cap, celui d'investissements susceptibles de doter la Wallonie picarde des conditions propices à la croissance, une fois toutes les conditions réunies pour celle-ci.

Une année marquée également par la montée en puissance progressive à la fois de la Wallonie picarde, de son Projet de territoire et de son identité, et à la fois d'une autre échelle territoriale. C'est en effet à l'aune de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai que bon nombre de nos stratégies se poursuivent et se concrétisent. Tout comme elles ont, davantage encore en 2010, pris en compte les liens qu'il convient de tisser avec la métropole bruxelloise. Soulignons, à ce titre, l'appui des programmes Interreg IV et/ou Convergence à ces coopérations transfrontalières ou transrégionales.

La poursuite – avec imposition de respect des délais très courts – des projets cofinancés par le programme Convergence a, notamment, permis de voir sortir de terre en 2010 deux bâtiments exemplatifs d'une nouvelle génération. Car en termes d'infrastructures économiques, l'année 2010 aura surtout été marquée par la livraison de bâtiments (bâtiments-relais, Business Innovation Centers Negundo et La Lanterne). En toile de fond, les dossiers de réalisation ou d'extension des zones d'activité économique sont allés bon train avec une première livraison de terrains commercialisables à Leuze-Europe.

Si les réserves foncières se sont considérablement amenuisées sur les zones phares de Tournai-Ouest et Ath-Ghislenghien, la montée en puissance perceptible de la zone de Leuze-Europe (en pleine extension, en 2010 avec 13 hectares libérés) est notamment liée à la perspective d'implantation d'une nouvelle unité de traitements de viandes et assimilés par Colruyt.

Toujours sur la zone de Leuze-Europe, l'année 2010 aura été celle du démarrage effectif du chantier du Parc éolien. Une belle concrétisation, parallèlement aux nombreux efforts consentis dans les énergies durables (mini-éolien, photovoltaïque, conception de nos nouveaux bâtiments d'entreprises...).

En matière de ventes de terrains, et en dépit d'une crise économique et financière qui marquait encore de sévères effets sur l'activité des entreprises, 2010 aura finalement constitué une année satisfaisante avec 13,8 hectares commercialisés. La Wallonie picarde démontre à nouveau une attractivité intacte... mais aussi un cruel manque de terrains disponibles pour l'activité économique principalement sur les zones phares de Tournai-Ouest et Ath-Ghislenghien.

Les entreprises implantées ont par ailleurs continué de bénéficier de services d'accompagnement dans leur développement à la fois en matière de management, de développement transfrontalier, mais également d'autres domaines (TIC, design, développement durable...). Un service rendu notamment grâce aux programmes Interreg et Convergence et en partenariat avec d'autres structures telles la Chambre de commerce, La Maison de l'Entreprise ou Wapinvest.

L'exercice 2010 est par ailleurs à marquer d'une pierre dans le domaine des services aux citoyens. L'ouverture du crématorium 'Les Blancs Arbres' à Hacquegnies, et de la première crèche 'Les Ptits Moulins', à Tournai montrent combien l'intervention du secteur public dans ce domaine est porteuse d'emplois et de satisfaction pour la population et permet de véhiculer une image fortement positive de notre territoire.

Les services aux communes se sont également fortement développés avec 180 dossiers en portefeuille, fin 2010. Outre le soutien apporté par IDETA dans les processus de développement rural et dans le suivi des projets de revitalisation urbaine (Tournai, Lessines, Péruwelz), IDETA s'est positionnée aux côtés de nombreuses entités de Wallonie picarde pour de nombreuses études urbanistiques, touristiques, commerciales dont certaines ont une portée transversale (Schéma directeur du vélo, Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire, potentiel golf, Inno Rando pour tous...).

Entamé dès 1995, le développement touristique de la Wallonie picarde a bien entendu également été poursuivi, en 2010. Cela s'est traduit au travers du soutien apporté à de nombreux opérateurs touristiques, publics (Offices de tourisme) ou privés (sites et attractions), du suivi et du dépôt de dossiers Interreg (Voie Romaine, Inno Rando pour Tous, Green Links, Kid Wapi Nord, LKT Tourisme). Cela s'est également traduit dans la poursuite du développement des filières prioritaires : familles, scolaires, randonnée, événementiel, gastronomie et séjour... L'année 2010 aura également été celle du web, puisque plusieurs opérateurs de la Wallonie picarde (Maison du Tourisme, Culture. Wapi, Parcs naturels...) ont pu bénéficier de l'expertise et des effets d'échelle pour intégrer une véritable galaxie de sites web, innovants et cohérents à l'échelle du territoire.

Pour terminer, soulignons que tous ces résultats sont le fruit d'un travail conséquent d'une équipe pluridisciplinaire investie et porteuse du développement d'une région. L'Agence intercommunale IDETA, c'est plus de 70 hommes et femmes qui contribuent, par leur travail, à maintenir un outil performant et un réel moteur pour le développement de la Wallonie picarde.

II. CONTEXTE

II. A. Rappel des objectifs fixés dans le plan stratégique 2010-2012

Il est utile en préambule à ce rapport d'activités de l'année 2010 (qui est davantage, au sens de la loi, une évaluation du plan stratégique) de rappeler les orientations choisies pour ce dernier. Celles-ci ont en effet servi de fil rouge ou de cadre de référence aux actions menées durant l'année 2010.

Il s'agissait :

- De diversifier les activités par la croissance interne et externe ;
- De poursuivre les investissements qualifiants en Wallonie picarde
- De réaliser une gestion de grande qualité des bâtiments, dont le nombre est en forte progression ;
- De spécialiser davantage les métiers et de respecter leurs spécificités dans le souci d'un professionnalisme accru ;
- D'assurer l'équilibre budgétaire ainsi que l'optimisation de l'utilisation des moyens financiers.

Le lecteur pourra parcourir le présent rapport avec ces éléments de contexte et ainsi mieux apprécier le travail réalisé.

II. B. Prévisions et contexte réel

II. B. 1. Indicateurs conjoncturels prévisionnels et réels

	Hypothèse 2010	Réel 2010
Inflation	2%	2,5%
Evolution de la population en Wapi	1%	0,58%
Taux de placement	À 1 an : 2% À 3 ans : 3% À 5 ans : 3,5%	A 1 an : maximum 1,58% A 3 ans : 3% A 5 ans : 3,5%

II. B. 2. Confirmation d'éléments contextuels en 2010

En premier lieu, 2010 était annoncée comme une année de forte concentration sur les projets européens. Le respect des échéances était une condition stricte à la mise à disposition des moyens par l'Europe et a nécessité le réaménagement des projets de l'intercommunale.

Ont ainsi été livrés comme prévu en 2010 deux nouveaux Centres d'entreprises «La Lanterne» et «Negundo», respectivement au sein des parcs d'activités d'Enghien et de Tournai dans le cadre du Programme Convergence. Le dossier de reconversion de la sucrerie de Frasnes a également fait l'objet d'un suivi rigoureux en ce sens. Enfin les spécialistes de l'aménagement et de l'urbanisme se sont concentrés sur les dossiers Convergence menés conjointement avec les communes et qui sont relatifs à l'aménagement du centre Ville de Péruwelz, l'aménagement du Quartier Cathédral à Tournai ou encore la poursuite des aménagements liés à L'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines.

Ensuite l'année 2010 a été l'occasion pour le gouvernement wallon de lancer des actions concrètes annoncées dans la déclaration de politique régionale 2009-2014 et plus particulièrement dans le Plan Marshall 2.vert. A titre d'exemple, la mise en œuvre du concept d'éco-zonings a été initiée au travers d'un appel à projets lancé le 7 septembre 2010 auprès des intercommunales de développement économique, des entreprises, des clusters et des pôles de compétitivité.

L'éco-zoning est défini comme une zone d'activité économique en adéquation avec les principes du développement durable ayant pour enjeu d'améliorer son résultat économique, son bilan sociétal et de minimiser son impact environnemental. Ces objectifs sont atteints grâce à son fondement dans l'écologie industrielle, qui repose notamment sur les notions de synergies entre entreprises voisines, d'utilisation des déchets comme matières premières et d'échanges de flux. Treize projets, portés par 8 intercommunales et de nombreuses entreprises, ont été déposés dont celui de la zone d'activité économique de Leuze en vue d'y mener une expérience pilote dont les études de faisabilité peuvent être cofinancées dans le cadre du Plan Marshall 2.VERT.

Ensuite, le même Gouvernement a confirmé ses intentions d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens et des travailleurs en matière de mobilité et d'environnement en y consacrant les moyens. Le financement de la réalisation de bâtiments abritant des crèches dans les parcs d'activités économiques, les appels à projets pour le réaménagement de noyaux urbains délaissés,... sont autant d'initiatives prises et qui ont été mobilisé nos équipes en 2010.

C'est ainsi que, après appel à projets, le Gouvernement Wallon a procédé à une sélection de micro-zones urbaines (ou zones d'activités en milieu urbanisé) dans le cadre du Plan Marshall. Une dizaine de projets (sur un total de 102) particulièrement innovants sur le plan de l'accueil de l'activité économique ont été sélectionnés en date du 16 décembre 2010, dont la microzone d'activité économique dite «TechniCité» à Tournai pour un budget de 2.897.500 euros (sur une enveloppe de 10 millions d'euros). Ce subside permettra, sur cette zone d'une superficie de 0,72 hectares, de réinjecter l'activité économique via des aménagements de voiries et la réalisation de deux bâtiments relais.

Autre élément de contexte, la crise économique et financière. Il était certes difficile de connaître ou de prévoir l'impact précis de celle-ci sur notre activité ou sur le dynamisme de la Wallonie picarde.

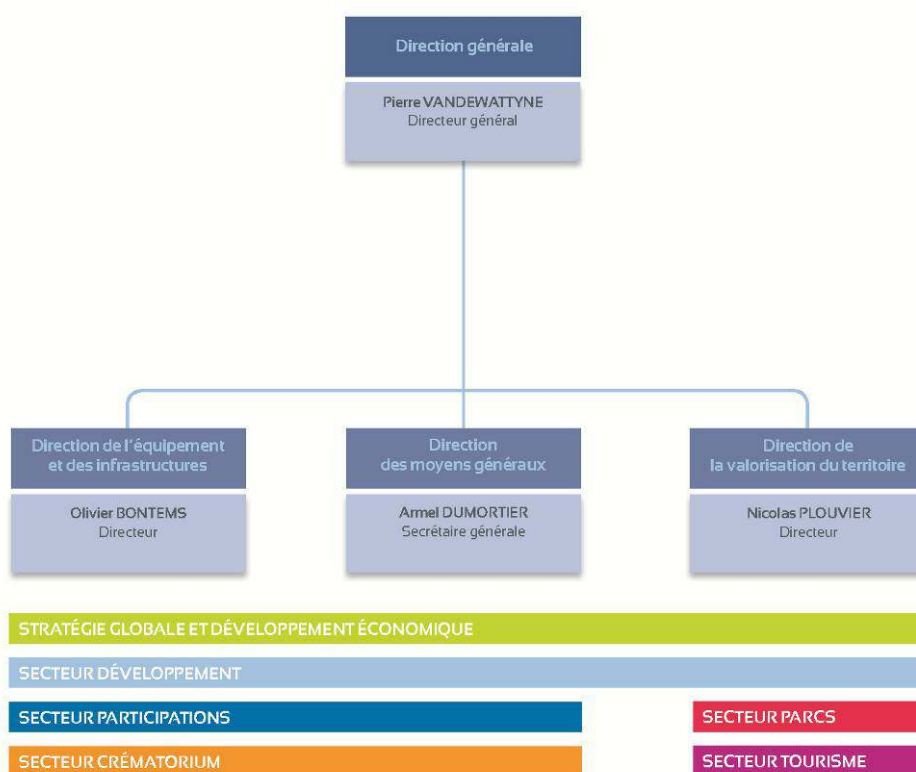
De manière synthétique, on peut retenir que :

- Les effets ont été bénéfiques en termes de conditions de financement de nos investissements avec un taux moyen avoisinant les 1,8%. La tendance, à l'heure d'écrire ces lignes, est une remontée significative des taux d'intérêt ;
- Les effets sur les investissements immobiliers privés sont indéniables. Les ventes de terrains sont moins nombreuses, plus par la difficulté d'accéder au crédit que par une peur d'investir. Les opérateurs de financement public sont davantage approchés en relais aux institutions de crédit privées. Toutefois, pour IDETA, l'année 2010 a été plus que satisfaisante en termes de ventes de terrains industriels grâce à la vente exceptionnelle d'un terrain de 7 ha, finalisée en décembre.

En termes de contexte territorial, les volontés et les efforts ont été clairement exprimés au sein de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, de l'ASBL Wallonie picarde ou du Conseil de développement en faveur de la construction d'une nouvelle identité territoriale associée à une nouvelle dynamique de développement. Que ce soit en termes de contribution aux travaux de prospective, aux efforts de coordination, les acteurs ont montré par leur présence et/ou leur intervention leur mobilisation en ce sens.

Enfin, en termes d'organisation interne, l'intercommunale a réalisé le premier exercice avec sa nouvelle organisation où 3 directions opérationnelles s'articulent autour d'une direction générale et chapeautent l'ensemble des secteurs de l'Agence intercommunale.

Comité de direction



III. EVALUATION SYNTHETIQUE DU PLAN STRATEGIQUE

III. A. Indicateurs stratégiques et synthétiques

Objectif	Indicateur(s)	Plan stratégique	Réalisé
Assurer aux communes un revenu stable en prenant en considération l'inflation	Taux d'évolution des dividendes	+2,2%	+2,5%
	Taux d'évolution des dividendes-taux d'inflation	> ou = 0	0
Disposer des moyens pour mettre en œuvre les projets et optimiser la gestion de la trésorerie	Taux de couverture des besoins	100%	100%
Créer de la richesse	Résultat /produits générés	10%	32,7%
Disposer de terrains commercialisables permettant de faire face à la demande	Nombre d'ha disponibles	24 ha Ou 200% des ventes de l'année	22ha 158%des ventes de l'année
Taux d'acquisition	Réaliser le plan d'acquisition	ND	41 ha
Réaliser les ventes annoncées dans le budget et permettant de réaliser l'équilibre budgétaire	Ventes réalisées/ventes budgétisées En ha	100%	103%
		12ha	13,86 ha
Assurer la mise en œuvre du plan de formation à un prix acceptable	Coût formation net/jour	100€	88,6€
Améliorer progressivement la satisfaction des utilisateurs	Taux de satisfaction des entreprises	80%	78%
	Taux de satisfaction des communes	75%	75%
Financer les projets à un coût minimal	Taux de financement des projets	3,5%	1,8%

III. B. Vue synthétique de l'état d'avancement des principaux projets

Mise en service du centre d'Innovation Negundo	Bâtiment délivré en septembre 2010 Premiers locataires en octobre 2010
Mise en service de la crèche les P tits moulins	Bâtiment délivré en septembre 2010 Personnel recruté en septembre 2010 Arrivée des premiers enfants en octobre 2010
Mise en service du centre d'innovation La Lanterne	Bâtiment délivré en novembre 2010 Premiers locataires en décembre 2010
Réhabilitation de la sucrerie de Frasnes	Réception d'un immeuble de bureaux et de 3 halls relais
Mise en œuvre des zones prioritaires	Leuze-Europe Ghislenghien III Tournai-ouest III
Projets menés conjointement avec les communes dans le cadre de Convergence	Livraison de 13 ha de terrains commercialisables Achèvement des premiers travaux préparatoires Finalisation des acquisitions et réalisation des études karstiques
	Tournai Quartier Cathédral Tremplin pour Péruwelz
	Calendrier conforme au plan stratégique Réalisation d'un master plan pour élargir la démarche
Centre Ville et Hôpital Notre-Dame à la Rose	Calendrier conforme au plan stratégique

III. C. Conduite de la stratégie territoriale en 2010

L'objectif poursuivi tel qu'annoncé dans le plan stratégique 2010-2012 était d'assurer une implication maximale dans les structures de gouvernance du territoire en termes de participation mais également en terme de mise en œuvre des décisions prises. Rappelons en effet que l'Agence intercommunale est identifiée comme un des principaux outils opérationnels au service de la mise en œuvre de la stratégie de territoire.

Trois entités principales se profilent dans cette nouvelle gouvernance territoriale :

III. C. 1. Le Conseil de développement de Wallonie picarde

Le Conseil de développement de Wallonie picarde, regroupement des acteurs locaux du développement, a été renouvelé début 2010. 64 membres représentant 6 collèges - socio-économique, politique, enseignement / formation, innovation, environnement / ruralité / patrimoine, culture / tourisme / sport - ont été désignés pour un mandat couvrant la période 2010-2013.

Le Conseil de Développement de Wallonie picarde est une structure pilote en Wallonie qui se veut être une interface pour nouer des relations avec les autorités wallonnes et les autres niveaux institutionnels menant ou susceptibles de mener des politiques spécifiques sur ce territoire.

Le projet du Conseil de Développement de Wallonie picarde est de mettre en œuvre le Projet de territoire Wapi 2025 en fédérant les différents acteurs locaux. En matière de gouvernance territoriale, il s'appuie sur la volonté de créer une Communauté de communes fédérant les acteurs publics locaux.

L'Agence intercommunale est présente dans le Conseil de développement principalement au niveau du collège socio-économique mais également au travers du pilotage de la plate-forme marketing instituée fin 2009 et lancée en 2010. Cette cellule regroupe des représentants (principalement orientés 'communication') des trois intercommunales (IDETA, IEG, IPALLE) mais également de la CCIWaPi, de Culture. Wapi et de l'ASBL Wallonie picarde.

Le travail commun de la plateforme a permis d'élaborer un plan d'action identitaire, dont la mise en œuvre a déjà débuté courant 2010 dans plusieurs domaines (diffusion de l'identité auprès des partenaires, galaxie de sites web, signalétique routière...).

Le Conseil s'est réuni à quatre reprises en 2010. Il a :

- dressé le bilan des 3 premières années de mise en œuvre du Projet de territoire WaPi 2010;
- coordonné la suite de la mise en œuvre du Projet de territoire ainsi que son évaluation;
- mis en place des Groupe de travail chargés d'enrichir la démarche ainsi que d'encadrer la participation au sein de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai - instance politique - ainsi que du Forum de l'Eurométropole - représentation de la société civile;
- assuré la participation à Mons - Capitale européenne de la Culture au travers de la démarche mise en place par l'asbl Culture. Wapi;
- débattu de la gouvernance territoriale et de la mise en place d'une Communauté de communes;
- traité de sujets d'importance à l'échelle de la Wallonie picarde, à savoir : le projet de centre de sports et loisirs à Péronnes, du bassin de soins de santé, du schéma de développement commercial territorial, du schéma des zones possibles en matière d'énergie éolienne ainsi que de la liaison Seine-Nord-Europe et de son implication pour la Wallonie picarde et en particulier Tournai.

En outre, fin 2010, le Conseil de Développement de Wallonie picarde décidait de la mise en place d'un groupe de travail dédié à la place de l'industrie dans le développement territorial.

III. C. 2. L'asbl Wallonie picarde

Structure d'appui au Conseil de développement, l'asbl Wallonie Picarde créée en 2008 par les Agences Intercommunales IDETA, IEG et Ipalle, a pour missions :

- le soutien technique et logistique aux travaux du Conseil de Développement et de la Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde (réunie deux fois en 2010);
- le suivi de la représentativité du Conseil de Développement de Wallonie picarde au sein du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai;
- le suivi et la mise en œuvre opérationnelle du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025;
- la mise en place d'un outil d'évaluation et d'actualisation du Projet de Territoire;
- la contribution aux travaux de prospective entamés en Wallonie picarde.

III. C. 3. L'Eurométropole Lille- Kortrijk-Tournai

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui a été créé le 28 janvier 2008 pour favoriser la coopération transfrontalière. Il s'agit du premier GECT constitué en Europe regroupant 147 communes. Il est peuplé de deux millions d'habitants et couvre une surface de 3 533,5 km² en France et en Belgique.

La présidence est tournante. L'année 2010 s'est clôturée sous la présidence de Martine Aubry, présidente de Lille Métropole et maire de Lille.

L'ambition de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est de fédérer les 14 niveaux institutionnels membres en faveur du développement du territoire transfrontalier et de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Elle s'appuie également sur le Forum de l'Eurométropole, assemblée consultative représentant la société civile.

Différentes initiatives ont ainsi été lancées :

- la création d'une plateforme des clusters en mars 2010;
- la labellisation d'initiatives particulières porteuses de valeurs transfrontalières : festival NEXT, 50° Nord, forum de l'emploi,...
- la définition d'une carte touristique transfrontalière et la création d'un Office de tourisme virtuel;
- la mise en place de Groupes de travail réunissant élus et techniciens afin de proposer des actions en matière de mobilité, enseignement, culture,...
- l'affirmation d'un réseau transfrontalier de crématoriums publics et l'élaboration d'une charte précisant les valeurs et engagements communs;
- ...

L'Agence intercommunale est présente au sein des instances décisionnelles et opérationnelles au sein de commissions ou groupes de travail, désignés par l'Assemblée et le Bureau, chargés d'étudier les projets et de proposer un programme d'actions pluriannuel;

L'action de l'Agence IDETA se concentre principalement sur le groupe de travail «Développement territorial» et le groupe de travail «Tourisme et Attractivité» dont elle assure le pilotage.

IV. PRESENTATION DES RESULTATS PAR DIRECTION

IV. A. Direction de l'Équipement et des Infrastructures

IV. A. 1. Mission et objectifs

Au sein de l'Agence intercommunale, la Direction de l'Équipement et des Infrastructures (DEI) veille à la mise en œuvre des projets de construction destinés à favoriser l'implantation des entreprises sur son territoire. A ce titre, elle se doit de garantir une disponibilité suffisante et équilibrée de terrains destinés à la vente. Bien que la recherche constante et la fourniture de ces surfaces demeurent des éléments primordiaux de la mission dévolue à la DEI, un accent tout particulier a été porté en 2010 sur une diversification de l'offre par le renforcement des infrastructures d'accueil à usage locatif. Pas moins de 2.000 m² de surfaces de bureaux ont ainsi été mises à disposition au sein des nouveaux Centres d'entreprises. Dans ce contexte, une migration vers une gestion immobilière intégrée et adaptée, combinant tantôt la proximité du client, tantôt des économies d'échelles, a été opérée au sein du département.

Durant l'année 2010, la DEI s'est positionnée plus en avant dans la lignée du développement durable. Les premiers pas vers des dispositifs favorisant les énergies renouvelables ont été concrètement posés (mini éoliennes - panneaux photovoltaïques). Même si les réalisations restaient, à ce stade, d'une ampleur limitée, elles ont contribué à affirmer la volonté d'évoluer dans un environnement plus "vert" et ont marqué le tournant d'une mutation vers des projets à caractère qualitatifs et durables. L'Agence intercommunale acquiert ainsi progressivement l'image d'un opérateur économique exemplaire respectueux des ressources du futur. Ces perspectives de nouveaux développements ou de reconversion des espaces existants en "éco zones" ont nécessité le renforcement des équipes. Par ailleurs, le début de la mise en œuvre du parc éolien de Leuze en-Hainaut a monopolisé une partie de l'effectif technique.

Un nombre important de dossiers et travaux ont été traités, tant dans leur phase préalable de reconnaissance que dans leurs phases de mise en œuvre et de mise en service. Ils ont été réalisés de manière soutenue afin de cadrer avec les objectifs définis dans le Plan stratégique et les délais stricts imposés par les divers programmes de cofinancement, dont plus spécifiquement le Plan Marshall¹ et le Programme Convergence FEDER 2007-2013. A chaque instant, une optimisation des budgets alloués a été recherchée en vue de maximiser les opportunités de développement au sein des enveloppes financières.

Enfin, il y a lieu de citer l'intervention ponctuelle des services de la DEI, notamment celui de la cartographie, et de l'informatique en tant que support technique au développement des projets d'autres directions de l'Agence intercommunale.

IV. A. 2. Programmation et réalisations

La DEI a opéré tout au long de l'année dans le respect des objectifs définis dans le Plan stratégique 2010-2012. Les délais parfois courts imposés par certains programmes de cofinancement ont rythmé les plannings de travaux et le traitement des dossiers, nécessitant à la fois une flexibilité et un suivi rigoureux.

Les dossiers traités ont visé clairement le renforcement des infrastructures d'accueil d'entreprises par la mise en œuvre des zones d'activités prioritaires. La phase de travaux dite '2bis' de Leuze Europe 2 permettant de rejoindre le contournement de la ville a été entamée et les travaux préparatoires à la mise en œuvre de la zone d'activité économique de Ghislenghien 3 ont été réalisés. Pour ce qui concerne Tournai-Ouest 3, ce sont les acquisitions ainsi que les études karstiques préalables à la reconnaissance de la zone qui ont prévalu. Cette phase préparatoire a également concerné la zone portuaire de Pecq Warcoing, dont les aménagements sont projetés en 2012.

En termes de mobilisation des potentialités du plan de secteur, la réaffectation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes, entamée en 2009, s'est poursuivie tout au long de l'année en vue de libérer 9 hectares nets dès 2011. Le site de l'ancienne gare de Ghislenghien a également fait l'objet d'une remise en état, et ce après le rachat du terrain d'une contenance d'une septantaine d'ares. La logique d'exploiter au maximum les terrains disponibles pour l'activité économique avait également donné naissance aux Trieux du Marais et du Haut, localisés à Tournai Ouest 2, et contribuant à l'apport de 15 hectares. Ces travaux ont été entamés en 2010 et s'achèveront dans le courant de l'année 2011. Il en va de même en ce qui concerne l'extension du Trieu du Progrès (Tournai Ouest 1), sur 3 hectares environ.

Par ailleurs, les procédures visant la modification du plan de secteur et la reconnaissance de la zone Polaris à Péruwelz (40 hectares en phase 1) ainsi que la zone de Ghislenghien 4-Parc logistique (24 hectares), ancrée au sein du pôle Orientis, ont occupé nos équipes durant une bonne partie de l'année. De mars à septembre 2010, l'aménagement d'une zone d'activité économique sur le site de Saint Druon (ancienne base TGV située à Antoing) a tout autant monopolisé l'équipe responsable de l'introduction d'une demande d'élaboration d'un PCA révisionnel affectant quelques 40 hectares.

Enfin, le Plan Marshall a ouvert la porte à la réaffectation de surfaces situées en zones urbanisées, par la définition de micro-zones d'activité économique en centre urbain. L'Agence intercommunale y a obtenu le cofinancement du projet TechniCité, visant le quartier Saint Piat de Tournai, où se situait l'ancienne piscine "Madame".

Par ailleurs, les deux Centres d'innovation situés à Tournai et Enghien ont ouvert leurs portes respectivement en octobre et décembre. Ces centres sont le reflet de la mise en œuvre d'une politique d'extension en faveur d'une gestion immobilière à plus grande échelle. Dans ce cadre, les travaux de rénovation de 3 halls relais et d'un immeuble de bureaux ont également été réceptionnés, à Frasnes, tandis que la construction de 3 halls relais et d'un mini-Centre d'entreprises était entamée à Ghislenghien. En parallèle, les études visant l'implantation de 3 halls munis de bureaux supplémentaires dans le quartier de la Lanterne (Qualitis) ont été lancées. Une réflexion a également été menée par rapport à la complétion de ces infrastructures par un centre de séminaires et de conférence basé au Trieu du Progrès à Tournai (Negundo Cube).

Soulignons que la gestion des halls relais et des centres a été confiée en 2010 à la DEI dans un souhait de cohérence.

Le réseau intercommunal de crèches a lui aussi pris son envol, avec la livraison de la maison d'enfants située à Tournai Ouest, et l'accueil les premiers bambins au cours du dernier trimestre de l'année. Les études préparatoires à l'implantation de crèches à Ghislenghien et à Frasnes ont été réalisées.

Diverses réalisations ont aussi été définies et proposées, afin de parfaire les zones d'activités existantes et de pourvoir à leur requalification intégrant des dimensions paysagères et environnementales.

En termes statistiques, l'année 2010 est synonyme du traitement de 4 dossiers de reconnaissance et de révision du Plan de secteur. A ces éléments s'ajoutent 9 dépôts de permis et des octrois répartis sur les ZAE Tournai (2), Ghislenghien (4), Frasnes (1) et Leuze (1). Le traitement d'une dizaine de dossiers d'adjudication a abouti à l'attribution de marchés de travaux à réaliser représentant plus de 8.000.000 d'euros (HTVA). A ces données s'ajoutent les projets d'amélioration des accès aux zones menés par le DGO1, pour lesquels 12.500.000 euros sont déjà attribués.

Les dépenses effectuées en 2010 dans le cadre des marchés de travaux atteignent 17M€ HTVA dont 1, 7M€ ont été consacrés à la zone d'Ath-Ghislenghien, 4, 75M€ à Frasnes, 5,3M€ à Tournai, 4,13 M€ à Qualitis et 1,1M€ à Leuze. Près de 11M€, représentant 65% du montant des investissements, étaient affectés à la construction des bâtiments tandis que le solde concernait l'aménagement des zones d'activité économiques.

Sur ces dépenses, l'Agence intercommunale peut prétendre à un montant de subsides approximatif et hors frais d'études s'élevant à 14M€, soit un pourcentage moyen du subside établi à +/-82%. Les interventions du programme de cofinancement FEDER, pouvant aller jusqu'à 97-98% dans le cadre de la réhabilitation de la sucrerie de Frasnes, ont néanmoins été compensées par des subsides plafonnés pour la construction de bâtiments relais et crèches. En 2010, des arrêtés de subvention ont été signés pour 10,5M € , octroyés à nos travaux d'aménagement et de construction.

En résumé, les travaux achevés en 2010 ont permis de mettre à disposition des entreprises de nouveaux bâtiments relais et crèche. Pour ce qui concerne les zones d'activités économiques, 13 hectares liés aux travaux de la phase 2 ont été livrés à Leuze. Pour le reste, les travaux réalisés massivement durant l'année porteront leurs fruits dès 2011, et ce à hauteur d'environ 41 hectares (18 ha à Tournai, 14 ha à Leuze et 9 ha à Frasnes).

Par rapport aux projets de préparation des espaces futurs, diverses enquêtes et présentations publiques ont eu lieu. On citera, à cet effet, principalement les interventions destinées à l'aménagement du Parc logistique (Ghislenghien 4), de la Delta Zone d'Antoing et du Port de Pecq.

Les différentes réalisations doivent bien entendu faire l'objet d'une promotion importante en vue de rencontrer l'objectif d'attractivité. La communication s'axe principalement sur l'aspect durable et qualitatif véhiculé par ces bâtiments munis de mini-éoliennes et panneaux photovoltaïques ce qui contribue également à renforcer l'image de l'Agence intercommunale sur le plan environnemental.

La mise en service des Centres d'entreprises cofinancés par le FEDER dont les inaugurations ont été reflétées dans la presse, l'organisation de la JDE (Journée Découverte Entreprises) au sein du Centre d'Innovation Negundo, l'organisation d'un Open bars tous les 3èmes jeudis du mois contribuent à amorcer la vie de ces nouveaux espaces.

a) Renforcement des infrastructures d'accueil d'entreprises – zones d'activité économique

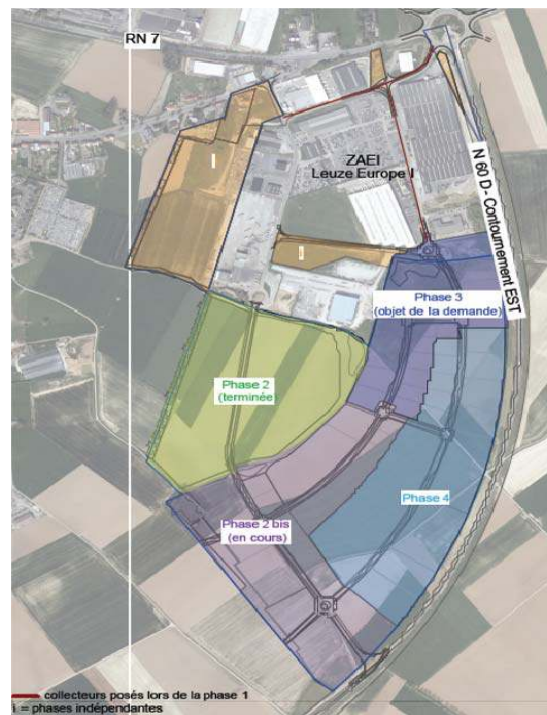
L'objectif opérationnel de la DEI pour 2010 était défini en cinq rubriques, les missions premières étant l'extension des espaces d'accueil de l'activité économique ainsi que la consolidation des infrastructures relais pour jeunes entreprises. Vu l'accroissement du nombre de bâtiments relais mis en service, l'accent avait été mis sur la nécessité de mettre en place une gestion immobilière intégrée, visant tout autant la commercialisation des terrains. Enfin, 2010 devait être le tournant d'une mutation vers des ZAE durables et respectueuses de leur environnement.

- **Mise en œuvre des zones d'activité économique prioritaires**
 - Leuze-Europe II

Faisant suite aux travaux préparatoires achevés en 2008, le chantier consistant en l'aménagement d'environ 13 hectares de zone industrielle (phase 2) avait été mené en 2009. La réception des travaux ainsi que la finalisation de l'équipement haute tension de cette partie ont eu lieu durant le premier trimestre de 2010.

L'évolution des acquisitions foncières laissait entrevoir le démarrage du chantier relatif à la phase suivante des travaux (phase dite 2BIS) reliant le contournement de la ville. Celui-ci a été programmé le 26 avril 2010.

Pour rappel, ces travaux avaient été adjugés à l'entreprise Jouret-Colas dans le courant du mois de décembre 2009 pour un montant global de 3M€ HTVA dont une petite partie était afférente à la réalisation des pistes et aires de grutage nécessaires au projet éolien également mis en œuvre sur cette zone.



Le cofinancement du projet a pu être assuré à hauteur de 80% dans le cadre du Plan Marshall et a fait l'objet d'une convention de mise à disposition des fonds auprès de la banque Dexia. Tenant compte des avenants induits par des apports de terres supplémentaires, un subside de 3,18M€ a été obtenu afin de réaliser les travaux destinés à fournir, en fin d'année 2011,

14 hectares de parcelles commercialisables.



Sur le terrain, dès le mois de mars, les services archéologiques de la Région wallonne ont mené leurs investigations. Le permis obtenu en mars, les travaux ont pu débuter en avril : pose d'un double réseau d'égouttage, réalisation du coffre de voirie avant les congés de la construction. Durant l'été, l'entreprise s'est attelée à creuser le bassin de rétention des eaux pluviales et a mis en œuvre la sous-fondation en matériau recyclé, provenant du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes. Durant le mois de novembre, le terrassement du coffre de la voirie principale a été effectué. La mise en œuvre de la fondation a, quant-à-elle, été reportée en raison de l'hiver rigoureux.

Ce chantier d'aménagement est également le berceau d'un futur parc éolien mis en œuvre au travers de la filiale de l'Agence intercommunale (via la S.A. ELSA), Electrabel et la coopérative citoyenne CLEF. L'activité y étant relative a démarré au cours du

mois de novembre par le forage des pieux et la réalisation des fondations des 3 éoliennes dévolues à ELSA (dont une pour compte de la coopérative citoyenne CLEF). Préalablement, l'entreprise Jouret-Colas a pourvu à la réalisation des pistes d'accès et l'aménagement des aires de grutage.

De manière globale, l'évolution des acquisitions foncières sur la zone de Leuze Europe2 s'est soldée, fin 2010, par la possession de 47,24 ha de terres acquises à l'amiable à l'intervention du Comité d'Acquisition d'Immeubles. Celles-ci représentent 64,5% des terres à acquérir. Au vu de la disponibilité des terrains dans le périmètre de cette zone, une demande de permis pour la troisième phase de mise en œuvre a été introduite le 2 novembre auprès des services du fonctionnaire délégué, dans l'objectif de se créer une réserve d'action.

➤ Ath-Ghislenghien III

Le Plan stratégique 2010-2012 l'annonçait : l'année 2010 a vu l'achèvement des premiers travaux préparatoires à la mise en œuvre de la zone d'activité économique de Ghislenghien III. Les liaisons des réseaux d'égouttage de la partie Est du futur site, vers la Sille et la station d'épuration d'IPALLE, ont été réalisées. Ce chantier, entamé en septembre 2009, s'est achevé à la fin du mois de mars 2010. Le coût des installations a totalisé un peu moins de 900.000 euros dont la partie subsidiée s'élève à environ 750.000 euros.



Le détournement du chemin de Skippes, dont l'attribution du marché a eu lieu en décembre 2009 au montant de 240.000 euros HTVA, a néanmoins dû être reporté en raison des difficultés liées à la maîtrise foncière. Une concertation a dès lors été envisagée avec la Ville d'Ath et le Comité d'Acquisition d'Immeubles (CAI) laissant entrevoir, pour le début de l'année 2011, un déblocage de la situation. Le dossier a néanmoins été scrupuleusement suivi avec un dépôt et octroi de permis d'urbanisme en juin, de sorte à poursuivre au mieux la mise en œuvre du planning et le respect des délais imposés par le cofinancement du Plan Marshall.

Les premiers hectares commercialisables (17 ha) sur cet espace restent prévus à l'horizon 2014.

➤ Tournai Ouest III

En ce qui concerne la zone d'activité économique de Tournai-Ouest 3, l'année 2010 a vu la finalisation de la procédure d'acquisition et le début des études karstiques préalables à la rédaction du cahier des charges urbanistique et environnemental.

L'ensemble des emprises constituant le plan d'expropriation a, en effet, fait l'objet soit d'accords amiables, soit de jugements pour lesquels le juge a fait droit aux requêtes du pouvoir expropriant. L'annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté d'expropriation pris en exécution de l'article 58 du CWATUPE a néanmoins conduit l'Agence intercommunale à renoncer à la prise de possession d'une vingtaine de parcelles litigieuses, mais ce, sans entraver le déroulement des études karstiques. Celles-ci ont débuté en mai. Des investigations géophysiques basées sur la technique de la tomographie électrique 2D ont été réalisées de mai à juillet 2010, et complétées ensuite par une série de forages destinés à reconnaître la constitution du sol et du sous-sol. Sur base des premiers résultats, il a été décidé de poser un piézomètre complémentaire en fin d'année 2010, afin de permettre, dès 2011, la finalisation de cette étude et d'entamer les procédures liées au dossier de reconnaissance.

L'avancement des acquisitions foncières a également permis à notre Agence intercommunale, au travers de sa filiale énergétique ELSA, de se positionner quant à l'implantation des mâts du projet éolien mené en partenariat avec SPE Luminus. Au cours de l'année 2010, l'accord de collaboration avec ce partenaire a été défini. En parallèle, les premières études de production du parc nécessaires à la préparation de la demande de permis ont été entamées, l'introduction de cette dernière étant prévue en 2011.

Enfin, afin d'assurer la mise en œuvre de l'ensemble du projet d'aménagement de Tournai-Ouest 3, il a été obtenu, en fin d'année, que la construction du carrefour giratoire situé à Marquain, la construction de la nouvelle voirie de liaison à la ZAE et la première phase des aménagement (20 ha) puissent émerger au cofinancement du Plan Marshall 2.VERT, et ce à raison d'un budget prévisionnel de plus de 13.000.000 d'euros subsidié à hauteur de 10.350.000 euros.

➤ Pecq Pont Bleu

En raison des priorités définies au Plan stratégique, les travaux d'aménagement de la zone du Pont Bleu ne sont pas envisagés avant 2013-2014. Par ailleurs, en fin d'année, l'arrêté de reconnaissance relatif au dossier déposé à la Région wallonne en 2007 était toujours en cours de traitement à la DEPA.

A proximité de la zone, et en dépit du litige relatif aux travaux de pose d'un collecteur sous la RN511 ayant engendré un affaissement de cette voirie, un marché de travaux visant la réparation de la voirie a été lancé au cours de l'été. Le marché a été attribué en octobre et les réparations ont débuté dans le courant du mois de novembre. Le trafic, interrompu durant de nombreux mois, sera ainsi normalement rétabli.

➤ Port de Pecq

L'équipe de la DEI avait pris en charge, courant 2009 et à la demande du Port Autonome du Centre de l'Ouest (PACO), l'établissement du dossier de reconnaissance et d'expropriation pour la mise en œuvre de la zone d'activité économique du Port de Pecq, soit 7 hectares supplémentaires répartis sur 4 parcelles pouvant être mises à disposition des entreprises.

Ce dossier, dont l'estimatif porte l'évaluation du coût des travaux d'aménagement à 6,69 M€, avait été introduit auprès de la DEPA le 15/07/2009. Le dossier a été réceptionné et envoyé à la commune, afin d'être soumis à l'enquête publique qui s'est étalée du 18 octobre au 17 novembre. L'arrêté de reconnaissance et d'expropriation n'a pas été réceptionné en 2010, mais son obtention n'en demeurerait pas moins imminente, début 2011.

Par ailleurs, il avait été convenu avec la DGO1 de réaliser un carrefour giratoire d'accès sur la RN50 Mons-Bruges à hauteur de Warcoing, ainsi qu'une voirie de liaison à la zone portuaire. Ces travaux, cofinancés dans le cadre du Plan Marshall et déjà attribués par la Région à l'entreprise Jouret pour un montant de 1.190.000 euros htva, n'ont pas été réalisés en 2010, contrairement à ce qui était annoncé. Ce retard a manifestement été occasionné par des problèmes liés à la maîtrise foncière.

Pour ce qui concerne les acquisitions sur la zone même, 2 hectares de terrains industriels situés en plein cœur de la ZAE ont pu être acquis en septembre.

Ces réalisations restent en conformité avec les prévisions actuelles, à savoir libérer un espace de 8 hectares nets dont un terminal bimodal axé sur le trafic "conteneurs" à l'horizon fin 2013-début 2014.

▪ Mobilisation des potentialités du plan de secteur à vocation économique

Même si plus de 3 M€ ont été investis en 2010 dans les zones ayant été définies par le Gouvernement comme étant prioritaires, force est de constater que le processus de mise en œuvre demeure lent. En conséquence, et face à la pénurie de terrains industriels, l'Agence intercommunale a persévéré afin d'assainir les moindres espaces d'accueil potentiels pour l'activité économique sur son territoire.

Dans ce cadre, l'activité a essentiellement été déployée sur le site de l'ancienne sucrerie de Frasnes mais aussi sur celui de l'ancienne gare de Ghislenghien. Pour ce qui concerne l'aménagement du site de l'ancienne fabrique d'allumettes à Lessines-Nord, après avoir essuyé un refus d'octroi de permis en 2009, l'acquisition du site s'est également avérée ne plus être garantie. En conséquence, le projet a été momentanément postposé. En outre, la procédure SAR engrangée dans le courant de l'année 2007 était toujours en cours d'instruction auprès de la Région wallonne. Une enquête publique a néanmoins eu lieu durant le mois de décembre.

➤ Frasnes – Ancienne sucrerie

Les travaux de réaffectation du site de son ancienne sucrerie ont battu leur plein durant toute l'année. Cofinancés dans le cadre du Programme FEDER-CONVERGENCE 2007-2013 à hauteur de plus de 95%, les travaux d'aménagement des voiries, réseaux et de réhabilitation des bâtiments ont été opérés en parallèle afin d'être réalisés dans les délais imposés. Pas moins de 4.600.000 euros HTVA ont été investis sur le site au cours de l'année.



Après la réalisation du carrefour giratoire en 2009, les démolitions des anciennes installations industrielles ont été finalisées en mai, remettant les terres à nu. La vidange d'un ancien méthaniseur a toutefois occasionné quelques soucis, en raison de la présence de boues polluées devant être évacuées et de la difficulté de pouvoir estimer la contenance exacte de la cuve au préalable.

Suite à la désignation de l'adjudicataire du marché, en décembre 2009, le chantier de pose d'un collecteur et d'une conduite d'eau dans les rues avoisinantes au site a été entamé le 29 mars. Dès le début du mois d'avril, il a été staté en raison du mauvais comportement du sol face aux travaux effectués. La recherche de solutions techniques a débouché sur la passation d'un avenant de l'ordre de 68.000 euros HTVA permettant la reprise des travaux en fin du mois de septembre.



L'ouverture des offres relative au chantier d'aménagement des voiries, réseaux et parcelles s'est déroulée le 2 février 2010 et le permis d'urbanisme a été obtenu en date du 26 janvier. Les travaux ont été adjugés au montant approximatif de 4.800.000 euros HTVA, en vue de couvrir l'aménagement de deux zones spécifiques. La première, située sur le site même de l'ancienne sucrerie est cofinancée par les fonds européens et la Région wallonne, tandis que la seconde, située à l'arrière du périmètre SAR sur une superficie de 5 hectares, émerge au Plan Marshall. L'installation des réseaux d'égouttages et la construction des voiries sont les travaux qui ont prévalu à dater du 31 mai 2010.

La réaffectation du site de l'ancienne sucrerie va également de pair avec la rénovation et construction d'immeubles, notamment deux halls industriels, un immeuble de bureaux et une crèche dont le détail d'avancement réalisé en 2010 est explicité dans un chapitre ultérieur, consacré aux bâtiments relais. Les 3 halls relais et l'immeuble de bureaux seront mis en service dans le courant de l'année 2011. Les parcelles commercialisables (9ha) devraient, quant-à-elles, être livrées en fin d'année 2011.

➤ Ghislenghien – Ancienne gare

L'acquisition du site de l'ancienne gare de Ghislenghien ayant été effective en début d'année, les études concrètes d'aménagement ont pu être envisagées dès le second trimestre, avec l'introduction d'un permis de démolition courant avril. Une étude d'orientation a également été commandée afin de définir la qualité du sol et de déterminer si des travaux complémentaires d'assainissement étaient nécessaires. Aucune pollution substantielle n'a été déterminée.

Les travaux, consistant en la sécurisation du site (démolition de la gare) et la remise en état du terrain, ont été attribués en septembre au montant de 235.000 euros HTVA, et ce après l'obtention du permis le 28 juin. Le chantier a débuté en octobre. En raison de déchets découverts lors de la démolition d'un ancien silo et devant être mis en décharge, un complément de l'ordre de 65.000 euros HTVA a été nécessaire. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 245.000 euros, auront permis l'assainissement de 0,7 hectares de terres inscrites dans un périmètre de reconnaissance.

▪ **Finalisation de l'équipement des zones d'activité économique « classiques »**

➤ Tournai-Ouest I et II

Dans l'optique de pouvoir exploiter le moindre espace d'accueil sur le territoire, l'équipement des trois Trieux (Trieu du Progrès à Tournai Ouest 1, Trieu du Marais et Trieu du Haut à Tournai Ouest 2) totalisant pas moins de 18 hectares nets (livrables en 2011) avait été entamé durant l'année 2009. Ces dossiers ont été suivis tout au long de l'année et les travaux mis en œuvre.

L'aménagement du Trieu du Marais, attribué à l'entreprise Cnockaert en 2009, a été entamé le 14 janvier.

L'entreprise a débuté son chantier par la pose des égouttages au départ du bassin de rétention des eaux ainsi que par les

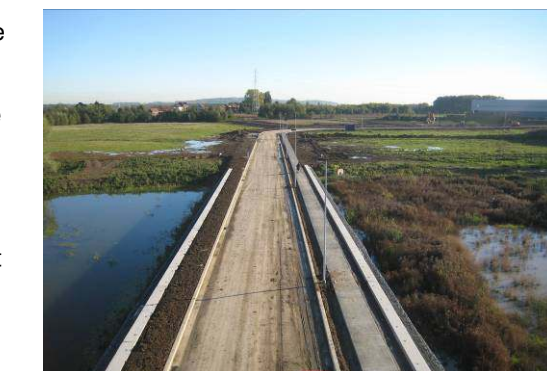


débroussaillages et abattages. En avril, on pouvait observer les remblais sous le coffre de la voirie et le nivellement des premiers plateaux et en mai, le mur de soutènement en cages de gabions. La pose des impétrants et des fibres optiques a pu débuter en septembre. En fin d'année, les candélabres étaient posés et les plantations effectuées.

Au Trieu du Progrès, la construction de deux voiries et d'un parking avait fait l'objet d'un refus de permis en 2009. Un recours a été introduit contre cette décision et fait l'objet d'une décision favorable notifiée par le ministre Henry en date du 1er avril 2010.

En dépit de ce problème temporaire, la constitution du dossier technique a été menée en parallèle, afin de permettre l'attribution du marché en juin et le démarrage des travaux le 24 août. Ceux-ci ont été entamés par de nombreux abattages et essouchements sur le terrain boisé, et ont été quelque peu ralentis lors de la découverte d'une quantité importante de matériaux inertes devant être triés. En fin d'année, les travaux de pose des égouttages et raccordements particuliers étaient terminés.

Pour ce qui concerne le Trieu du Haut, le permis introduit le 3 janvier 2010 a précédé l'enquête publique et la présentation aux riverains. Le dossier a ensuite été attribué à l'entreprise Cnockaert en juin, de sorte à pouvoir démarrer les travaux le 16 août. L'entreprise a réalisé d'importants terrassements nécessaires à la préparation des coffres de voirie et le nivellement des futures parcelles, et ce en dépit des mauvaises conditions climatiques de l'hiver. Ces dernières ont nécessité l'arrêt temporaire du chantier. Au total, c'est un investissement de



plus de 4 M€ qui a été consenti sur Tournai et subsidié à hauteur d'environ 3,3M€.

Sur cette zone, la cession des terrains (4 hectares) appartenant à la Sofico et à la Région wallonne a également été effectuée, conformément au protocole d'accord conclu avec IDETA en 2009.

➤ Ath-Ghislenghien

Les travaux de voirie de liaison entre la rue des Nerviens et le Boulevard Industriel, à Ath-Ghislenghien I, permettant une accessibilité rapide aux dernières parcelles commercialisables, ont été achevés en fin du premier semestre de 2010.



Les études relatives aux travaux d'aménagement paysagers et hydrauliques comprenant l'extension des bassins aux abords de la Sille ont été poursuivies. Il est apparu que l'étude hydraulique préalable à la réalisation des travaux nécessitait un relevé complet et détaillé du réseau, repoussant les délais de mise en œuvre.

Cette dernière a finalement été organisée en deux parties.

La première, réalisée au cours du quatrième trimestre de 2010 et consistant en des terrassements, a été combinée au chantier d'aménagement de la zone d'activité économique de Leuze, où 13.000 m³ de terres complémentaires étaient nécessaires. La seconde partie, concernant l'aménagement hydraulique même, sera effectuée en 2012 en raison de l'importance des études à mener.

▪ **Préparation des dossiers relatifs aux futurs espaces économiques**

En 2008, le Gouvernement wallon avait mis en place une Task Force dont l'objectif visait à identifier l'offre de nouvelles zones d'activité économique, au regard de la demande des investisseurs. Pour le territoire d'IDETA, ce programme de modification planologique englobait plusieurs projets, dont Leuze Europe III, Ghislenghien IV, Delta zone (Antoing), Tournai Ouest IV, Gaurain-Ramecroix et Polaris (Péruwelz).

Faisant suite à ces éléments, les études avaient été poursuivies dès 2009 pour ce qui concerne les dossiers de Ghislenghien IV et Polaris. Delta zone avait également fait l'objet d'un certain avancement dans la réflexion des aménagements. Les évolutions engrangées en 2010 par rapport à ces dossiers sont décrites ci-dessous.

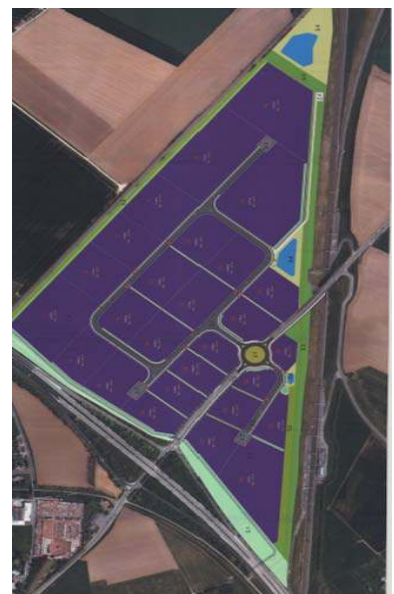
Au-delà des zones "prioritaires BIS", la DEI a également répondu à un appel à projet lancé par le Gouvernement dans le cadre du Plan Marshall 2.VERT et visant la mise en œuvre de micro zones d'activité économiques en tissus urbanisés.

➤ Delta Zone

Dans le cadre de l'aménagement d'une future zone d'activité économique sur le site de Saint Druon, situé à Antoing (ancienne base des travaux TGV), une étude de faisabilité et d'opportunité a été envoyée au ministre Henry, courant mars, et ce préalablement à l'introduction d'une demande d'élaboration d'un plan communal d'aménagement révisionnel. Le projet d'aménagement du site a également été présenté le 24 mars au Conseil communal concerné, qui en a approuvé l'avant-projet.

Le dossier relatif au PCA a été effectivement déposé auprès du Conseil communal en juin et présenté à la population, conformément à la procédure légale. Un avis favorable a été émis à l'unanimité par les autorités locales. La demande a dès lors été envoyée au Gouvernement wallon afin qu'il autorise, par arrêté motivé, l'élaboration du PCA.

La Delta Zone, inscrite au Plan Prioritaire Bis, représente 32 hectares d'espaces d'accueil, dont la réalisation, entérinée par le processus décrit ci-dessus, est



planifiée en 2013 et 2014 pour quelques 6,7M€ HTVA.

➤ Polaris

L'inscription d'une zone d'activité économique mixte et industrielle d'une centaine d'hectares sur les territoires des communes de Péruwelz et de Beloeil, permettant d'accueillir les investisseurs à la recherche de grandes superficies, avait fait l'objet, dans le cadre de la procédure de révision du plan de secteur, d'un avant-projet validé par le Gouvernement en mai 2009.

Dans la foulée, un bureau d'études avait été désigné en vue de la réalisation de l'étude sur les incidences environnementales. Celle-ci a débuté dès le mois de janvier.

La première phase de l'étude a été présentée à la CRAT le 27 avril et a débouché sur une demande de compléments d'études. Durant l'été, un avis favorable a émané de la CRAT, permettant la réalisation de la seconde phase de l'étude. Celle-ci a été finalisée courant septembre, de manière à pouvoir transmettre le projet de révision de plan de secteur au Gouvernement wallon en fin d'année et de le soumettre, ensuite, à l'enquête publique.

En parallèle à ces démarches, la première phase de réalisation des travaux (40 ha) contenant la création de 2 carrefours giratoires, du boulevard central et des premières voiries de desserte pour plus de 13.000.000 d'euros, était proposée dans la liste des projets pouvant émerger au cofinancement du Plan Marshall 2.VERT. Ce projet, dont la réalisation est planifiée en 2013, a été retenu pour un équivalent subside de quelques 3,7M€.



➤ Parc logistique – Ath-Ghislenghien IV

Le dossier d'avant-projet visant l'inscription d'une zone d'activité économique à caractère industriel d'une trentaine d'hectares sur les territoires des communes d'Ath et Lessines, avait été approuvé par le Gouvernement en mars 2009. Suite à cette décision, l'étude des incidences sur l'environnement avait débuté en vue d'être finalisée au début de l'année 2010.

En conséquence, l'adoption provisoire du projet de révision du plan de secteur a pu être effective en février 2010, période durant laquelle un dossier de reconnaissance et d'expropriation a également été déposé auprès de la DEPA. La mi-mars marquait le début de la période de l'enquête publique.

En fin d'année, la procédure de révision du plan de secteur était cependant toujours en cours. L'arrêté définitif de modification du plan de secteur comprenant notamment le périmètre de révision et les modalités de compensation a toutefois été adopté lors de la séance du 2 décembre du Gouvernement wallon. Quant à l'arrêté de reconnaissance et d'expropriation, il était préparé par la DEPA, de manière à également entrer en vigueur en début d'année 2011.

La nécessité de pouvoir fournir dans les plus brefs délais les espaces logistiques à un investisseur majeur, a poussé les services de la DEI à mener en parallèle les études de réalisation des travaux. Le projet a ainsi été présenté au Comité de gestion de l'Agence intercommunale en fin du mois de décembre, et ce en vue de la mise en adjudication du dossier. Celui-ci a été estimé à quelques 7,7 M€ TVAC pouvant émerger au cofinancement du Plan Marshall 2.VERT.

Il devrait déboucher, dès le quatrième trimestre de 2012, sur la libération de 24 hectares d'espaces économiques.

➤ TechniCité

Les prémices de l'aménagement d'une microzone d'activité économique en tissu urbanisé, établie au cœur du quartier Saint-Piat (Tournai), ont été posées en 2010. Les services de la DEI ont répondu à l'appel à projets lancé par le Gouvernement dans le cadre du Plan Marshall 2. VERT (mesure IV.2.C.4). Un site a été prospecté ainsi qu'un programme général d'aménagement établi. Une estimation de 4M€ établie pour les acquisitions, démolitions et le réaménagement du site d'une superficie de 0,7 hectares, et ce en vue d'y permettre notamment l'implantation future d'un Centre d'entreprises et de 3 halls relais.

Durant le premier semestre, une fiche descriptive a été préparée et déposée. Le 16 décembre, le Gouvernement retenait le projet, ce qui a incité les services de la DEI à entamer la recherche d'un bureau spécialisé en conseil architectural et

urbanistique. La procédure dite de périmètre de remembrement urbain sera mise en œuvre et les premiers travaux devraient voir le jour dans le courant de l'année 2012.

b) Consolidation des infrastructures relais pour jeunes entreprises

Dans la continuité de la programmation ambitieuse d'extension du parc d'infrastructures d'accueil des jeunes entreprises, plusieurs bâtiments relais ont été achevés en 2010.

Plus spécifiquement, cette année a vu la mise en service des deux nouveaux Centres d'entreprises de Tournai Ouest et d'Enghien, cofinancés dans le cadre du Programme FEDER-CONVERGENCE, ainsi que la crèche de Tournai Ouest. La livraison d'un immeuble de bureaux à Frasnes ainsi que 3 halls relais a également été effective en toute fin d'année. Par ailleurs, les travaux et études entamés permettront la fourniture, dès 2011, de 3 halls relais et d'un Centre d'entreprises à Ghislenghien ainsi qu'une crèche supplémentaire à Frasnes.

A ces éléments, s'ajoutent les réalisations d'esquisses par rapport à trois projets, à savoir, la construction d'un centre de conférences et de séminaires au Trieu du Progrès à Tournai Ouest 1, face au complexe Negundo ; l'extension de l'ancienne Maison de l'Entreprises (Negundo II) en vue d'y intégrer un espace de stockage et ainsi libérer un hall relais ; le lancement de la rédaction du cahier spécial des charges relatif à la construction de 3 halls relais et d'un mini Centre d'entreprises sur le site de Qualitis, au cœur du quartier de La Lanterne.

▪ Tournai-Ouest

A Tournai, les travaux de construction du centre d'innovation Negundo et de sa crèche, qui avaient été entamés en novembre 2008, ont été poursuivis tout au long du premier semestre.

L'année a débuté avec la pose des menuiseries extérieures et la mise en œuvre de l'isolation thermique du sol, l'exécution de la chape, l'achèvement des canalisations électriques et de chauffage. En mars, la fermeture complète du bâtiment a permis de continuer les travaux de techniques spéciales. A cette période, la pose de l'isolation thermique et de l'étanchéité du toit était effectuée. En avril, on notait l'achèvement du cloisonnement des bureaux, en mai, la pose des faux plafonds afin de permettre les travaux de peinture et de pose de tapis.

Le bâtiment, composé d'une vingtaine de bureaux et de salles de réunion, a été inauguré le 24 juin, ce après quoi divers équipements multimédia et de télécommunication sont venus parfaire les installations. La mise en service du bâtiment a été effectuée en octobre et les premiers occupants ont été accueillis dès novembre.

Cet investissement de plus de 3,8M€, hors mobilier et équipements complémentaires, a bénéficié à hauteur d'environ 90% du soutien des fonds européens et wallons. Les travaux d'aménagement de la crèche se sont, quant-à-eux, poursuivis jusqu'en septembre avec l'achèvement des revêtements de sol, peintures murales et l'installation des équipements électriques et sanitaires.

La première crèche du réseau intercommunal a été livrée au début du second semestre de sorte que l'ouverture effective a pu se réaliser le 1er octobre après avoir obtenu l'autorisation auprès de l'ONE.



▪ Enghien – Qualitis

A Enghien, le Centre d'entreprises, dont la construction avait été entamée le 30 mars 2009, a été réceptionné et inauguré en date du 8 septembre. Au planning du premier semestre ont figuré installation de chauffage et de ventilation, pose des menuiseries extérieures, pose des façades rideau aux vitrages imprimés, mise en œuvre du puits canadien, installation de l'ascenseur et travaux intérieurs d'équipement et de parachèvement.



Le coût des investissements s'élève à quelque 4,7M€ pour 22 bureaux, munis de salles de réunion super équipées en vue d'héberger de jeunes entreprises à caractère innovant. Pour ce qui concerne la crèche, architecturalement enchâssée sous le bâtiment, il avait été convenu d'en réaliser le gros-œuvre couvert fermé, dans le cadre d'un avenant au marché de travaux du Centre d'entreprises. Les travaux d'aménagement intérieurs sont quant à eux planifiés en 2012.

▪ Frasnes – Site de l'ancienne sucrerie

De crèche, il en a également été question sur le site de l'ancienne sucrerie de Frasnes.

La demande visant à intégrer la construction d'une maison d'enfants au programme d'aménagement global du site avait été lancée auprès du Gouvernement wallon en fin d'année 2009, ainsi qu'un d'appel d'offres restreint basé sur un appel à candidatures.



A cet effet, un investissement de 1,35M€ TVAC a été validé par l'Agence intercommunale en avril en vue d'une réalisation en 2011, le permis ayant été déposé en août 2010. Le Gouvernement wallon, a, pour sa part et lors de sa séance du 27 mai, validé l'obtention des subsides européens à l'intention de ce projet, dont la façade a été harmonieusement dessinée dans le prolongement de celle du Centre d'entreprises.



Centre d'entreprises et halls industriels sont les bâtiments conservés sur le site de l'ancienne sucrerie qui étaient en cours de rénovation durant toute l'année pour un budget total de 2,8 M€ HTVA. Renforcement des fondations, maçonneries, renouvellement des toitures, installation de panneaux photovoltaïques, menuiseries, travaux de techniques spéciales et de finitions intérieures ont été au programme, de sorte à pouvoir procéder à la réception provisoire des travaux à la mi-décembre.

Les 3 halls relais et l'immeuble de bureaux qui ont été livrés seront mis en service en septembre 2011.

▪ Ghislenghien

A Ghislenghien, la construction de 3 halls relais et d'un mini Centre d'entreprises a animé le Trieu de la Sille.

L'entreprise Interconstruct, désignée en octobre 2009, a entamé les travaux le 1er juillet 2010. Préalablement, la demande de permis d'urbanisme avait été introduite en février, afin d'aboutir sur une décision favorable le 12 mai.



Les travaux ont débuté avec la pose de plots de fondation et de colonnes permettant de soutenir les éléments préfabriqués. En raison de leur utilisation, l'évolution du bâtiment était rapide et particulièrement visible. Ce faisant, dès le mois d'octobre, le gros œuvre comprenant les superstructures et les façades était achevé. En décembre, les ateliers étaient couverts et fermés et les menuiseries extérieures étaient en cours de pose. La finalisation des ouvrages, dont le budget total est de l'ordre de 1,7M€ HTVA, est prévue au cours du second trimestre de 2011.

Le réseau intercommunal de crèches multi-entreprises devant être étoffé en 2011 et 2012, la réflexion relative à l'installation d'une crèche dans l'ancienne gare de Ghislenghien a été menée à terme. En raison de l'instabilité du bâtiment existant et du coût excessif que représenterait sa rénovation, il a été opté pour la construction d'un bâtiment neuf situé à la rue des Bergeronnettes. L'élaboration du projet évalué à 900.000 euros (tvac) ainsi que la procédure d'adjudication ont été menés durant les deuxième et troisième trimestres, en vue d'aboutir à la désignation de l'entreprise. Ces travaux seront réalisés durant l'année 2011.

Au total, des réalisations à hauteur de 11 millions d'euros ont eu lieu au sein du parc de bâtiments relais, en 2010. En outre, les projets dont les études et adjudications ont été effectuées permettront de respecter la politique de consolidation des infrastructures relais, telle qu'elle a été définie dans le Plan stratégique.

c) Vers une gestion immobilière intégrée des bâtiments relais

L'accroissement du nombre de bâtiments relais et la diversification de l'offre imposait la mise en place d'une gestion immobilière rigoureuse et intégrée des espaces d'accueil. La prise en charge des volets commerciaux, administratifs et techniques de la gestion des bâtiments relais a ainsi été transférée, pour partie, vers une équipe renforcée d'hôtesse gestionnaires établies au sein-même des centres. A cet effet, il a été prévu 5 emplois temps plein.

En outre, la division du territoire en deux zones distinctes permettra d'assurer de façon optimale la gestion et la maîtrise des coûts. Ainsi, la zone de Tournai et ses environs (ouest) est à présent articulée autour du pôle "Negundo", tandis que celle de Ghislenghien et Enghien (est) l'est autour du pôle « La Lanterne ». Tant la proximité par rapport aux locataires que les avantages de la gestion centralisée ont été recherchés.

Il y a lieu de noter que, outre les locations d'espaces de bureaux, celles des halls relais représentant un travail non négligeable ont également été regroupées au sein de cette équipe. En terme statistique, la situation établie en fin d'année laissait entrevoir, pour la zone est, la gestion de 13 halls relais occupés à plus de 80%, une quinzaine de bureaux au sein du centre "La Lanterne", une dizaine de modules au sein du centre "Les Myosotis" et un total d'une trentaine de locataires. Dans la partie ouest du territoire, on comptait 21 halls relais occupés à quasi 100%, une crèche, une vingtaine de bureaux au sein du centre "Negundo" et globalement une trentaine de locataires.

L'ensemble de la structure organisationnelle établie cadre également avec la volonté d'accroître la qualité des services fournis, et de migrer vers des locations "full services". Celles-ci intègrent la gestion globale des espaces mis à disposition, dont notamment la téléphonie, l'accès internet, les services de nettoyage, le gardiennage, le parking, l'hôtesse d'accueil (gestion du courrier). Un accent particulier a été mis sur les équipements de télécommunication. A ce

titre, l'Agence intercommunale a fait procéder à l'installation de fibres optiques, et ce en vue d'interconnecter l'ensemble de ses bâtiments existants et futurs.

En 2010, les recettes liées aux espaces locatifs ont été de 660.275 € , soit 11,7% du chiffre d'affaires, accusant une progression de 17 % par rapport à 2009. Cette augmentation se justifie aussi par le changement d'enregistrement des loyers des deux Centres d'entreprises existants.

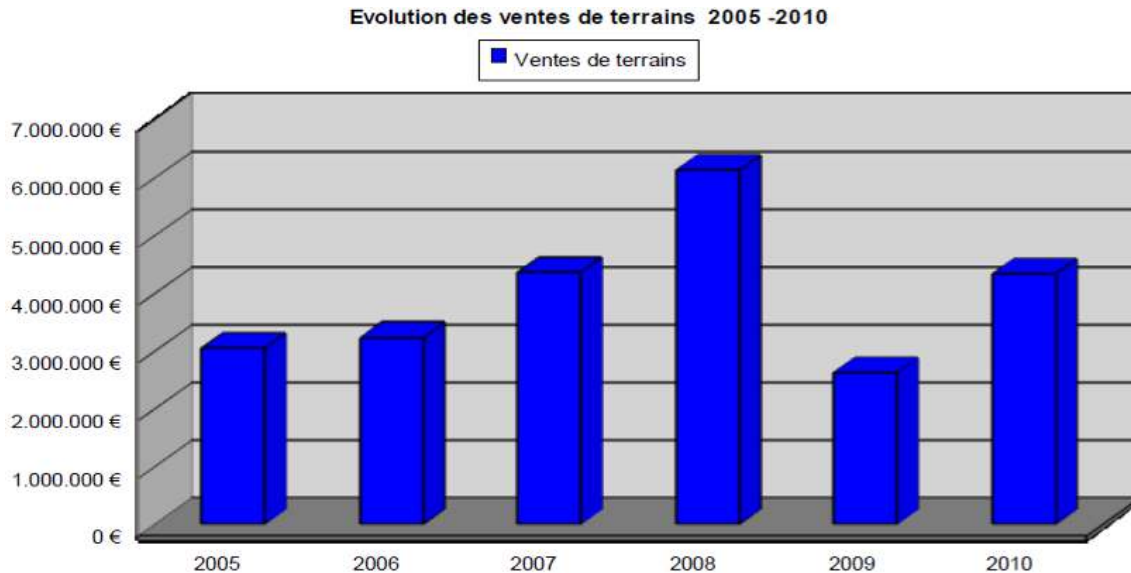
L'effet de la mise à disposition de bâtiments supplémentaires se notera davantage à partir de 2011 en termes de progression du chiffre d'affaires et de structuration des produits de l'intercommunale.

Notons que courant 2010, dans le cadre de la mise en fonctionnement des différents centres d'entreprise, un marché public a été passé afin d'interconnecter les différents bâtiments entre eux à l'aide de fibres optiques, et ceci dans le but de pouvoir mutualiser un maximum de services. Une connexion Internet, proposant un débit montant et descendant de 100 Mb a été mise en service au travers de la société Belnet, et est partagée entre les différents bâtiments. Ces liaisons « inter sites » permettent également de faire transiter tous les appels téléphoniques entre bâtiments sur ce lien, et ainsi de diminuer les coûts de fonctionnement. Cela a également permis de placer les différents centraux téléphoniques en « cluster », et d'ainsi être moins sensible aux dysfonctionnements locaux. Toutes les différents techniques mises en place nous permettent « d'isoler » nos différents locataires entre eux, mais également de les « rapprocher » dans le cas où ils auraient un local dans différents bâtiments, et ce, de façon transparente pour eux.

d) Commercialisation de terrains équipés en 2010

La commercialisation des parcelles de terrains à destination des entreprises est l'activité la plus en aval de la DEI.

Au 31 décembre 2010, 7 ventes avaient été réalisées pour un montant total de 4.377.735 euros, correspondant à 103% de l'objectif de vente défini lors de l'élaboration du budget initial (4,2M€).



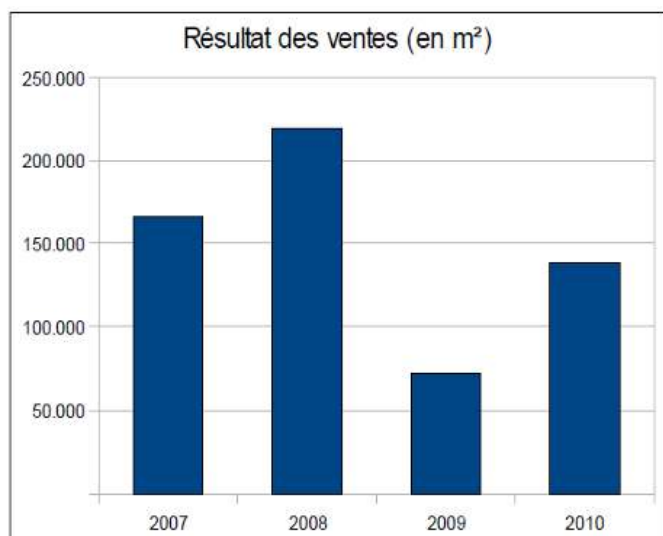
Lors de la révision budgétaire de mi-exercice et, au vu de la conjoncture qui restait difficile, l'objectif financier de vente avait été revu à 3.200.000 euros. Le chiffre enregistré représente donc un taux de réalisation de 137% rapport aux objectifs révisés.

Quatre dossiers sur sept, soit 80% du montant annuel des ventes, ont été réalisés au cours du seul mois de décembre. La tendance constatée en 2009 (71% du produit des ventes réalisé lors du quatrième trimestre) a donc encore été renforcée, avec une concentration significative des ventes en fin de période.

En termes de surfaces, ces ventes ont concerné 13,8 hectares, contre 7,2 hectares en 2009. L'objectif de vente fixé par le Plan stratégique mentionnait 12 hectares. Le résultat enregistré représente donc un taux de réalisation de 115% par rapport aux objectifs initiaux.

Le prix moyen de vente au m² s'est établi au ratio de 31,56 euros (contre 36,43 en 2009). La diminution du prix de vente moyen s'explique par la part importante prise dans le volume des ventes par des terrains industriels situés sur la ZAE de Leuze-Europe, dont le prix de référence est de 30 euros le m². La tendance sur le long terme n'en demeure pas moins une augmentation du prix de vente moyen au m².

Si le résultat financier est satisfaisant, les surfaces vendues étaient encore en deçà des moyennes établies. L'effet de la crise n'était donc pas encore totalement résorbé. A titre de comparaison, pour un résultat financier similaire en 2007, 16,7 hectares avaient alors été vendus. Malgré la crise, la moyenne annuelle des ventes sur les quatre dernières années a quand-même été établie à un peu moins de 15 hectares.



La répartition territoriale des ventes en 2010 était la suivante :

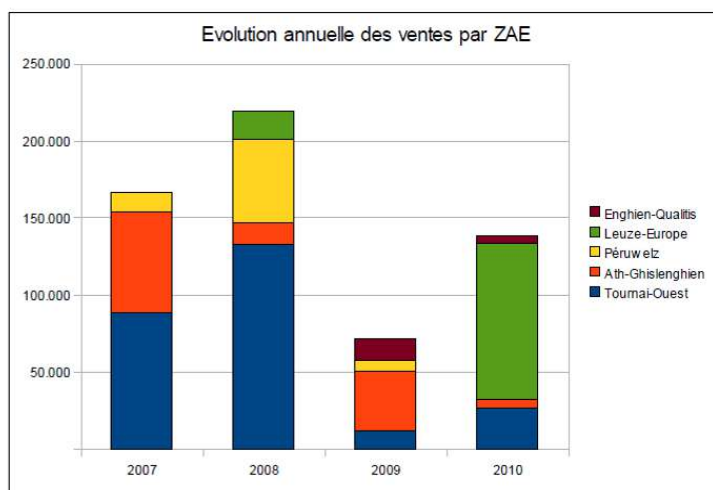
ZAE	Dossiers	Surface (m ²)	% des surfaces
Tournai Ouest	2	26.419	19%
Ath-Ghislenghien	1	5.445	4%
Leuze-Europe	3	101.963	74%
Enghien – Qualitis	1	4.850	3%
	7	138.677	100%

La part prise par la ZAE de Leuze Europe est significative. Ceci s'explique de par le fait qu'y était localisée la seule réserve foncière de l'Agence intercommunale en 2010. Les deux dossiers traités à Tournai concernaient, quant à eux, l'extension future d'implantations existantes.

L'analyse du graphique ci-joint témoigne bien de la raréfaction des terrains sur les deux zones les plus attractives du territoire (Tournai Ouest et Ghislenghien), ce qui handicape le développement socio-économique de la Wallonie picarde.

Sur les quatre années de référence, Tournai ouest représentait ainsi 44% des ventes en surface malgré la faiblesse des ventes ces deux derniers exercices.

Enfin, un élément positif de l'année 2010 est lié à la poursuite de la commercialisation de Qualitis, entamée en 2009. Au cours des deux derniers exercices, 1,8 hectare a été vendu.



e) Mutation vers des ZAE durables et respectueuses de leur environnement

Initiée depuis 2006, la politique de l'Agence intercommunale en matière de développement durable a été particulièrement renforcée au cours de l'année 2010, et ce tant au niveau des réalisations effectives que par rapport à la définition de projets futurs. Des éléments de production directe d'énergie durable ont vu le jour, ainsi que l'intégration des dimensions paysagères et environnementales dans les réflexions et travaux d'aménagement des zones d'activité économique.

▪ Mise en œuvre d'équipements de production d'énergie verte

Le premier projet mis en œuvre aux côtés d'Electrabel concerne le Parc éolien de Leuze-en-Hainaut, comportant 10 machines (7 Electrabel, 2 ELSA/IDETA et 1 PELZ). Les travaux préparatoires ont été entamés en novembre 2010 (pieux et fondations), de sorte à pouvoir implanter les unités de production attribuées à ELSA et les rendre opérationnelles dès la fin du premier semestre de 2011.

L'obtention de crédits par la société PELZ ayant été retardée, et ne souhaitant pas perturber le planning des travaux, ELSA a pris en charge la construction de la machine qui était initialement dévolue à sa partenaire et en gardera la propriété si cette dernière ne voyait pas ses problèmes résolus. Le budget de mise en œuvre des 3 machines se porte à quelques 10 M€ HTVA, études et travaux annexes inclus. Plus de 2,6M€ HTVA ont été consacrés à ce dossier en 2010.

Cette politique volontariste, axée sur les équipements de production d'énergie verte, a également été soutenue pour ce qui concerne le futur parc éolien de Tournai-Ouest 3. La définition claire d'un partenariat avec SPE LUMINUS et du rôle de chacune des parties a permis le démarrage des études (études de vent et analyses environnementales) visant à l'introduction du permis au cours du premier semestre de 2011.



Le projet de Parc éolien, mené en partenariat avec WIND ENERGY POWER sur les communes de Silly et Ath, a, quant à lui, été retardé en raison de difficultés liées à l'obtention du permis unique. En effet, le permis octroyé le 29 octobre 2009 et autorisant la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 7 machines d'une puissance unitaire de 2 à 3 MW a, tout d'abord, fait l'objet d'un recours visant la suspension et l'annulation directe de l'acte. En date du 4 mai, le Conseil d'Etat prenait alors un arrêt d'annulation direct du permis, et ce en raison du manque flagrant de motivation de celui-ci. Dans la foulée, le Ministre Henry a pris un nouvel arrêté d'octroi en date du 3 juin 2010, gommant les erreurs précédentes. Néanmoins, l'opposition ne s'étant pas apaisée pour autant, une requête unique en suspension/annulation a été de nouveau introduite auprès du Conseil d'Etat en date du 6 août, invoquant une motivation, par endroits, inadéquate et le non respect des normes de bruits légalement admises.

Il est évident que l'instabilité générée par ces éléments perturbait les démarches de commande et de mise en œuvre du parc.

A côté de ces projets d'envergure, une attention particulière a été accordée au mini-éolien, qui a fait surface au crématorium (Les Blancs Arbres) et à proximité des Centres d'entreprises nouvellement construits. Cinq mini-éoliennes installées en bordure de l'autoroute E429 desservent le Centre d'entreprises "La Lanterne" tandis que 2 petits 'moulins' ont été installés au Trieu du Progrès. D'autres de ces implantations à caractère symbolique ont été envisagées pour le site de l'ancienne sucrerie de Frasnes et le Trieu de la Sille à Ghislenghien.

Les panneaux photovoltaïques ont été tout autant présents dès 2010, sur les toitures des Centres d'entreprises "Negundo" (Tournai) et "Le Carré Long" (Frasnes). Par ailleurs, le projet visant à l'installation de 600 m² de modules solaires photovoltaïques sur les toitures de halls relais de Tournai et Ghislenghien a été concrètement mené afin d'aboutir, courant septembre, à la désignation de l'entreprise Delta Luminance. Celle-ci procèdera à cette réalisation dont le coût de 625.000 euros (TVAC) est subsidié à 95%. Un dossier comparable a également été programmé dans le cadre de l'extension de l'ancien Centre d'entreprises de Tournai Ouest1 (Negundo 2). Ce site devrait également se voir doté de panneaux photovoltaïques ainsi que d'une mini-éolienne (25-30 kWc) développée par une jeune entreprise innovante implantée en Wallonie picarde.

La concrétisation de l'installation de dispositifs de production et d'utilisation d'énergies renouvelables a ainsi été introduite en 2010.

- **Intégration des dimensions paysagères et environnementales dans les réflexions et travaux d'aménagement des ZAE**

La qualité des aménagements a été au cœur des préoccupations lors de la définition des projets d'extension, veillant à une amélioration générale du cadre paysager et environnemental des zones d'activité économique : cheminements piétons, présence de trottoirs, merlons et accotements plantés, zones vertes d'isolement, aménagement de bassins composés d'espèces naturelles. En outre, des projets de plantations d'arbres dans les zones existantes de Leuze, Tournai et Ghislenghien ont été définis et budgétés.

Dans ce cadre, et plus concrètement sur la zone d'activité économique de Tournai Ouest 1, le bout de la rue de l'Ancienne Potence a vu l'achèvement des travaux de requalification paysagère du "Trieu du Progrès".

Les nombreuses plantations d'arbres, de haies et de prés fleuris y ont été effectuées jusqu'en juin, et ce à hauteur de 80.000 euros TVAC de dépenses en 2010.



Cette requalification a été suivie, en septembre, par celle du rond-point d'accès situé en sortie de l'autoroute E42. L'aménagement des trottoirs et la réparation de la voirie ont été effectués. L'aménagement paysager du rond-point même a été reporté en raison de l'intervention prochaine

à cet endroit d'un autre opérateur.

Le Trieu du Marais constitue le troisième élément qui a, comme son nom l'indique, été aménagé dans le respect des espaces et des systèmes naturels de gestion des eaux. Les plantations ont été réalisées de manière à garantir une bonne intégration de ce trieu. Les abords de la voirie ont été plantés d'un alignement d'érables et une haie de charme sépare le trottoir de circulation. Sur chaque parcelle privée, un alignement de saules a été planté le long du fossé. Ceux-ci seront entretenus en têtard. Dans les zones vertes des bassins, des espèces indigènes ont été plantées de manière à favoriser le développement de la biodiversité sur le site. Enfin, la zone d'isolement été boisée en vue d'assurer la transition entre la zone d'activité économique et le noyau d'habitat.



La dimension environnementale et écologique était également très présente dans les nouveaux bâtiments mis en service, alimentés non seulement par des sources d'énergie renouvelable mais également dotés de systèmes énergétiques performants tels que pompe à chaleur, puits canadien, façade double peau. A titre de repère, ces bâtiments présentent un coefficient K < à 30.

L'ensemble de ces considérations et la volonté forte de poursuivre dans cette direction ont engendré le dépôt d'un dossier d'envergure, visant à transformer les zonings en "éco-zonings". La zone d'activité économique de Leuze a été sélectionnée à cette fin, en vue d'y mener une expérience pilote dont les études de faisabilité peuvent être cofinancées dans le cadre du Plan Marshall 2.VERT (axe 4 mesure IV.2.B.3). Les services de la DEI se sont attelés à définir les pistes de projets durant l'été 2010, en vue d'un dépôt de dossier au début de l'année 2011. Six thématiques ont été développées en vue d'être évaluées quant à leur faisabilité.

Il s'agit de : l'énergie (optimiser l'utilisation locale de l'énergie verte produite localement), la gestion et l'animation de la zone (faciliter la vie au sein de la ZAE), la mobilité (diminuer l'auto-solisme et favoriser le covoiturage), l'aménagement et l'équipement (promouvoir la biodiversité via des espaces verts de qualité), l'eau (préserver l'équilibre des eaux), la matière (optimiser l'utilisation des coproduits).

Au total, ce sont 14 études de faisabilité qui devraient voir le jour, la plus importante visant la mise en place du réseau électrique intelligent au sein du "Smart Square" de Leuze Europe 2.

IV. B. Direction de la Valorisation du territoire

IV. B. 1. Mission et objectifs

La Direction de la Valorisation du Territoire (DVT) a pour mission de détecter, d'analyser et de développer les projets qui peuvent être une source de valeur ajoutée pour le territoire à la condition que ceux-ci cadrent avec les compétences de l'équipe qui regroupe des compétences d'aménagement, de promotion touristique, de marketing et de communication.

Cette direction coordonne par ailleurs les opérations de communication et de marketing au sein de l'Agence intercommunale avec la volonté d'aller plus loin, notamment dans une perspective territoriale liée à la Wallonie picarde.

IV. B. 2. Programmation et réalisations

a) Stratégie de territoire, réseaux et mobilisation de moyens

▪ Wallonie picarde

Outre les travaux et éléments annoncés plus en avant dans le présent rapport, soulignons le rôle de précurseur de la Wallonie picarde dans de nombreux domaines. En effet, démarche innovante à l'échelle de la Wallonie picarde, la mise en place du schéma directeur du vélo a été reconnue comme initiative pilote par la Wallonie.

Même constat positif et encourageant pour la stratégie et les outils e-marketing initiés en Wallonie picarde : la démarche amorcée par IDETA sera amenée à faire florès dans le sud du pays !

▪ Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Outre l'action d'IDETA au travers de ses représentants au groupe de travail de l'Euro métropole, l'exercice 2010 a ainsi été mis à profit pour mener le diagnostic des différentes régions, élaborer une stratégie de promotion et un plan d'actions. Parmi celles-ci, l'édition d'une carte touristique commune (120.000 ex) a été finalisée en 2010.



Au cours de l'exercice écoulé, deux dossiers Interreg IV ont été introduits :

➤ LKT Tourisme

Chapeauté par IDETA en collaboration avec Lille Métropole Communauté urbaine et Westtoer, le projet LKT Tourisme ambitionne de créer un office de tourisme virtuel actif pour les territoires de Lille, du Courtrais et de la Wallonie picarde.

Des campagnes de promotion communes et ciblées sont prévues sur les marchés domestiques et internationaux (budget 1.350.000 €).

➤ Green Links

Piloté par IDETA en collaboration avec Lille Métropole Communauté urbaine, le projet Green Links prévoit le renforcement des connexions vertes entre les trois villes phares de l'Euro métropole, la création d'un axe vert structurant entre Lille à Bruxelles (au travers, notamment, du réaménagement de la Ligne 87 en Wallonie picarde) qui pourrait inscrire par ailleurs la Wallonie Picarde dans la dynamique de l'Euro vélo 5 Londres-Rome, la mise en œuvre du schéma directeur du vélo avec sa connexion au versant flamand (budget 4.600.000€).

Courant 2010 a également été initiée une réflexion sur l'intégration de l'identité euro métropolitaine sur les différents supports de communication de la Wallonie picarde, afin d'affirmer encore davantage la place de cette dernière dans cet ensemble transfrontalier porteur d'avenir.

▪ **Centre d'ingénierie touristique de Wallonie (CITW)**

L'Agence intercommunale IDETA assure la présidence du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie.



Le CITW est le fruit d'une coopération innovante entre intercommunales (Idelux pour la province du Luxembourg, SPI+ pour la province de Liège, BEP pour la province de Namur, Igretec pour la région de Charleroi et IDETA la région de Tournai). Ce nouvel organe a pour mission de mettre en cohérence l'ingénierie touristique en Wallonie, de dégager des synergies, de l'efficacité et des économies d'échelle dans les actions menées par les cellules d'ingénierie touristique des intercommunales, d'être un soutien stratégique et d'offrir une expertise au Cabinet du Ministre en charge du Tourisme.

Au total, 160 études ont été initiées depuis 2 ans à l'échelle de la Wallonie, avec pour ambition de favoriser le développement de partenariats public-privé, la requalification de certains équipements structurants, la définition de stratégies de développement, la réalisation de plans-qualité et de master plans, l'investissement privé, la contribution au développement de l'attractivité de la Wallonie.

▪ **Soutien aux parcs naturels**

Le nouveau décret voté en 2008 et relatif aux parcs naturels, qui entre en vigueur en 2011, confie aux parcs naturels 7 missions :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager,
- contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable,
- encourager le développement durable sur le territoire du parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie,
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne,
- rechercher la collaboration entre les parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes,
- susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

Pour mener à bien leurs actions, les deux Parcs naturels s'insèrent notamment dans plusieurs programmes européens, dans le cadre d'Interreg (Prosenols, Parc naturel transfrontalier du Hainaut...), et font dès lors preuve chacun d'une utilisation très efficace des moyens financiers octroyés.

Pour rappel, le Parc naturel du Pays des Collines (24.000 ha) se répartit sur les entités d'Ath, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing et Mont-de-l'Enclus. Basée à la Maison du Parc, à Ellezelles, la structure occupe 5 personnes, et gérait, en 2010, un montant total de subventions de plus de 250.000 euros.

Le Parc naturel du Pays des Plaines de l'Escaut (26.500 ha), quant à lui, s'étend sur les entités d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes. Installée dans les locaux de la Maison du Parc à Bonsecours, l'équipe du PNPE compte 27 personnes, et gérait en 2010 un montant total de subventions de plus d'un million d'euros.

Le secteur « Parcs naturels » au sein d'IDETA et l'organe de gestion y associé veillent cependant à respecter l'autonomie de gestion et mettent à disposition de la Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et à la Commission de gestion du Parc naturel du Pays des Collines, les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à l'accomplissement des missions évoquées ci-dessus.

Outre les actions classiques de l'Agence intercommunale dans le soutien aux parcs, IDETA veille :

- à aider les deux parcs dans leur consolidation administrative et financière (financement à un coût optimal, procédures comptables,...);
- à mettre en avant la valeur ajoutée des parcs en termes de services auprès de la population ou des communes;
- à intégrer systématiquement les parcs dans la politique de communication de l'Agence intercommunale.

IDETA a particulièrement soutenu la demande de nouvelle convention « Vers une agriculture durable plus autonome, plus économe et respectueuse de l'environnement : sensibilisation et encadrement des agriculteurs » pour la période 2009-2010 qui a été approuvée par le Ministre compétent. Dans le cadre de cette convention, nous avons pu fournir aux Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et du Pays des Collines un soutien administratif et financier.

Cette convention, qui couvre l'ensemble de la Wallonie picarde permet l'emploi de 1,75 équivalent temps plein à partager entre les deux parcs pour la promotion des mesures agro-environnementales et le soutien des agriculteurs engagés dans cette démarche.

Le financement des deux parcs naturels que compte la Wallonie picarde s'opère au travers du secteur « Parcs naturel » d'IDETA, via la redistribution des cotisations versées par les communes affiliées.

▪ **Rapport d'activités 2010 de la Commission de gestion du PNPE - Synthèse**

La mise en œuvre du plan de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut par sa Commission de gestion, repose sur une équipe technique structurée autour de 6 missions : administration générale, ressources et milieux naturels, agriculture et développement rural, aménagement du territoire et paysage, éducation au territoire, éco-citoyenneté et accueil du public, communication.

Le Parc naturel, depuis une quinzaine d'années d'existence, a engrangé une série de chantiers, de projets et se met au service de son territoire, dans une dynamique transfrontalière avec son homologue le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, pour former le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Le renouvellement du label « Parc naturel » de ce dernier, au travers d'une charte à dimension transfrontalière, engage les 2 territoires de manière exemplative.

La mise en réseau des acteurs et gestionnaires, ainsi que la mise en œuvre des projets contribuent à matérialiser et mettre en cohérence plusieurs dispositifs européens, à savoir Natura 2000, la Directive-Cadre sur l'Eau, la Convention européenne du Paysage, notamment.

Une trame écologique transfrontalière se construit, qui repose notamment sur la gestion des connaissances en matière de patrimoine naturel (bases de données, poursuite et approfondissement des inventaires de groupes cibles...) et sur la préservation des sites de grand intérêt biologique. Ainsi, on compte en 2010 près de 75 hectares gérés, en propriété, conventionnés ou en co-gestion et près de 96 journées et chantiers de gestion. La préservation de la nature « ordinaire » fait également l'objet d'une série d'actions : verger conservatoire, mares, prés fleuris, plantations de haies, gestion différenciée pour les communes et gestionnaires publics, gestion des plantes invasives, préservation du patrimoine arborée en général, biodiversité en milieu agricole... Un réseau d'éco-jardiniers (des habitants du territoire s'engageant dans une démarche de jardins au naturel et prêts à partager leur connaissance) se met en place et rassemble déjà une quarantaine de jardins labellisés.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut porte la création du Contrat de rivière « Escaut-Lys » qui rassemble 14 communes du bassin versant de l'Escaut et de la Lys. La préservation des zones humides, une meilleure connaissance et une gestion plus écologique des cours d'eau et de la trame bleue guident les démarches entreprises. On citera par exemple un inventaire des zones humides, la réalisation d'une étude historique sur 2 cours d'eau transfrontalier ainsi qu'une étude pilote sur la gestion intégrée de l'Elnon, afin de résoudre des problématiques d'inondations et d'entretien de ce cours d'eau.

50% du territoire est occupé par l'activité agricole. Les actions agricoles du Parc naturel visent le maintien du tissu rural, la sensibilisation des agriculteurs à la gestion raisonnée et adaptée de leur patrimoine et la promotion d'une agriculture de qualité.

Ainsi, le Parc naturel remet des avis techniques dans le cadre du programme agri-environnemental et aide les agriculteurs de l'ensemble de Wallonie picarde, au côté du Parc naturel du Pays des Collines. Les problématiques d'érosion des terrains agricoles, de protections des eaux et notamment d'accessibilité du bétail au cours d'eau sont ainsi traitées. D'autre part, des actions de sensibilisation des agriculteurs sont effectuées pour optimiser la gestion des prairies temporaires et permanentes, dans un but de fournir un fourrage de qualité et d'augmenter l'autonomie des éleveurs en matière d'alimentation animale.

En matière de produits locaux, de multiples actions sont entreprises afin de favoriser le rapprochement entre les producteurs et les consommateurs, de dynamiser la commercialisation des produits en circuit court, de sensibiliser le public et les scolaires. Jury « Les fins gourmets du Parc naturel des Plaines de l'Escaut », réseau de boutiques du terroir, carnet des producteurs, marchés, semaine du Goût sont quelques unes des activités organisées autour du thème « Consommons local ».

La préservation et la valorisation des paysages du Parc naturel nécessite de développer des outils de connaissance, d'analyse et de sensibilisation. Des atlas communaux regroupent diagnostics, études paysagères et cahier de recommandation pour constituer un outil d'aide à la décision pour les communes, qui peuvent également s'appuyer sur l'avis que remet le Parc naturel sur une série de catégorie de permis.

Un Observatoire transfrontalier des paysages, projet-pilote en la matière permet, à travers le suivi photographique de 60 points de vue, d'appréhender les mutations du territoire. Le site internet www.observatoire-paysages.pnth.eu permet aux habitants de parer un paysage.

Des projets « amélioration des abords de ferme », « entrées de village », des formations aux paysages et des documents techniques tels que « Construire le paysage de demain, 7 questions-clés pour réussir son projet de construction de rénovation », « Placer une clôture... un geste anodin ? » ou « L'habitat rural traditionnel du PNPE : conseils à la restauration et à la réaffectation » sont autant d'outils pour passer de la théorie à la pratique.

Enfin, dans le cadre de l'aménagement foncier rural, des propositions d'aménagement sont réfléchies afin de supprimer des points noirs en matière d'inondation et de coulées boueuses, tout en contribuant au paysage et à la fonctionnalité du réseau écologique.

Le territoire vit pour et avec ses habitants. Une démarche d'éco-citoyenneté accompagne le projet de territoire. De multiples initiatives visent à impliquer les scolaires, les familles pour une meilleure prise en compte de la responsabilité de chacun. Projets pédagogiques, sorties familiales, manifestations grand public ou plus ciblées, approche culturelle se déploient pour toucher le plus grand nombre et favoriser la découverte

Le projet des « Ecoles nature et éco-citoyennes » encourage et aide les écoles à s'investir dans le développement durable. A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, une cinquantaine d'activités familiales et grand public (stands, balades guidées, expositions) ont rassemblé près de 2.000 personnes. L'accessibilité, l'accueil du public en milieu ouvert, la randonnée font également l'objet de différents projets.

A noter que la « Route paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut » (un itinéraire touristique de 120 km jalonné d'une trentaine de panneaux d'interprétation) s'est vue décernée le prix « Paysage « 2010 de la Région wallonne.

Soucieux d'informer élus, habitants et acteurs institutionnels, le Parc naturel multiplie les outils et moyens de communications. Un nouveau site internet www.plainesdelescaut.be, un cinquantaine de documents graphiques (dont un « Journal des habitants tirés à 30.000 exemplaires), autant de communiqués de presse, ont accompagné les activités du Parc naturel tout au long de 2010.

▪ **Rapport d'activités 2010 de la Commission de gestion du PNPC – Synthèse**

L'année 2010 a, de nouveau, été riche en actions menées et en projets développés, le tout dans le cadre des missions décrétales d'un parc naturel. Le travail réalisé par les cellules « Ressources et Milieux Naturels » et « Sensibilisation à la Conservation de la Nature » a consisté principalement : à poursuivre l'application du plan de gestion du projet Conservation de la Nature 2009/2010, à établir un nouveau plan de gestion pour un projet Conservation de la Nature 2010/2011, à développer le projet « Jardin au Naturel ».

Ce dernier a suscité la curiosité de plus de 450 participants venus apprendre les éco-conseils pratiques pour produire des denrées alimentaires de façon respectueuse de l'environnement. La mission « Ressources et Milieux Naturels » a réalisé une douzaine de journée de gestion dans le cadre de la restauration de sites naturels. La lutte contre les espèces végétales invasives a également été un gros axe de travail.

La mission « Sensibilisation à la Conservation de la Nature » a continué son travail, notamment au travers du Service Intervention-Conseil (suivi d'espèces et conseils d'aménagements liés aux espèces, pose de panneaux « migration de batraciens, soirée de sensibilisation...). Pour les chauves-souris : 8 sites visités, 23 appels téléphoniques, 7 visites de conseils d'aménagement.

Les inventaires sur terrain (30) se poursuivent, et font désormais l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de l'Association pour l'Etude de la Floristique dans le cadre de l'actualisation de l'Atlas Botanique de Wallonie. Nous remercions les Guides-Natures des Collines pour ce travail d'inventaire. La protection du paysage s'est traduite au travers de la remise de 255 avis en matière d'urbanisme et par l'accompagnement des agriculteurs et particuliers pour la plantation de haies, vergers et alignements d'arbres (11 dossiers).

Les sujets des animations proposées aux enfants se sont multipliés en cours d'année, touchant environ 1300 jeunes. Les thèmes développés sont multiples : animations ponctuelles, stages pendant les vacances scolaires, mercredis après-midi du P'tit scientifique, développement de projets extra-scolaires et en collaboration avec diverses structures du Parc. Notre collaboration avec les résidents de la Cassine s'est poursuivie cette année encore. En échange de leur travail, des journées d'animations leur sont offertes.

Le travail mené dans le cadre du programme Interreg IV « Prosensols » dont le Parc a la charge d'une action complète a vu la finalisation et la concrétisation de l'ensemble du package didactique tel que défini dans la fiche-projet : exposition bilingue et tout public, 3 dossiers didactiques, 12 valisettes pour faire des expériences sur le sol, mise sur pied de formations pour enseignant. 1100 dossiers didactiques ont été distribués dans les écoles intéressées, 5 valisettes ont été prêtées, 1200 personnes ont visité l'exposition qui était dans 3 sites du Hainaut, 1 formation pour enseignant et autres (indépendants, contrat de rivière,...). 10 réunions se sont tenues. Le Parc a également sensibilisé la population aux enjeux de la protection des sols lors de diverses conférences et a participé à 2 formations.

Le projet Interreg Dur'Agriso s'est exprimé au travers du diagnostic d'exploitations et de la participation à diverses manifestations. 10 exploitants hennuyers participent à la démarche. Outre la rédaction d'avis techniques pour le maintien et le développement de la biodiversité en zone agricole, les missions développées dans le cadre de la convention « mesures agri environnementales » consiste également à sensibiliser les agriculteurs aux nouveaux modes de production plus économes et autonomes, à rapprocher les citoyens et les agriculteurs et à maintenir et améliorer le paysage et le cadre de vie.

Cette année encore, le Parc a édité 2 journaux du Parc qui furent distribués à 2 x 10.000 exemplaires. Ces journaux permettent de montrer les différents projets sur lesquels l'équipe travaille au jour le jour. C'est un bon outil de valorisation du territoire et de communication. Un « Blog » a également été créé. Terminons en remerciant vaillamment toutes les personnes et associations qui collaborent à nos projets, soutiennent le Parc naturel dans nos actions et participent aux multiples réunions de travail (Urbanisme, Conservation de la Nature, ...).

Pour davantage de détails sur les réalisations des deux parcs naturels au cours de cet exercice 2010, nous reportons donc le lecteur aux rapports des Commissions de gestion respectives des deux parcs pour les faits marquants et le bilan

des activités de l'année 2010. Ces rapports d'activité des Commissions de gestion des Parcs naturels sont consultables sur le site internet d'IDETA ou des parcs naturels, et peuvent être obtenus sur demande :

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins, 31
7603 Bon-Secours
069/77.98.70
www.plainesdelescaut.be
parcnaturel@plainesdelescaut.be

Parc naturel du Pays des Collines
Ruelle des Ecoles, 1,
7890 Ellezelles
Tél.: +32(0)68/54.46.03
www.pays-des-collines.be ou www.paysdescollines.be
s.bredart@pnpc.be

Le rapport d'activités 2010 complet du PNPE peut être téléchargé sur le lien
http://www.plainesdelescaut.be/_FTP/RA/ra2010.html

▪ Club 'Villes d'Art'

Les 5 villes d'art wallonnes (Tournai, Mons, Charleroi, Namur et Liège) ont bénéficié conjointement en 2010 d'un budget de promotion touristique dont la mise en œuvre est pilotée par l'Office de promotion du tourisme de Wallonie. IDETA assure la représentation de Tournai et sa région au sein du club « Villes d'art ». A ce titre, IDETA a accompagné la programmation d'une vaste campagne de communication (850.000 €) dédiée aux marchés français, flamand, britannique et néerlandais.



▪ Soutien et accompagnement des communes

En 2010, l'Agence intercommunale IDETA a poursuivi sa politique d'inscription des communes de Wallonie picarde dans une dynamique de développement et de valorisation du territoire : en les associant aux démarches entreprises, aux ambitions déployées, en appuyant et en accompagnant les politiques communales, en coordonnant et en animant des groupes de travail transversaux sur le terrain, en partageant expériences et connaissances avec les mandataires et techniciens communaux. Loin de vouloir se substituer aux acteurs locaux, IDETA entend faire constamment profiter ces derniers de ses expertises techniques internes et externes afin de soutenir les dynamiques locales.

L'accompagnement des communes se décline aussi de manière contractuelle, au travers d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) confiée à IDETA. C'était le cas, en 2010, pour 5 communes et 2 partenaires, avec des objectifs d'élaboration de master plans de développement ou de mise en œuvre de projets. C'était le cas également pour 4 communes accompagnées par IDETA dans le cadre de la définition de leur Programme communal de développement rural.

Grâce à une recherche constante de pistes de financement pour ses projets mais également pour les initiatives communales, IDETA a su obtenir près d'un million d'euros de subventions dans le courant 2010.

En sus, IDETA pilote deux études urbanistiques pour compte de la Région wallonne (RUE pour le projet de Centre de sports nature d'Antoing, réhabilitation de la sucrerie de Brugelette), assure (en synergie avec les équipes communales et autres acteurs dynamiques) la coordination de 3 portefeuilles de projets Convergence. Réunis, les chantiers en cours à Tournai, Péruwelz et Lessines reposent sur près de 38 millions d'euros et affichent chacun un respect des délais imposés par les pouvoirs subsidiaires. Sur le plan transfrontalier, par ailleurs, IDETA a également assumé en 2010 le pilotage de deux projets Interreg (Inno Rando Pour Tous et Voie Romaine) en compagnie de nombreux partenaires français et flamands.

En fin d'exercice, ce ne sont pas moins de 180 dossiers qui étaient en cours de mise en œuvre, en étroite collaboration avec toutes les communes du territoire et autres partenaires publics, associatifs et privés !

b) Aménagement et urbanisme

▪ Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire (SVAT)

Les premières réflexions quant à l'établissement d'un Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire en Wallonie picarde ont été entreprises fin 2010.

Identifié comme l'une des actions structurantes du Projet de territoire Wallonie picarde 2025, le Schéma de valorisation du territoire (SVAT) vise à intégrer les différentes initiatives, mettre en cohérence les projets et anticiper les besoins pour faire partager aux acteurs une vision commune de la Wallonie picarde en 2025, en termes d'aménagement du territoire. Il se place comme une tentative pilote de conférer une approche stratégique aux plans de secteur et ce, à l'échelle de notre bassin de vie.

Outil ni contractuel ni contraignant, évolutif et incitatif, il est perçu comme une feuille de route offrant suffisamment de perspective aux décideurs communaux, intercommunaux et régionaux, afin que ces derniers soient à même d'anticiper bon nombre de variables du développement de notre territoire. Les travaux initiaux ont permis de dégager une première approche dans la dissociation entre espaces ruraux, villes, dans la transversalité entre ces derniers et les interconnexions avec les territoires voisins. Cependant, l'étude intégrant une grande multiplicité de variables, il ne pourra s'agir que d'une démarche au long cours et son aboutissement n'est pas attendu avant 2012.

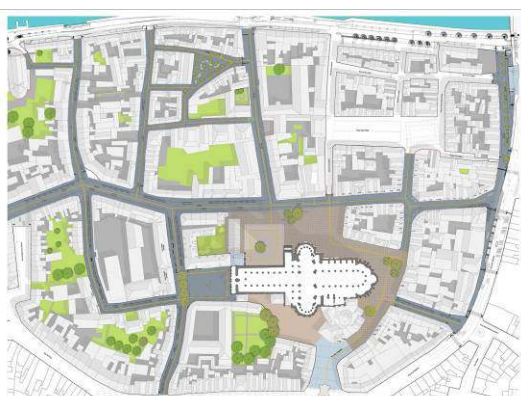
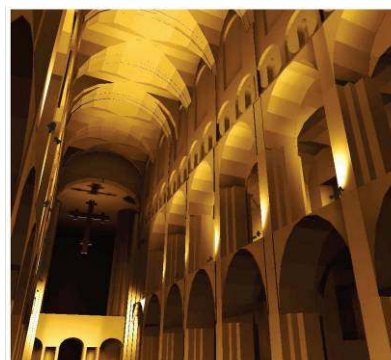
▪ Projets de revitalisation urbaine

L'exercice 2010 a vu l'opérationnalisation de nombreuses phases de chantier dans le cadre des trois portefeuilles de projets Convergence (Tournai, Lessines, Péruwelz) pilotés administrativement et financièrement par IDETA.

➤ Tournai-cœur-cathedral

Pour le cœur historique de Tournai, projet activement mené par les services de la ville, les travaux de voiries ont débuté, tandis que ceux entrepris dans l'ancien Hôtel Dexia se poursuivaient en parallèle avec les nombreuses études urbanistiques et architecturales entamées.

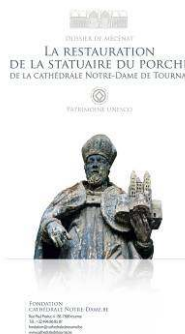
Concernant la Cathédrale Notre-Dame, outre le bon déroulement des phases de chantier (achèvement de la rénovation des toitures, début du chantier de restauration des élévations), les études ont été lancées pour la mise en lumière intérieure de l'édifice. Un sujet, comme d'autres, au cœur de discussions au sein du comité de pilotage (mené par IDETA) qui réunit les différents acteurs institutionnels et opérationnels du projet. Un cahier de charges était en voie de finalisation, fin 2010, tandis que les premières réflexions quant à la mise en lumière extérieure étaient menées.



En marge des chantiers, il s'agissait aussi, en 2010, de semer les ferments d'une nouvelle identité touristique pour la Ville de Tournai et la Cathédrale Notre-Dame. Au vu des travaux colossaux consentis sur ces sites, la promotion et la mise en marché touristique future doivent en effet s'appuyer sur une image renouvelée, ce pour quoi IDETA a lancé deux marchés publics pour la redéfinition de l'identité visuelle de la cathédrale et de la Ville (volet 'tourisme'), ainsi que du renouvellement d'une gamme d'outils promotionnels (papier et web).

Pour accompagner la redynamisation du centre ville, IDETA a encadré un bureau d'étude spécialisé en développement commercial pour définir la stratégie et les conditions de réussite du redéploiement commercial en centre ville en synergie avec la rénovation du quartier cathédral.

Parallèlement, la Fondation Cathédrale Notre-Dame, chargée notamment de la récolte des dons dédiés à la restauration de l'édifice, s'est appuyée sur IDETA pour la constitution d'un dossier de mécénat et la réflexion web.



Enfin, en matière d'information de chantier, l'édition de la Gazette de chantier s'est poursuivie (3 numéros en mars, juillet et décembre) de même que l'actualisation permanente du site web www.tournaicoeurcathedral.eu.

➤ Revitalisation du centre-ville de Lessines et achèvement de la rénovation de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose

En 2010, afin d'encadrer les différentes études de rénovation urbaine entamées à Lessines, IDETA a mis en place l'étude d'un master plan, tout en montant le dossier de revitalisation urbaine de la rue du Ruichon, et en assurant le suivi du projet d'aménagement de la grand-rue. De manière concomitante aux projets d'aménagement, c'est toute l'attractivité commerciale de Lessines qui était diagnostiquée au travers de la phase d'analyse qui s'inscrit dans la méthodologie d'un schéma de développement commercial qui aboutira en 2011.



La restauration de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose se poursuivait à bon rythme, courant 2010, puisque seules les interventions en matière de scénographie et de rénovation de l'aile Ouest étaient en cours, il s'agissait d'ailleurs des dernières opérations menées dans le cadre du portefeuille Convergence. L'issue de ces travaux – pénalisants pour la fréquentation touristique du site- est attendue en 2011. Maître d'œuvre dans ce chantier, IDETA encadrera également la rénovation de la cour de ferme et des jardins pour lesquels elle a obtenu les moyens. Les réflexions d'intégration de l'Hôpital Notre Dame à la Rose dans le tissu urbain ont également été menées.

➤ Revitalisation du centre-ville de Péruwelz

En étroite synergie avec les acteurs communaux, IDETA a poursuivi l'accompagnement de Péruwelz dans le projet d'aménagement de la Grand-Place (portefeuille Convergence), tout en veillant à encadrer ce chantier dans une réflexion plus globale. Entamée en 2010, la réalisation d'un master plan permettra en effet d'étendre le périmètre d'intervention aux zones adjacentes (portes d'entrée de la ville, parvis face à l'Hôtel de Ville, liaisons vers la Basilique et la gare).



Péruwelz, une ville à la campagne : le slogan de la cité frontalière est conforme à l'intervention d'IDETA sur son territoire puisqu'au-delà des limites du centre-ville, 2010 a vu la poursuite de l'élaboration du Programme communal de développement rural (PCDR) : les fiches projets ont été rédigées et la priorisation de leur mise en œuvre a été établie.

➤ Revitalisation d'Enghien

Afin d'optimiser les connexions entre le centre-ville, la gare, le Parc du château et le parc scientifique Qualitis, de devancer l'arrivée du RER à Enghien et de résoudre des problématiques de stationnement et de circulation, l'étude d'un master plan a été confiée à IDETA par la Ville d'Enghien. Comportant également un volet dédié à l'identité de la ville pour la positionner comme « une ville parc » aux portes de Bruxelles, la réflexion sur ces différentes composantes a été entamée fin 2009 avec le concours d'un bureau d'études, et aboutira en 2011.

▪ Opérations en milieu rural

L'année 2010 a été mise à profit pour finaliser l'étude et le phasage de la revitalisation du cœur de village de Bernissart – clôturée en mars 2010. Le dossier de financement a également été monté au cours de l'exercice écoulé, permettant déjà de décrocher des subsides dédiés aux travaux nécessaires pour la place et les abords du musée de l'Iguanodon.

Entité voisine, Beloeil entend également rénover le centre du village, notamment en liaison avec la présence du château et ses jardins. L'étude d'un master plan a ainsi été lancée en 2010, parallèlement à une réflexion sur l'identité de la commune, capitalisant davantage sur la présence du prestigieux domaine des princes de Ligne pour doper l'attractivité de l'entité.



Enfin, en matière de Programmes communaux de développement rural, l'année 2010 a permis, à Pecq, de finaliser la rédaction des fiches-projets prioritaires, la préparation de la phase stratégique à Rumes, et d'entrevoir une mission potentielle pour l'entité de Celles.

➤ Missions engagées sur des sites particuliers

Pour deux sites particuliers, IDETA prestait en 2010 une mission pour compte de la Région Wallonne. Tout d'abord, à Brugelette, sur le site de l'ancienne sucrerie. Pilotées par IDETA, les études (schéma d'intention de réaménagement, rapport sur les incidences environnementales, saisie du Comité d'acquisition d'immeubles, étude de pollution par le CHST) ont ainsi été lancées au cours de l'exercice écoulé.

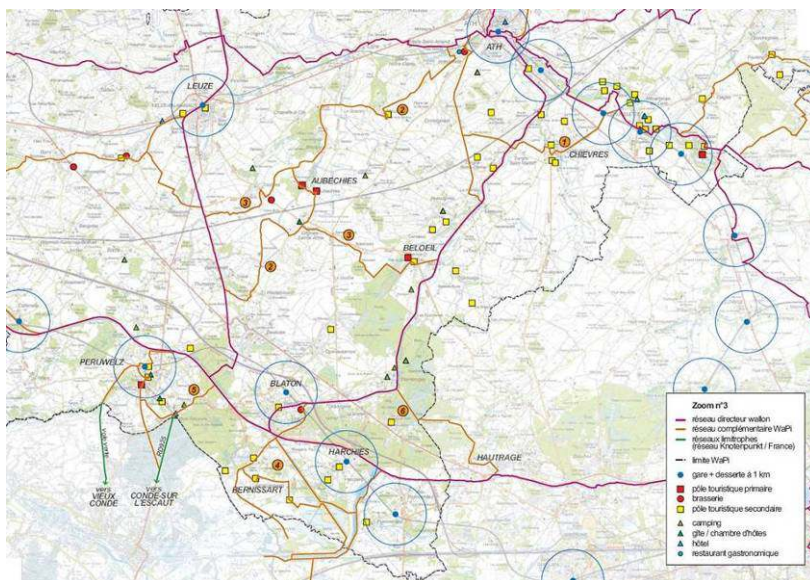


Autre lieu, autre mission dédiée à notre Agence intercommunale : dans le cadre du développement du projet « Centre Nature et Sport » à Péronnes-lez-Antoing (pour lequel une modification au plan de secteur a été entérinée en 2010), IDETA a endossé également une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'encadrer la réalisation du Rapport urbanistique et environnemental (RUE), préalable indispensable avant la demande de permis d'urbanisme pour ce projet.

c) Mobilité

▪ Schéma directeur du vélo

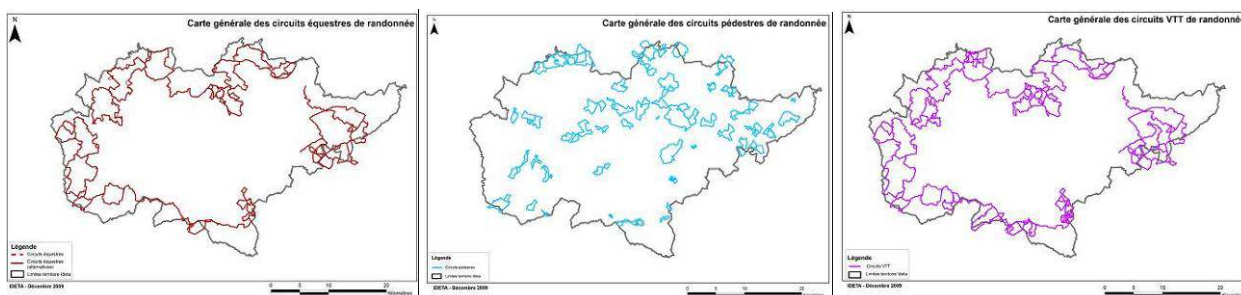
Le bureau d'étude désigné pour élaborer le schéma directeur du vélo en Wallonie picarde et définir un concept qui privilégiera les nouvelles technologies appliquées à la pratique du vélo, a finalisé et présenté son travail de diagnostic et de définition de concept courant 2010 de même que finalisé le schéma directeur. L'accent a été placé sur le système de signalisation (concept de « points nœuds » similaire à celui utilisé en Flandre) et l'utilisation de nouvelles technologies adaptées à l'utilisation du vélo : GPS, web et supports papiers à même de faciliter l'expérience du cycliste dans la préparation de son déplacement, et d'alléger le volume de signalisation « physique ».



Au total, le Schéma directeur du vélo répertorie 850 km de circuits balisés en Wallonie picarde, dont 450 ont été ajoutés aux itinéraires existants à l'échelle de la Wallonie (Ravel...).

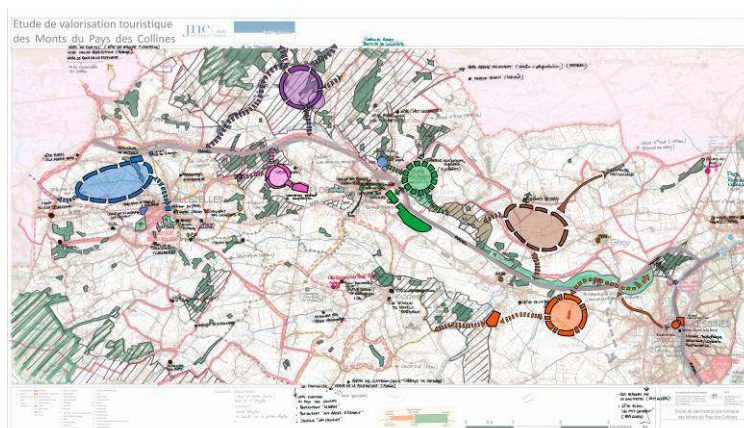
- **Schéma directeur de la randonnée**

Après une extension considérable du réseau de circuits de randonnée, l'année 2010 a été consacrée à sa gestion qualitative (adaptation, maintenance), notamment au travers de l'animation du réseau des ouvriers PTP (Wallo'Nets) dont la mission est notamment d'assurer l'entretien de ces itinéraires. Une réflexion a également été entamée en vue d'intégrer un complément au maillage de circuits pédestres et VTT, et de compléter le maillage équestre à l'Est de la Wallonie picarde.



- **Ligne 87**

Le concept de rééquipement de la ligne 87 en vue d'une mobilité douce et de valorisation d'un parc paysager a mûri en 2010, notamment au travers de l'étude paysagère et touristique qui est menée. La faisabilité technique des aménagements est étudiée au regard des usages actuels, des contraintes géographiques, de critères du réseau Ravel, de la qualité environnementale et paysagère, du potentiel de valorisation.



L'objectif est de faire un « parc structurant du Pays des Collines en lien avec les Ardennes flamandes, un élément de liaison de mobilité douce à haute valeur ajoutée pour accrocher l'Eurométropole et ses 3 villes principales Lille Kortrijk Tournai à Bruxelles, un passage obligatoire de l'Eurolé5 Londres-Rome.

- **Schéma d'implantation des aires pour motor-homes (SIAM)**

Afin d'insérer la Wallonie picarde dans une démarche entamée à l'échelle de toute la Région wallonne, une réflexion a été menée afin d'identifier les sites qui, potentiellement, pourraient accueillir ces aires permettant aux utilisateurs de motor-homes de découvrir notre région dans les meilleures conditions logistiques.

- **Adaptation de la signalétique touristique en Wallonie picarde**

L'installation de la nouvelle signalétique touristique labellisée « Wallonie picarde » aux portes d'entrée du territoire a été menée courant de l'été 2010. Affichant auparavant l'identité du Tournais – liée à la Maison du Tourisme apparentée -, la signalétique touristique présente aux accès routiers à la Wallonie picarde (routes nationales), aux abords des parcs naturels ainsi qu'en direction des sites touristiques majeurs a ainsi vu son habillage renouvelé. Au total, une quarantaine de portes d'entrées – panneaux hauts de 2,7 m et de 3,5 m – ont subi un lifting en matière de design et de coloris, mais également en affirmant désormais clairement l'identité de la Wallonie picarde.



Une réflexion similaire est en cours pour structurer une gamme signalétique économique en Wallonie Picarde ainsi qu'au sein des zones d'activités économiques dans le cadre d'une réflexion marketing.

d) Tourisme

▪ Lesdain, village des pépinières

Le village de Lesdain (Brunehaut) concentre une densité rare de pépiniéristes depuis près de 200 ans (23 producteurs, 300 ha cultivés, 4 millions d'arbres en culture). Les pépinières de Lesdain ont ainsi progressivement acquis une réputation forte dans le Benelux autour de cette activité identitaire structurante. Une étude de concept et de faisabilité a été lancée avec pour objectifs de remobiliser les producteurs et les inscrire dans une dynamique économique, d'affirmer un pôle de compétitivité fort et de développer l'attractivité touristique du village à partir de son savoir-faire traditionnel arboricole. Au cours de l'exercice 2010, le diagnostic a été finalisé, tandis qu'étaient déjà esquissées la stratégie et le concept économique et touristique à mettre en place.

▪ Ellezelles, village gourmand

L'objectif poursuivi est de renforcer et d'accompagner les initiatives privées, de s'appuyer sur des locomotives pour valoriser et faire de la promotion de la filière gastronomie à l'échelle de la Wallonie Picarde avec le slow food, les tables de terroir, les producteurs,...

La réflexion sur Ellezelles porte actuellement sur la création d'équipements privés visant à renforcer l'expérience gastronomique du Château du Mylord, véritable ambassadeur gastronomique repris 2 étoiles au guide Michelin. Le diagnostic et la définition de la stratégie et du concept ont été menés en 2010 pour la réalisation d'un équipement à financer, implanter et réaliser.

Une réflexion marketing sera menée en 2012 de manière ambitieuse avec une agence spécialisée, à l'échelle de la Wallonie picarde pour valoriser le territoire et ses acteurs concernés par la gastronomie de manière plus ou moins directe. Indépendamment des équipements, ce sont les aspects identitaires et « soft » (outils de promotion, événementiel, supports de communication, mise en réseau,) qui feront l'objet d'une stratégie marketing avec une agence spécialisée.

▪ Musée de l'automobile, Leuze-en-Hainaut

Après avoir défini le concept et élaboré les dossiers en vue de l'obtention de moyens financiers touristiques pour l'aménagement des abords du Musée de l'Auto, IDETA a poursuivi l'étude de programmation des abords et a entrepris le marquage du site. La programmation anticipe la localisation d'un nouveau bâtiment sur le site Ernaelsteen en vue d'y accueillir éventuellement les collections du musée de la route, basé actuellement à Mons.

▪ Jardin des plantes médicinales, Flobecq

Aux côtés de la commune de Flobecq, IDETA a poursuivi la définition du projet de signalétique et d'une approche identitaire du jardin et du sentier des plantes médicinales (marquage, signalétique et signalisation). Des crédits ont d'ores et déjà été obtenus pour la mise en œuvre de ce chantier.



- **Inno Rando pour Tous**

IDETA pilote et anime le projet Interreg franco-wallon « Inno Rando pour tous ». Ce dernier couvre un vaste territoire transfrontalier de randonnée aux portes de Paris et de Bruxelles. Il associe, pour le versant français, les Comités départementaux du tourisme et Conseils généraux du Nord et de l'Aisne, et, pour le Hainaut belge, l'Agence intercommunale IDETA.

Le partenariat vise à utiliser au mieux le potentiel des technologies émergentes web et mobile (Inno) pour satisfaire les besoins en randonnée d'un large public familial, valide ou en situation de handicap.

Le projet inclut un volet « aménagement et équipement » d'une quinzaine de circuits de randonnées adaptés à une ou plusieurs formes de handicap (moteur, auditif, visuel, mental) de part et d'autre de la frontière. En 2010, les partenaires ont identifié et étudié les différents sites potentiellement adaptés aux PMR, et entamé la concrétisation du volet « TIC » : réalisation du « rich media » (vidéos, sons...), des textes, réalisation du site web transfrontalier www.randofamili.com.

L'exercice 2010 a également permis la finalisation du cahier de charges préalable à la réalisation des applications mobiles – le marché a été lancé début 2011.

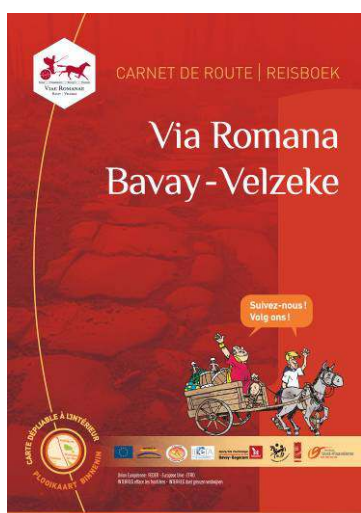


- **Voie romaine**

Les 4 sites archéologiques majeurs de Velzeke (Provinciaal Archeologisch Museum), Blicquy (Archéosite d'Aubechies), Pommeroeul (Espace Gallo-romain d'Ath) et de Bavay (Musée archéologique) collaborent dans le cadre d'un projet transfrontalier, dont IDETA assure le rôle de chef de file. Ce projet Interreg vise la valorisation unique et exclusive d'un tronçon de voie romaine s'étendant sur 85 km (15 en Flandre, 63 en Wallonie, 7 en France). Le produit de route touristique « voie romaine » liaisonne les différents sites afin d'offrir une expérience complète aux visiteurs.

Après avoir établi les grandes lignes de leur action et avoir cartographié précisément le tracé de la voie romaine antique et du trajet le plus fidèle pouvant être emprunté en voiture, les partenaires ont défini et lancé la fabrication du mobilier identitaire (bornes et signalisation), piloté l'édition du carnet de route et des documents de promotion.

L'année 2010 leur a également permis de préparer le grand événement inaugural programmé pour le week-end de Pâques 2011.



▪ Etudes diverses

La Direction de la Valorisation du territoire a également été active en 2010 sur le front de plusieurs études spécifiques mais transversales. Ainsi, une première phase d'étude a été lancée sur 5 sites pour la valorisation de pôles environnementaux : Marais d'Harchies, coupure de Bléharies, sablière, abords de la maison du PNPE, zone humide de Léaucourt. Objectif : favoriser l'émergence d'un tourisme respectueux sur ces sites et éviter la sanctuarisation excessive de ces produits d'appels « verts » pour la Wallonie picarde.



Parallèlement et dans un tout autre domaine, IDETA a accompagné l'étude du schéma directeur des golfs en Wallonie en y apportant le volet de données nécessaires à l'études des sites/projets d'Enguien, Molembaix, Tournai et Antoing. Cette étude a balayé le territoire wallon en vue d'y évaluer la pertinence des différents projets de création de parcours de golf et d'extension de parcours existants. Elle intéresse dès lors notre territoire à plus d'un titre.

▪ Animation et accompagnement des acteurs

IDETA se positionne clairement en tant qu'opérateur public soutenant et conseillant les opérateurs privés, publics et associatifs. Au-delà de toutes les études de cas spécifique avec les opérateurs et les porteurs de projets, la Direction de la Valorisation du territoire a poursuivi, en 2010, une politique d'animation du réseau d'acteurs touristiques à travers des groupes de travail orientés « projet ». Il en a été ainsi pour les thématiques scolaire (Wap'Pedago), famille (Wap'Aventures), groupes, accueil, rando (Inno Rando), vélo (Schéma directeur du vélo), hébergements, producteurs (brasseries)...

e) Marketing et communication

▪ Marketing territorial – Wallonie picarde

Dans la foulée de l'émergence du Projet de territoire Wallonie picarde, l'identité du territoire et sa propagation ont focalisé l'attention de la plate-forme de marketing territorial désignée par le Conseil de développement (cf supra). Ainsi, en 2010, un positionnement a été défini pour caractériser la communication qui doit naître autour de la Wallonie picarde. Ce positionnement s'inspire de trois notions : l'ambition, l'accessibilité/la simplicité, la surprise.



Au-delà de ces choix de positionnement – qui devront être traduits en campagne de communication – la plate-forme pilotée par IDETA a entrepris de mettre progressivement en cohérence les différents supports de communication utilisés par les partenaires.

Enfin, un premier bilan/plan d'actions a été dressé et a permis de sérier, cible par cible (Grand public, Institutions, Investisseurs, Publics touristiques, Publics culturels), les différentes actions à entreprendre afin de poursuivre efficacement la dissémination de l'identité et surtout de la dynamique née en Wallonie picarde.

Première action en matière économique préparée en 2010 en coordination avec la DEI, l'élaboration d'une gamme complète de signalétique pour les pôles de développement. Cette gamme encadre, dans la forme et le contenu, l'éventail de panneaux indicateurs permettant d'identifier les parcs d'activité depuis l'autoroute, la sortie d'autoroute, l'entrée du parc, jusqu'aux bornes de numérotation de chaque parcelle cédée à des entreprises.



En complément, différents dispositifs web ont été élaborés en accompagnement des projets menés par les autres directions : crématorium, crèche, mobilité.

▪ **Marketing touristique**

➢ 2010 : l'année du renouveau sur le web

Rappelons que toutes les actions sont désormais menées conjointement entre les deux Maisons du tourisme de Wallonie Picarde – agence Tournai et agence Mouscron -, en vue de faire valoir la Wallonie picarde. La baseline « La Wallonie picarde, une bulle d'oxygène tranquille et surprenante entre Lille et Bruxelles » a été adoptée et déclinée sur l'ensemble des supports.

Après plusieurs années d'intégration des outils de communication papier, les premiers dispositifs web conjoints ont été mis en ligne en 2010 : www.visitwapi.be (qui remplace les sites internet précédents tournais.be et picardiebelge.be) et www.wapischools.be (en remplacement de sortie-scolaire.be). Ces lancements sont le fruit de 2 ans de travail intensif (1) sur la base de données, qui a été transférée à l'échelle wallonne (base de données PIVOT initiée par le Commissariat du tourisme), (2) sur le développement d'un Système de Gestion des Contenus open source, complexe et innovant (CMS – Content Management System), (3) sur le graphisme et (4) sur la structuration et la présentation de l'offre touristique.



Le site visitwapi.be est le premier site internet wallon à fonctionner à partir des données de la base PIVOT, et constitue ainsi une expérience utile au déploiement sur le web des 42 Maisons du tourisme wallonnes.

La plateforme CMS, le graphisme et l'hébergement sur un serveur ont été mutualisés avec différents opérateurs du territoire : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (www.plainesdelescaut.be), Culture.Wapi (www.culturepointwapi.be), IDETA (www.IDETA.be) et prochainement le Parc naturel du Pays des Collines, la Fondation de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai et l'Office de tourisme de Tournai.

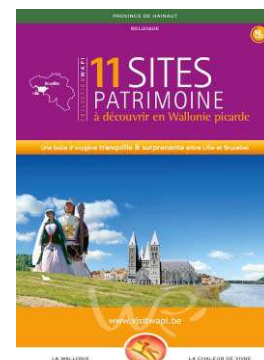


En plus de la poursuite du déploiement sur le web (renforcement des dispositifs d'acquisition d'audience, amélioration du référencement, diffusion des contenus sur la toile, veille), 2011 verra le lancement des premiers outils mobiles (sites mobiles et applications pour smartphones) qui ont fait en 2010 l'objet de veille et de réflexion.

➢ Attractions et patrimoine (public individuel)

Les actions ont porté sur :

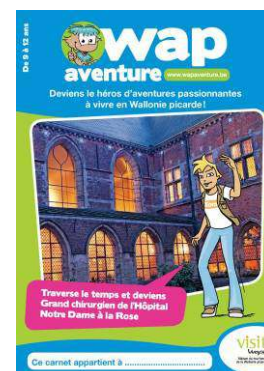
- l'édition d'un guide dédié « 11 sites patrimoine à découvrir en Wallonie picarde » en français et néerlandais – 70.000 exemplaires distribués à travers la Wallonie picarde, la Wallonie, et à l'étranger à travers les antennes de l'Office de promotion du tourisme Wallonie-Bruxelles.
- La mise à jour continue de la base de données
- Le lancement du site internet www.visitwapi.be (en français) en avril – 4.000 visiteurs / mois, 15.000 pages vues / mois (ces chiffres en constante progression sont déjà deux fois plus élevés que l'ancien site tournais.be).



➤ Familles

Plusieurs actions concrètes ont marqué le lancement de la filière famille en 2010, qui sera poursuivi et intensifié dans les années à venir :

- la conception, réalisation et production de 24 carnets jeux Wap Aventure répartis sur 17 sites de la Wallonie picarde. Vendus 1€ dans les sites participant mais en téléchargement gratuit sur le web, les carnets jeux proposent une visite ludique aux enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans (2 niveaux), qui repose sur une énigme à résoudre à travers une série de questions. Le financement de l'opération associe les opérateurs participants, IDETA et le Commissariat général au tourisme de la Région wallonne, qui a soutenu cette initiative inédite en Belgique au titre de projet innovant et pilote.
- Au terme de 6 mois d'accompagnement des opérateurs, l'opération Wap Aventure a été inaugurée le 2 juin lors d'une conférence de presse. Le dispositif de communication comprenait en outre une campagne de publicité sur Vivacité, un espace web dédié (www.wapaventure.be) la diffusion de 60.000 flyers, 50.000 brochures, 800 affiches, et 50 totem et présentoirs disposés dans les sites, ainsi qu'un partenariat avec l'Avenir (11 doubles pages réparties sur l'été 2010 avec à la clé des entrées à gagner). Les retombées presse ont été nombreuses aussi bien en presse écrite (DH, Le Soir, l'Avenir) qu'en presse audiovisuelle (No Télé, émission Télétourisme sur la RTBF). Les statistiques de fréquentation sont en cours de compilation.
- La mise en ligne d'un espace dédié à l'offre famille sur le web (visitwapi.be/famille) avec des contenus et des illustrations adaptées à ce public particulier.
- L'édition du guide « 13 sorties en famille à découvrir en Wallonie picarde » - 70.000 exemplaires distribués.



➤ Groupes scolaires

Les actions ont porté sur :

- la réactualisation des 284 animations pédagogiques référencées dans la base de données
- la création et la mise en ligne du nouveau site web dédié au public des enseignants www.wapischools.be – 200 visiteurs / mois environ, en progression.
- le lancement du projet de création de 16 dossiers pédagogiques Wap Pedago dans 6 sites partenaires. Comme les Wap Aventure, qu'ils viennent parfois compléter, les Wap Pedago sont développés pour deux catégories d'âge : les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans. Les deux premiers Wap Pedago, pilotes de l'opération, paraîtront au premier semestre 2011. Ils sont rédigés par des enseignants du territoire et mis en page professionnellement par une agence de communication.



➤ Randonnée

L'offre en randonnée pédestre sur notre territoire s'adresse à un public familial et de groupes d'amis, il s'agit de balades nature plutôt que de randonnée sportive ou d'itinérance telle qu'elle peut se pratiquer dans les massifs montagneux par exemple. L'aménagement et la promotion des circuits pédestres seront repositionnés pour répondre aux attentes de cette clientèle de petits groupes avec enfants. Ainsi, en 2010, un travail de fond a été entamé pour définir les besoins en aménagements et équipements et élaborer une nouvelle gamme de cartes de randonnées. Notons plus précisément :

- le déstockage des anciennes topo-fiches au profit d'une mise à jour des formats PDF diffusés sur le web, et dans l'attente de la nouvelle collection de cartes de randonnée qui seront éditées en 2011.
- la mise à jour et le transfert sur visitwapi.be/rando-et-nature des descriptifs et PDF des circuits, après la fermeture de randonature.be (pour cause de disparition de l'ancienne base de données), et dans l'attente de www.randofamili.com et de ses applications mobiles en partenariat avec les départements français du Nord et de l'Aisne (été 2011).
- La création de carnets de jeux Wap Aventure pour les enfants (voir point Familles plus haut) associés au sentier de l'étrange (Ellezelles), au sentier enchanté (Frasnes) et au circuit des plantes médicinales (Flobecq).

Cette filière a fait l'objet d'un travail de fond dont les aboutissements seront visibles à partir de 2011.

➤ Événementiel

IDETA et l'ASBL Culture.Wapi ont entamé une collaboration dont le premier résultat, déjà visible, est la mise en ligne du nouveau site internet culturepointwapi.be. La collaboration, qui doit être poursuivie, renforcée et étendue, ambitionne de structurer et valoriser les événements de la Wallonie picarde.

Chaque jeudi, IDETA compile les événements du week-end et les publie sur visitwapi.be sous le titre « Les petites idées tranquilles et surprenantes du week-end ». Ce dispositif a déjà attiré 825 abonnés sur la page Visitwapi du réseau social facebook et sera complété par la diffusion d'une newsletter en 2011. Le concours photo de la Wallonie Picarde (3^{ème} édition), présent sur le web mais également sur facebook, a permis d'accroître le réseau d'abonnés.



La structuration de la filière événementielle constitue un enjeu identitaire et de promotion du territoire pour les années à venir. Les collaborations avec Culture.Wapi se renforcent pour inscrire la Wapi dans des dynamiques internes mais également avec les territoires voisins (Mons 2015, Eurométropole, ...)

➤ Gastronomie et séjour

Ces filières sont amenées à se développer en lien avec l'industrie agroalimentaire, les producteurs et restaurants de la région, les réseaux de labellisation wallons, les écoles,... Les offres ont été mises à jour dans la base de données et affichées sur le nouveau site internet visitwapi.be. IDETA a pris connaissance de l'association des 12 brasseries de Wallonie Picarde et envisage d'amorcer avec elle un plan d'actions pour 2011.

IDETA entame une réflexion marketing sur l'ensemble de la filière gastronomie en vue d'amener une dynamique entre les acteurs (du restaurant gastronomique à la randonnée gourmande, en passant par les écoles, les restaurateurs, les bistrot de terroir, le convivium Slow food, la programmation d'animation, ...) ainsi qu'une facette identitaire de la Wallonie picarde.

➤ Groupes

En 2011, IDETA a maintenu les supports de communication existants à destination des publics groupes.

IV. C. Direction des Moyens Généraux

IV. C. 1. Mission et objectifs



La Direction des Moyens Généraux s'est naturellement inscrite dans le nouvel organigramme de l'Agence intercommunale, en tant qu'entité porteuse de compétences de gestion au service des autres directions à vocation plus opérationnelle.

La diversité des services assurés par la Direction des Moyens Généraux est réelle et dépasse la simple gestion administrative de l'Agence intercommunale (comptabilité, GRH, gestion financière et juridique,...). Elle coordonne notamment les activités visant à renforcer la compétitivité des entreprises sur le territoire de la Wallonie Picarde, en accord avec les programmes de subventionnement du

gouvernement wallon.

Durant l'année 2010, un des pôles d'activités prioritaires de la DMG fut la mise en route, tant administrative qu'opérationnelle, du Crématorium « Les Blancs Arbres » de Frasnes-lez-Anvaing. Inauguré en janvier 2010, ce nouvel outil au service des citoyens a focalisé les énergies et imposé l'apprentissage de nouveaux métiers au sein de notre direction.

En parallèle, et tout aussi consommateur de talents, la Direction des Moyens Généraux supervisait, conjointement avec la CCIWAPI et les syndicats, l'ASBL BB Boulot, ayant cette année pour mission principale la mise en activité de la première crèche localisée au cœur d'une des zones d'activités économiques de notre territoire (ouverture rendue effective le 1er octobre 2010).

Riche de nombreux projets, l'année 2010 fut une année charnière dans le développement de la Direction des Moyens Généraux (DMG) tant au niveau des enjeux organisationnels que des défis liés à la gestion des ressources humaines, eu égard à la croissance interne de l'Agence IDETA.



IV. C. 2. Programmation et réalisation en 2010

a) Finances

▪ Organisation et support des services financiers

Le volume des activités a fortement augmenté en 2010. Le service compte actuellement deux ETP (un responsable financier et une comptable).

Sur le plan de la facturation :

Le volume de factures entrantes et sortantes pour l'agence et son évolution se présente comme suit :

Factures entrantes	2009	2010	Evolution
Secteur développement	1.848	2.806	+ 958
Secteur tourisme	247	256	+ 9
Secteur participations	0	0	0
Secteur crématorium	95	322	+ 227
Total	2.190	3.384	+ 1.275
			+ 58%

Factures sortantes	2009	2010	Evolution
Secteur développement	534	890	+ 356
Secteur tourisme	49	124	+ 75
Secteur participations	0	0	0
Secteur crématorium	7	1.274	+ 1.267
Total	590	2.288	+ 1.698
			+287%

L'évolution se situe essentiellement au niveau du secteur crématorium avec un flux de plus de 1.000 factures sortantes à gérer en plus. La nouvelle organisation des Centres d'entreprises a également impliqué une modification du circuit de facturation avec une augmentation substantielle des pièces à traiter au niveau du secteur développement.

En termes d'appui des services financiers à nos structures tierces et partenaires, sont venues en complément aux commissions de gestion des parcs naturels, la SA Elsa, l'ASBL Culture.Wapi, ou comme déjà évoqué, l'ASBL BB Boulot.

L'appui concerne le plus souvent les déclarations de TVA, les enregistrements comptables et autres formalités fiscales et sociales.

▪ Gestion de trésorerie et financement 2010

A la fin 2010, la consommation de l'emprunt contracté en 2008 pour le financement et préfinancement des projets d'investissement sur la période 2008-2010 représente 30% du besoin total, soit un prélèvement de 32M€ (tous secteurs confondus) sur une enveloppe de 108M€.

En accord avec l'institution financière, les prélèvements pourront se poursuivre sur la période 2011-2013.

Projets et sous-projets	Besoins totaux 2008 -2010	Montants prélevés cumulés	%
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	108.348.303	32.246.632 €	30%
Equipement ZAE classiques et Bâtiments	52.632.633	20.966.600 €	40%
Equipement des ZAE prioritaires (SOWAFINAL)	50.465.670	4.780.032 €	9%
Crematorium	5.250.000	6.500.000 €	124%

Le faible tirage sur l'emprunt, par l'utilisation la plus rationnelle de la trésorerie et par l'utilisation du mécanisme Sowafinal, permet une parfaite maîtrise des charges financières, aidée par les taux faibles appliqués pendant la période de prélèvement de l'emprunt.

Pour le secteur Développement, les charges financières s'établissent à 188.408 € pour un montant initialement prévu à 781.000€ dans les plans budgétaires 2010-2012.

Si l'on considère le total des dettes à long terme envers les établissements de crédit inscrites dans le secteur Développement, le taux d'intérêt réellement payé sur les fonds empruntés est de l'ordre de 0,73% pour le secteur Développement et de 1,8 % si l'on prend en considération le financement du crématorium.

▪ **Optimisation des modèles financiers et juridiques**

La valeur ajoutée la plus importante des services généraux consiste en l'encadrement juridique et financier des projets lancés par les directions opérationnelles. En termes d'optimisation des modèles financiers, deux exemples marquants méritent d'être évoqués pour l'année 2010.

Le premier est relatif à la constitution de la SA Elsa en date du 27 janvier 2010 pour y héberger les activités de production et de fourniture d'énergie verte développées par l'agence. L'externalisation de cette société a été choisie en vue de ses spécificités commerciale et fiscale.

Le deuxième se rapporte au montage financier et juridique des nouveaux Centres d'entreprises, en vue d'en optimiser le régime de TVA appliqué.

▪ **Suivi des participations financières**

Les services financiers sont également chargés du suivi des immobilisations financières des différents secteurs. Si quelques immobilisations sont inscrites dans le secteur Développement dans le cadre d'un soutien ou de partenariat (Wallonie développement, LME,...), les vrais enjeux se situent dans le secteur Participations (voir supra).

b) Contrôle de gestion

▪ **Outil de gestion**

Comme annoncé dans le plan stratégique 2010 -2012, l'Agence IDETA s'est dotée, fin 2009, d'un nouvel outil de gestion. L'implémentation de cet outil fut réalisée durant le premier semestre 2010.

Cette plate-forme commune à tous les secteurs (Crémation, Tourisme, Développement,...) en facilite d'autant plus la consolidation. Par ailleurs, l'utilisation du système peut être étendue progressivement aux structures connexes, comme tout récemment, à l'ASBL BB Boulot.

Une mise en application progressive de cette solution intégrée fut choisie, donnant priorité au module dédié à la comptabilité générale et analytique. Le module de gestion des achats fut ensuite implémenté, visant à centraliser, contrôler et approuver les engagements de dépenses des différents secteurs et directions

- **Délégation et contrôle budgétaire par direction**

La présentation de budget par direction et le suivi ponctuel permet un contrôle a posteriori des consommations réelles et estimées en 2010. Même si la maîtrise des coûts de fonctionnement de l'Agence IDETA est réalisée, le suivi systématisé et a priori des dépenses est l'objectif visé à terme.

Au terme de l'année 2010, déjà, la comptabilisation sur engagement est opérationnelle et prête à l'emploi, bien qu'ayant nécessité quelques développements supplémentaires dans le chef de l'application standard, afin de répondre aux spécificités d'IDETA notamment liées au régime de déductibilité mixte de la TVA.

Le contrôle budgétaire au niveau des engagements s'effectuera donc à dater de l'année 2011.

c) Volet juridique et administratif

En référence aux dispositions de la loi du 24 décembre 1993 – MB 22.01.94 – relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi qu'aux dispositions de l'article 3, § 1er l'AR du 26 septembre 1996 – MB 18.10.96 – établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, il est prévu qu'un cahier général des charges régit tous les marchés publics dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, est égal ou supérieur à 22.000 EUR.

Sur cette base, la liste des adjudicataires pour l'année 2010 est reprise avec les comptes, tel que le prévoit la législation.

En termes de volumes, le nombre de cahiers des charges pour l'année 2010 s'établit comme suit :

Type	Développement	Tourisme	Tous Secteurs	Total
Travaux	10			10
Services	4	5	1	10
Fournitures	2	1		2
Total	16	6	1	22

Si l'on se réfère au type de procédure, la répartition se situe comme suit :

Adjudications publiques	8
Procédures Négociées	9
Appel d'offres	6
Total	23

Parmi les marchés, signalons encore que 12 étaient soumis à la tutelle de la Région wallonne.

Le montant total des marchés passés repris dans la liste des adjudicataires s'établit à :

- Travaux : 9.551.062€
- Services : 1.090.846€
- Fournitures : 200.324,15€
- Total : 10.694.924€

Par ailleurs, les procédures d'acquisition de terrains ont été poursuivies en bonne collaboration avec le comité d'acquisition, lequel a permis d'accroître la célérité de traitement de certains dossiers par le biais, notamment, de l'implémentation d'une méthodologie d'évaluation des biens immobiliers calquée sur celle des services patrimoniaux.

Ci-dessous, les surfaces acquises en 2010 ainsi que les montants d'investissement.

	Superficie (m²)	Montant
Tournai	176.047,00	374.248,87 €
Leuze	79.112,00	199.025,00
Pecq-Warcoing*	33.761,00	1.350.000,00 €
Frasnes-Lez-Anvaing	7.138,00	13.395,00 €
Total	416.069,00	3.499.088,87 €

* opération spécifique

En outre, il a été décidé de désigner davantage de notaires relevant des ressorts territoriaux des divers versants de la Wallonie picarde. Cette désignation revêt un triple objectif :

- La possibilité de disposer de médiateurs connaissant, entre autre, le tissu agricole environnant ;
- Déconcentrer une masse de travail ne pouvant matériellement plus être assumée avec un seul Conseil ;
- Respecter les principes de mise en concurrence des services juridiques prestés par ces Conseils.

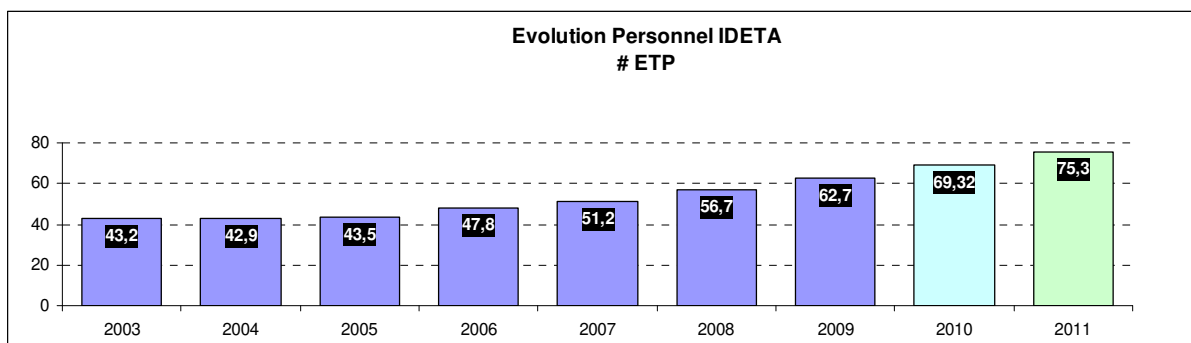
Enfin, parmi les dossiers en cours, le suivi du dossier de la catastrophe de Ghislenghien a canalisé une grande partie du travail du service juridique. L'Agence intercommunale reste présente au procès en qualité de partie civile.

d) Gestion des ressources humaines

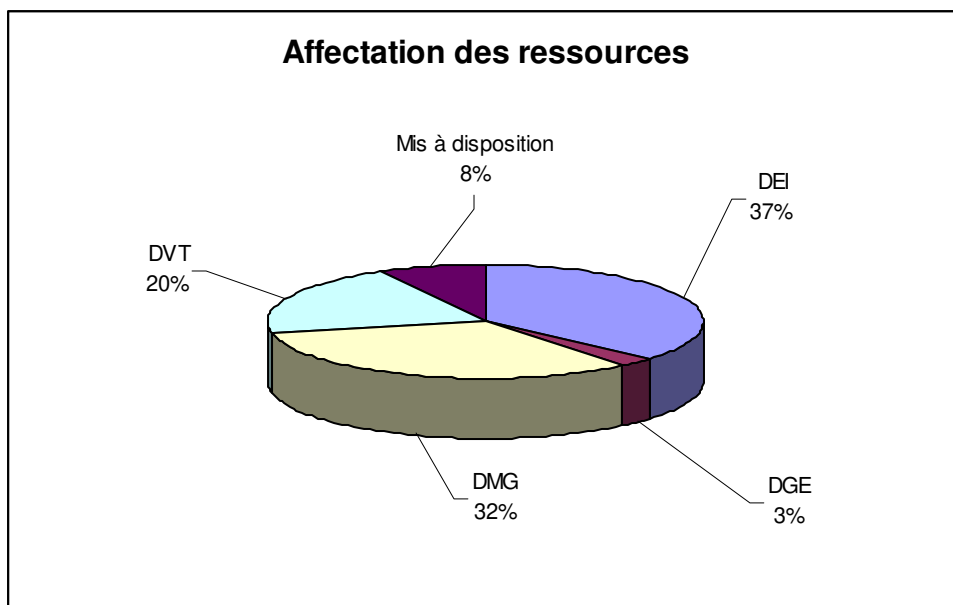
▪ Bilan social

Depuis ces cinq dernières années (2005-2009), IDETA affiche une croissance moyenne de 8% en nombre d'équivalents temps plein. En 2010, le nombre d'équivalents temps plein a augmenté de plus de 6 unités.

La politique de recrutement de l'Agence intercommunale reste en concordance parfaite avec la courbe des projets d'investissement et des différents programmes de subventions repris dans les plans stratégiques publiés à ce jour. La création de nouveaux secteurs ou autres entités associées a également contribué à augmenter les besoins de qualifications et de ressources internes.



En termes d'affectation des ressources, le schéma se présente comme suit :



- **Recrutements et sorties du personnel**

Les entrées/sorties du personnel se présentent comme suit en 2010 :

En personnes physiques	Entrées	Sorties
DEI	7 (dont 2 transferts)	1
DVT	1	0
DMG – Crématorium	5	1
DMG – BB Boulot	1	0
Personnel mis a disposition	3	3 (dont 2 transferts)

Au sein de la DEI, des recrutements et transferts ont été effectués ou initiés en vue de garantir, dès 2011, un pôle de 5 agents et gestionnaires à répartir dans les différents centres dont notre territoire sera prochainement doté.

Une personne affectée spécifiquement à la définition des projets éco-zones a ainsi rejoint la DEI au cours de l'été 2010, tandis qu'un demi-effectif était ajouté sur le terrain afin de soutenir l'équipe opérationnelle.

Au niveau de la DMG, ce sont les nouvelles activités (crématorium, gestionnaire crèche) qui sont à l'origine des recrutements.

- **Aides spécifiques à l'emploi**

L'Agence intercommunale a bénéficié, au cours de l'exercice 2010, des aides suivantes :

Type d'aides	Nombre d'ETP concerné	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	4	53.452,51 EUR	44.367,72 EUR
CPE	3	83.000,00 EUR	
ACTIVA	1,2	10.725,00 EUR	3.013,25 EUR
TOTAL	8,2	147.177,51 EUR	47.380,97 EUR

- **Organisation**

Durant l'année, une centralisation de différents volets RH (feuille de congé, paie, aides,...) a été opérée suite au recrutement d'une ressource spécifique. Un appel d'offres de services a été lancé et attribué au Groupe S pour la gestion des paies 2011-2013. Un appel d'offres a également été lancé pour l'attribution d'un marché groupé IDETA/Asbl BB Boulot pour la médecine du travail. Le règlement de travail a également dû être adapté pour l'activité spécifique du crématorium.

Notons que la forte croissance de l'équipe ces dernières années implique la mise en place de procédures de travail communes (en matière de ressources humaines par exemple) ou plus spécifiques (sur des projets opérationnels ou par direction) clairement définies ainsi que le développement d'outils de travail collaboratifs, permettant le partage de l'information et l'utilisation de cette dernière de manière la plus efficace possible.

Vu la croissance des effectifs et du volume des dossiers, les canaux de communication ont également du être précisés. Ainsi, des règles d'utilisation des e-mails et des adresses communes (ex : dei@IDETA.be) ont été définies, en cohérence avec les règlements de l'Agence intercommunale.

▪ Formation

L'Agence intercommunale s'est inscrite dans une politique de formation continuée et s'est fixée des objectifs tant en termes de jours de formations que de budget.

	Objectif (Plan stratégique 2010-2012)	Réalisé				
		Total	DGE	DMG	DEI	DVT
Budget	68.000,00 EUR	15.071	1.668	4.233	8.761	410
Jours	631 JOURS	129	7	58	31	33

Afin d'atteindre à terme l'objectif fixé en la matière, l'accès à la formation doit continuer à être communiqué et véhiculé en tant qu'objectif prioritaire de l'Agence intercommunale.

e) IV.C.2.5. Action transfrontalière dans le domaine de la crémation

Dans le cadre du projet Interreg « Alpha et Oméga », la DMG est chef de file pour un projet de collaboration entre les crématoriums de l'Eurométropole. Ce projet, qui vise notamment la signature d'un accord de coopération au niveau transfrontalier en vue d'organiser la libre circulation des corps et des cendres, a été poursuivi sur les phases benchmarking, analyse comparée du droit, plate-forme commune de gestion.

f) IV.C.2.6. Action visant à renforcer la compétitivité des entreprises

Les services de soutien aux entreprises s'inscrivent dans deux programmes soutenus par les Fonds structurels européens et la Région wallonne. Il s'agit de l'Objectif Convergence et de l'Initiative Interreg 4.

Les périodes couvertes par ces programmes d'actions sont respectivement 2008-2013 en ce qui concerne Convergence et 2008-2011 pour Interreg 4.

Les moyens alloués représentent un montant total de 3.587.964 euros, lesquels se répartissent en frais de personnel, en frais de fonctionnement liés au personnel et en frais de réalisation d'actions.

En 2010, un montant global de dépenses de 790.672,36 euros (dont le tableau repris ci-dessous détaille la répartition par action) a été consommé :

	Dépenses 2010 (en Euros)
PROGRAMME CONVERGENCE	633.123,36
Action Sensibilisation & Information des PME	157.991,15
Action Accompagnement individuel	140.863,01
Action Technologie de l'Information et de la Communication	50.394,17
Action Orientation stratégique des PME	173.060,46
Action ViaVia Wallonie Bruxelles Flandre	110.814,57
INITIATIVE INTERREG 4	157.549,00
Actions du CTE Go-Kmo, Centre transfrontalier des Entreprises	
TOTAL	790.672,36

Notons que 75 % des dépenses se rapportent aux frais de personnel ; ceux-ci sont liés aux activités d'une équipe de 8 personnes.

Le budget consommé dans le programme Convergence est proche des 50% et de 75% pour « Interreg 4 » au terme de la troisième année de programmation.

La méthodologie de travail de la cellule se base sur un programme de visites systématiques des entreprises dans l'optique d'identifier leurs besoins et/ou leurs freins au développement.

La visite en entreprise se réalise sur base d'un canevas d'entretien pour arriver à la définition d'un plan d'actions et de conseils, de façon à inscrire le cas échéant l'entreprise dans l'une ou l'autre initiative menée par la Cellule de Compétitivité. Le plan d'actions précise également les incitants publics disponibles, les services d'accompagnement ou d'expertises offerts.

Au cours de l'année 2010, une centaine d'entreprises ont fait l'objet de visites, soit dans le cadre de l'action « Passeport Compétitivité » et donc plus spécifiquement dans l'agroalimentaire, soit de manière plus générale. Ces visites, de même que les rencontres d'entreprises à l'occasion d'événements ou d'ateliers, ont donné lieu à l'identification de plus de 280 besoins au sein de 224 sociétés de notre territoire.

A côté des conseils ponctuels, ce ne sont pas moins de 40 PME qui ont bénéficié de conseils et de guidance managériale.

▪ **Actions menées grâce à l'appui du programme Convergence**

L'Agence intercommunale poursuit son travail de sensibilisation et d'accompagnement des PME de manière systématique en particulier en matière de développement durable avec le programme B&Vert, qui vise à sensibiliser et informer les entreprises du territoire IDETA au développement durable mais aussi à les accompagner concrètement dans leur démarche de durabilité.

Un cycle de conférences et ateliers thématiques – « Les Matinales du Développement Durable », mis sur pied en collaboration avec les acteurs du développement durable en Wallonie Picarde, a été poursuivi cette année avec le même succès.

Complémentairement, une visite d'entreprise-témoin, ayant adopté un mode de fonctionnement « durable », a réuni 51 participants dont 26 entreprises.

De plus, le site Internet dédié au développement durable et aux entreprises, composé d'outils de diagnostic environnemental, de dossiers techniques, de veille réglementaire et d'informations en tous genres (agenda, zoom sur des entreprises durables, trucs et astuces de durabilité, etc.) a été enrichi systématiquement.

Toujours dans le cadre de ce même programme :

- 4 entreprises ont bénéficié du dispositif ECOTEAM, élaboré en partenariat avec Espace Environnement. Ecoteam est le nom donné à une équipe de volontaires du personnel qui se réunissent périodiquement en vue d'impulser, à partir d'une méthodologie éprouvée, des changements de comportements au quotidien parmi leurs collègues de travail.
- 5 entreprises ont été accompagnées au travers de séances de coaching collectif dans le cadre de la mise en place d'un Système de Management Environnemental menant à une certification (ISO 14001 ou EMAS).

Le programme Passeport Compétitivité pour le secteur agroalimentaire consiste en un service d'orientation stratégique dédié aux entreprises du secteur, y compris l'agro-industrie et les produits du terroir. Il comporte 4 phases : le diagnostic, l'accompagnement / conseils stratégiques, les coachings collectifs et le dispositif passerelle vers les aides à la consultance proposées par la Région wallonne.

Si 29 PME de Wallonie picarde ont été accompagnées dans le cadre de cette initiative, 7 ont déjà donné lieu à l'activation du dispositif passerelle afin de s'inscrire à plus long terme dans un schéma d'apport d'expertise externe.

Le programme ViaVia / Business Dynamics Wallonie - Flandre - Bruxelles. Inscrit dans le cadre du programme Convergence, le programme ViaVia a pour objectif principal d'accompagner les entreprises wallonnes dans leur développement vers les régions flamandes et bruxelloises.

Cette action qui regroupe 6 opérateurs au niveau de la Wallonie (IDETA, CCIH, CCIBW, BEP, CCICONNECT et IDELUX), encadre les entreprises et met en place divers outils afin d'améliorer la pénétration des marchés par le biais de partenariats / win win.

Grâce à divers partenariats avec des institutions économiques telles que VOKA, UNIZO en Flandre et BECI à Bruxelles, le programme propose des informations pertinentes sur ces marchés et organise des événements communs tels que des rencontres interentreprises, du speed-dating, des visites d'entreprises ayant pour but la mise en contact entre les chefs d'entreprise des 3 régions. L'organisation de participation collective à des salons permet également de renforcer la présence de nos entreprises au-delà de la frontière linguistique.

L'objectif est d'optimiser ces relations privilégiées avec nos partenaires afin d'offrir un panel plus élaboré d'outils de développement économique transrégionaux.

Le salon Realty, à Bruxelles, a été l'occasion d'inciter 65 entreprises actives dans le secteur de la construction et basées en Wallonie picarde à rejoindre le stand commun d'IDETA et de la Ville de Tournai. Cette présence a permis de prendre des contacts avec le milieu immobilier belge et européen et de représenter le secteur de la construction du territoire couvert par l'Agence intercommunale dans le cadre de Viavia. Au vu de ces résultats concluants, il s'agit d'un événement à réitérer d'autant plus que la localisation de ce salon sur Bruxelles assure une très bonne visibilité pour le programme.

Des présentations détaillées (par le biais de rendez-vous personnalisés) des ZAE et projets d'infrastructure d'IDETA ainsi que des projets de revitalisation ont été effectuées à près d'une quinzaine d'entreprises, dont notamment Bouygues, Vinci, Wilhelm & Co etc...

Par ailleurs, une présence a été organisée au salon professionnel « Industrie & Projectbouw », à Anvers, dédié à la construction industrielle et aux projets immobiliers (24 et 25 novembre 2010). A la clef, la négociation de contrats avec une société flamande.

Enfin, une journée de rencontre a été organisée en Wallonie picarde (Enghien) permettant aux entreprises d'être mises en contact avec une délégation des services économiques de l'ambassade des USA basée à Bruxelles. L'ambassadeur Mr Gutman était présent durant cette journée pour être témoin de la dynamique de la Wallonie picarde.

Enfin, en termes de rencontres entre les entreprises, les business clubs ont pour but de rassembler les entreprises qu'elles soient du territoire ou non. Ces business clubs, mis sur pied en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde, proposent également de courtes informations tant sur les infrastructures immobilières du territoire que sur la conjoncture, l'économie, la finance, etc...

Le premier Business Club de l'exercice a eu lieu dans les locaux de la Maison de l'Entreprise de Tournai et a réuni 93 participants, dont 83 représentants d'entreprises.

Les réunions suivantes se sont intégrées aux inaugurations des nouvelles infrastructures d'accueil, d'une part le Negundo Innovation Center sur la zone d'activité de Tournai Ouest et d'autre part, La Lanterne, sur le parc scientifique Qualitis.

A chaque fois, environ 150 personnes du monde entrepreneurial ont ainsi découvert les possibilités qui leur sont offertes dans le cadre de la mise à disposition d'infrastructures d'accueil pour les entreprises, tout en soulignant l'essentiel des investissements durables, moteurs de développement de la Wallonie picarde.

Cette année a vu aussi se réaliser le premier Business Club en Flandre, au sein de la société Allia à Roulers. Plus d'une centaine d'entreprises et d'acteurs économiques des deux régions ont ainsi pu développer ensemble des synergies et créer de nouveaux contacts.

Toujours en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde, une nouvelle formule a été lancée dans le cadre des Wapitours : rencontre type « business club » au sein d'une entreprise et permettant la mise en valeur de produits régionaux.

Le premier Wapitour dans le cadre de cette action a donc été réalisé dans les locaux d'une entreprise spécialisée dans la distribution d'huiles essentielles (Pranarôm, Ghislenghien). Le 2ème Wapitour s'est déroulé au sein d'une des plus grandes briqueteries de Wallonie (Wienerberger, Péruwelz). Plus de 65 participants, dont 37 représentants d'entreprises, ont assisté à cette visite.

Au cours de l'année 2010, pas moins de 150 entreprises distinctes ont participé à l'une des 8 séances organisées.

- **Actions menées grâce au programme Interreg 4 / Actions initiées au départ du Centre transfrontalier des Entreprises (CTE)**

En ce qui concerne l'axe Innovation, le contact initié courant 2009 avec les différents acteurs du domaine de l'Innovation, a permis une identification des outils disponibles. Ces informations ont été mises en commun, de manière à identifier les atouts et les manques, et de définir la direction à prendre.

C'est sur base de ces éléments qu'une journée de tables rondes interactives a été organisée le 5 octobre 2010 : « La Journée de l'I-day ». Elle a permis à une centaine d'entreprises de Flandre, de Wallonie et du Nord de la Flandre, de se rencontrer et d'échanger autour d'une dizaine de thématiques touchant à l'innovation.

Dans le cadre de l'action TIC, une nouvelle édition de la ST² (Solutions Technologiques Transfrontalières), cette année sur le thème du webmarketing, a réuni plus de 140 participants. Aussi, et ce depuis le début du projet, les entreprises bénéficient d'un accompagnement dans le domaine des techniques marketing-TIC : établissement de tableaux de bord TIC, et proposition d'outils adaptés à un public transfrontalier. En 2010 plus de 40 entreprises et porteurs de projets ont ainsi pu être conseillés.

Dans le cadre de l'accompagnement, les entreprises de la zone éligible bénéficient depuis début 2009 de toute l'expertise propre de chacun des partenaires du projet, et disposent donc, grâce au réseau CTE GO-KMO d'un éventail de domaines de compétences beaucoup plus large. Ces compétences sont multiples : TIC, marchés publics, réglementations fiscales, TVA, fiscalité, et ressources humaines en font partie.

En 2010, plus de 200 entreprises ont pu bénéficier de ce service, avec comme thèmes récurrents dans les demandes : les règlementations concernant les chantiers de construction, la création d'une entreprise sur le territoire voisin, la législation en terme de TVA, de détachement de personnel, mais aussi la recherche de partenaires pour des collaborations.

Concernant les rencontres transfrontalières, 15 séminaires et séances d'information ont été organisés sur l'ensemble du territoire, permettant à quelque 400 personnes issues de 250 entreprises, d'être informées sur des thèmes touchant au domaine transfrontalier, mais aussi de se rencontrer, d'échanger, et de tisser des contacts. Les thèmes principaux de ces séminaires ont été les suivants: les prestations de services, les matières fiscales et la législation sociale.

En termes de visibilité, un village transfrontalier de plus de 700 m² a permis à 44 entreprises de montrer leur savoir faire sur le Salon Tavola, à Courtrai. Ce salon est l'un des plus importants dans le domaine de l'épicerie fine. Les entreprises exposant sur ce village ont bénéficié d'un accompagnement complet, tant en amont qu'en aval du salon. Des événements ont également été organisés en parallèle au village, comme une visite ministérielle, un cocktail de rencontres franco-belge et un séminaire sur l'industrie alimentaire et l'export.

En ce qui concerne l'axe accompagnement dans les marchés publics, 10 dossiers ont été traités.

Il est à noter que le CTE GO-KMO a remporté le prix de l'Union européenne/Interreg du Projet Stratégique 2010, dans la catégorie Economique. Les résultats tangibles enregistrés au niveau des 400 entreprises accompagnées concrètement depuis le démarrage du projet, la gouvernance concertée de qualité élaborée entre les 14 opérateurs partenaires, l'impact de l'initiative sur le renforcement de l'identité transfrontalière et enfin l'efficacité de la stratégie de communication envers les entreprises mais aussi des autres opérateurs socio-économiques furent les principaux éléments sur lesquels les autorités Interreg ont fondé leur appréciation de notre projet.

- **La présence au sein de réseaux**

- L'ASE et l'Intelligence Stratégique

Après le succès rencontré par le projet-pilote mené par l'ASE (en 2008) et les deux premiers cycles du Dispositif IS Intelligence Stratégique (en 2009 et 2010) mis en œuvre par les opérateurs spécialisés, il apparaît comme essentiel de pérenniser les actions du Dispositif IS et de l'étendre au plus grand nombre de PME en Wallonie. Dans ce cadre, il est important que le développement de l'Intelligence Stratégique (IS) s'appuie sur l'intégration d'opérateurs supplémentaires qui auront préalablement renforcé leurs compétences et méthodologie en la matière.

La méthodologie proposée par l'Agence vise essentiellement à promouvoir l'Intelligence Stratégique comme pratique managériale indispensable pour la croissance et le développement des PME.

La formation en Intelligence Stratégique proposée par l'Agence poursuit donc un double objectif:

- Permettre aux opérateurs qu'acquérir les connaissances suffisantes sur les trois piliers de l'IS afin de pouvoir proposer des modules de sensibilisation et de formation aux chefs de PME ;
- Leur permettre de réaliser un accompagnement généraliste de qualité auprès des PME.

Un des collaborateurs de la cellule a participé à cette formation et a réussi l'épreuve qui permet à l'Agence intercommunale d'être reconnue comme opérateur en Intelligence stratégique. Il peut s'agir d'une importante voie pour l'avenir de l'animation économique en Wallonie picarde.

- Collaboration au sein de COPERNIC

Le réseau Copernic réunit en Wallonie picarde les acteurs de la créativité et de l'innovation, il agit comme un concentré d'expertises au profit des porteurs de projets et des sociétés qui souhaitent se lancer dans un projet innovant. La lisibilité des acteurs est optimale pour l'entrepreneur dès lors qu'il trouve autour de la même table l'ensemble des opérateurs qui seront à même de l'aider, le conseiller dans le cadre de son projet. Après un peu plus d'une année de fonctionnement, le réseau Copernic s'est vu présenter plus de 25 projets innovants.

Au regard des résultats engrangés, les partenaires de Copernic ont établi ensemble un programme d'actions 2011 qui vise à renforcer l'innovation en Wallonie picarde au travers d'une série d'initiatives destinées au PME de notre territoire mais aussi aux jeunes et au monde de l'enseignement.

- Participation à la Plateforme WABAN

La Plateforme WABAN (Wallonia Business Angels Network) développe des actions d'animation et de conseils dans le domaine du capital – risque et de l'investissement privé. Le financement des entreprises reste un sujet prioritaire ; il est donc primordial de pouvoir présenter à nos sociétés une offre complète de services de financement, en fonction de la taille des entreprises et en adéquation avec leurs besoins.

A côté des autres sources de financement plus classiques, être en mesure de solliciter de l'investissement privé est une option précieuse pour de jeunes entreprises voire pour des PME innovantes en croissance en recherche de capitaux. WABAN, qui a en outre une portée transfrontalière, intervient comme catalyseur pour provoquer des contacts entre investisseurs potentiels et entrepreneurs ; la plateforme organise également des ateliers de coaching à l'attention des porteurs de projets ou dirigeants d'entreprises afin d'aiguiser leurs connaissances sur l'investissement privé et les particularités de l'angel investing.

g) Supervision de la gestion du secteur Crématorium

L'année 2010 a vu le lancement opérationnel du crématorium. La première crémation technique a eu lieu le 7 janvier 2010. Les équipes ont été mises en place et les différents marchés de prestations ont pris leurs effets.

L'inauguration officielle du site a été réalisée le 22 janvier dans le cadre d'un spectacle déambulatoire dans les allées du site.

▪ Données opérationnelles

L'année 2010 s'est clôturée sur un total de 841 crémations.

L'estimation avait été établie à 989 crémations sur base d'un taux de crémation de 25% et d'un taux de mortalité de 1,38/100.

Au cours du mois de janvier, les prestations ont été purement techniques. L'accès au grand public et les cérémonies se sont mises en place à partir de février.

	Nombre de crémations	Pompes Cumul funèbres	Pompes funèbres wapi	Pompes funèbres flamandes	Défunts communes Autres	Défunts communes wallonnes	Défunts communes flamandes	Défunts français	Défunts bruxellois
janv-10	31	31	12	10	2	0	22	9	0
févr-10	47	78	17	13	4	0	28	17	1
mars-10	50	128	19	14	5	0	29	20	1
avr-10	52	180	18	13	4	1	33	17	2
mai-10	49	229	19	13	5	1	31	17	1
juin-10	73	302	20	15	5	0	51	21	0
juil-10	81	383	24	17	6	1	47	34	0
août-10	76	459	23	17	5	0	51	22	1
sept-10	57	516	23	17	6	0	34	22	1
oct-10	104	620	24	18	5	0	67	32	2
nov-10	89	709	26	19	7	0	63	23	2
déc-10	132	841	28	20	8	0	92	36	2
							548	270	13
							65%	32%	2%
									10
									1%

A côté des crémations, les prestations cimetièrre cinéraire intercommunale sont restées limitées hors les dispersions au sein du parc cinéraire des blancs arbres (...).

Les potentialités en termes de columbariums ou encore en ensevelissement d'urnes feront l'objet d'une plus large diffusion au moment de la mise en place du site internet. Le choix de localisation pour le placement en columbarium s'opère le plus souvent dans le cimetière le plus proche de la famille.

L'espace cafétéria a quant à lui connu une fréquentation pour 6.000 personnes pour 165 réservations enregistrées.

▪ Démarche qualitative

Le secteur de la crémation s'amplifie et s'organise. L'attente des familles à l'égard des opérateurs de crématoriums est forte et en mutation.

Le modus vivendi doit également être revu constamment à l'égard des opérateurs de pompes funèbres en vue d'optimiser le fonctionnement et de s'adapter aux mutations sociétales ou législatives.

Afin de rencontrer ces différentes demandes, l'Agence intercommunale :

- Poursuit ses travaux dans le cadre du projet alpha et oméga (Interreg) en vue de relever les meilleures pratiques ou à diffuser des valeurs dont la mise en place se ferait à l'échelon de l'euro métropole ;
- Participe à la mise en place d'une Asbl au niveau wallon visant notamment à mettre en œuvre les nouvelles dispositions décrétales de manière harmonisée ;
- S'est adjoint les services d'un consultant externe qui sera amené à effectuer un rapport d'analyse qualitative sur le fonctionnement du crématorium sur base de visites régulières ;
- Conventionne des accords permettant d'améliorer le service de cérémonies ou autres au niveau du crématorium (offices religieux, ...)

h) Gestion du secteur participations

▪ Faits majeurs de l'exercice 2010

- Le revenu consolidé des 4 sous-secteurs est en augmentation, passant de 6.537.697 € en 2009 à 7.292.279 € en 2010.
- Les dividendes aux communes augmentent de 2,5% et avoisinent 6 M€ ;
- Les participations des communes affiliées à l'Agence intercommunale IDETA sont regroupées dans une structure plus large au niveau du Hainaut, l'IPFH. Cette structure gère les participations en direct et est administrée partiellement par des représentants communaux locaux.
- Poursuite de la montée en puissance de l'IPFH au capital des gestionnaires de réseau de distribution IGH (Intercommunale du Gaz du Hainaut) et IEH (Intercommunale d'Electricité du Hainaut) permettant d'atteindre 75% des parts au plus tard le 30 juin 2011 ;
- Instauration de la redevance voirie gaz par un arrêté du 15 juillet 2010 qui prévoit que les GRD gaz doivent s'acquitter d'une redevance de voirie pour l'occupation du domaine public dont ils assurent la gestion. Le principe de la récupération de cette redevance par le biais des tarifs et des modalités de répercussions de ladite redevance sur les utilisateurs de réseau de distribution ont fait l'objet d'un nouveau décret, adopté par le parlement wallon le 22 décembre 2010 ;
- Participation de l'IPFH (Intercommunale Pure de Financement du Hainaut) à l'augmentation de capital de Publi-T, société coopérative qui fédère les participations communales au capital du gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension ELIA, à concurrence de 4M€.
- Restructuration du fonctionnement de l'organe de gestion – 2 réunions par an sauf situations urgentes – la première pour la présentation et l'approbation du rapport d'activités et la seconde pour la présentation et l'approbation du plan stratégique. L'information relative aux dossiers stratégiques et opérationnels est assurée par les différents organes de l'IPFH.
- Le secteur participations s'est réuni à 2 reprises en 2010, en date du 14 avril et du 15 octobre.

▪ Sous-secteur électricité

Le compte de résultats se clôture avec un résultat positif de 5.094.766,31 € en 2010 contre 3.647.445 € en 2009.

Les produits financiers enregistrés en 2010 correspondent principalement à l'enregistrement du dividende de l'IPFH, Intercommunale Pure de Financement du Hainaut qui consolide les participations des communes du Hainaut dans le domaine de l'énergie :

	2009	2010
Dividendes IPFH – secteur IVA	2.865.100	5.081.400
Dividendes ECS	661.041,50 (solde exercices 2004 à 2007)	Perçu en direct par l'IPFH
Revenus des parts A1E	232.135,37	147.183,29
Intérêts de placement	78.338,56	55.458,34

Afin d'assurer aux communes un dividende constant, il est proposé une répartition bénéficiaire de l'ordre de 3.900.000 €, en progression de 2,6% par rapport à 2009.

	Résultat	Montant distribué
2009	3.647.445	3.800.000
2010	5.094.766,31	3.900.000

La répartition au niveau des communes suit les règles prévues tant au niveau des statuts de l'Agence intercommunale que de l'IPFH et se présente comme suit :

COMMUNES ASSOCIEES	Dividende TOTAL
ANTOING	82.439,88
ATH	490.736,48
BELOEIL	153.502,77
BERNISSART	111.859,56
BRUGELETTE	58.086,38
BRUNEHAUT	74.664,35
CELLES	28.261,68
CHIEVRES	87.861,13
ELLEZELLES	32.923,45
ENGHIEN	187.718,16
FLOBECQ	62.692,45
FRASNES-LEZ-ANVAING	130.529,71
HENSIES	25.100,30
JURBISE	162.961,74
LENS	74.370,66
LESSINES	281.851,53
LEUZE-EN-HAINAUT	214.072,52
PECQ	0,00
PERUWELZ	184.428,44
SILLY	136.099,17
SOIGNIES	417.266,00
TOURNAI	902.573,64
Montant Total	3.900.000,00

Les charges enregistrées en 2010 sont les suivantes :

- La quote-part du secteur dans les frais relatifs aux organes de gestion (41.921,18€) ;
- Les charges de dettes (147.352,17 €) composées essentiellement des revenus perçus au profit des communes sur les parts A1E à reverser intégralement aux communes.

Au niveau du bilan, le total de l'actif s'élève à 52,062M€.

La seule participation financière à l'actif concerne la participation en IPFH d'un montant de 43.190.553€, sans modification par rapport à 2009.

- **Sous-secteur gaz**

L'exercice 2010 se clôture avec un résultat positif de l'ordre de 1.900.872,42 (1.370.790,99 en 2009).

Les produits financiers enregistrés en 2010 correspondent principalement à l'enregistrement de dividendes et intérêts comme suit :

	2009	2010
Solde dividende IPFH 2009 et acompte 2010– secteur IVB	857.745 € (978.250 - retenue de 120.504 à titre d'acompte excédentaire pour l'exercice 2008)	1.399.300 €
Acompte sur dividendes – secteur IIIA (Ath)	507.512 €	517.512,10€
Dividendes reçus parts A1g	44.541,17	30.733,24

Afin de faire bénéficier aux communes affiliées au secteur IVB de l'IPFH d'un même niveau de dividendes, il est proposé une répartition bénéficiaire de l'ordre de 1.020.000 €, en progression de 3,76% par rapport à 2009.

	Résultat	Montant distribué
2009	1.370.791	983.000 secteur IVB 507.512 secteur IIIA
2010	1.900.872,42	1.020.000 secteur IVB 517.200,43 secteur IIIA

La répartition au niveau des communes suit les règles prévues tant au niveau des statuts de l'Agence intercommunale que de l'IPFH et se présente comme suit :

Secteur IVB :

COMMUNES ASSOCIEES	Dividende TOTAL
ANTOING	10.215,48
ATH	3.554,50
BELOEIL	27.873,86
BERNISSART	21.366,86
BRUGELETTE	3.428,24
CHIEVRES	9.564,14
ENGHIEN	90.022,93
ELLEZELLES	2.640,73
FLOBECQ	6.797,22
FRASNES-LEZ-ANVAING	2.347,24
LESSINES	193.680,44
LEUZE-EN-HAINAUT	109.846,80
PERUWELZ	18.315,12
SILLY	1.116,96
TOURNAI	519.229,51
Montant Total	1.020.000,00

Secteur IIIA :

COMMUNES ASSOCIEES	Dividende TOTAL
ATH	517.200,00
Montant Total	517.200,00

Les charges enregistrées en 2010 sont les suivantes :

- La quote-part du secteur dans les frais relatifs aux organes de gestion (15.640,46€) ;

- Les charges de dettes (30.733,24 €) qui sont les intérêts sur parts A1G à reverser intégralement aux communes.

Au niveau du bilan, le total de l'actif s'élève à 10.913.138,05€.

Les deux participations financières à l'actif concernent la participation en IPFH pour le secteur IVB (8.440.653,5€) et pour le secteur III A (2.190.900 €) sans modification par rapport à 2009.

▪ **Sous-secteur signaux analogiques**

Le sous-secteur signaux analogiques a capitalisé un montant proche de 30.000.000 € suite à l'opération de cession de la câblodistribution par IGEHO.

Une somme de 19.999.000 € a été prêtée au sous-secteur énergies durables (voir plan stratégique 2009-2011) qui lui-même a pris une participation de 19,99M€ dans la SA Elsa qui chapeaute les investissements et activités de l'intercommunale dans le secteur éolien et plu largement de l'énergie durable.

Le solde a été maintenu dans le sous-secteur et a été placé (9.110.282€).

Le total de l'actif est de 29.776.284 € et correspond principalement à ces deux montants.

Le passif est constitué principalement d'un capital social de 22.436.083€ et d'une provision (garantie de bonne fin de l'opération de cession) d'un montant de 6,756M€.

Les revenus de placements et d'avances se sont élevés à 470.995€ € pour l'exercice 2010, en diminution par rapport à 2009. Les premiers investissements ainsi que les termes de placements de plus en plus courts ont engendré une diminution de la capacité de placement à long terme. Les revenus de la production d'énergie apparaîtront dans les comptes dès 2011.

Le revenu des avances a été calculé sur le revenu de placements du montant prêté à Elsa.

Une reprise de réductions de valeurs (liée à la valorisation des parts IGEHO) a également été actée pour un montant de 48.863€.

Le résultat final s'établit à 500.640,33€

Il est proposé de distribuer le montant de 550.000 €, identique à celui de 2009 en prélevant la différence sur le bénéfice reporté de l'exercice précédent.

La répartition est fixe conformément aux dispositions statutaires et s'établit comme suit :

Communes	Nombre d'abonnés au 31.12.2006	Dividende 2010
Antoing	2879	16.300,36
Ath	9812	55.553,73
Beloeil	4983	28.212,82
Bernissart	3989	22.584,98
Brugellette	1089	6.165,72
Brunehaut	2648	14.992,49
Celles	1689	9.562,80
Chièvres	2163	12.246,51
Ellezelles	1677	9.494,86

<i>Enghien</i>	4350	24.628,89
<i>Flobecq</i>	1124	6.363,88
<i>Frasnes</i>	3603	20.399,52
<i>Lens</i>	1217	6.890,43
<i>Lessines</i>	6536	37.005,62
<i>Leuze</i>	4777	27.046,49
<i>Mont de l'enclus</i>	1013	5.735,42
<i>Pecq</i>	740	4.189,74
<i>Peruwelz</i>	5889	33.342,43
<i>Rumes</i>	1897	10.740,46
<i>Silly</i>	2445	13.843,14
<i>Soignies</i>	7275	41.189,70
<i>Tournai</i>	25347	143.510,02
	97142	550.000

- **Sous-secteur énergies durables**

Le sous-secteur a pris une participation dans la SA Elsa grâce au financement apporté par le sous-secteur énergie durable.

Il enregistre comme seul mouvement l'intérêt afférent à l'avance, soit 204.000€.

Bien que la SA Elsa clôture ses comptes avec un boni de 180.844€ et était en capacité d'octroyer un revenu, aucun acompte sur dividende n'a pu être octroyé en 2010, premier exercice, en vertu des dispositions du code des sociétés.

L'objectif étant de rapatrier un maximum de dividendes dans le secteur de l'énergie durable en vue d'une restitution aux communes, le revenu sera versé avec l'acompte sur dividendes de 2011.

ANNEXES



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES(+)/(-)		10/15	113.339.294	105.350.701
Capital	5.7	10	5.777.284	5.777.214
Capital souscrit		100	5.803.885	5.803.885
Capital non appelé		101	26.601	26.671
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	87.018.783	85.460.345
Réserve légale		130	570.452	443.008
Réserves indisponibles		131	1.218.964	1.218.964
Pour actions propres		1310
Autres		1311	1.218.964	1.218.964
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133	85.229.367	83.798.373
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	1.858.662	2.407.120
Subsides en capital		15	18.684.565	11.706.022
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	8.895.605	8.912.758
Provisions pour risques et charges		160/5	8.895.605	8.912.758
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161	83.250
Grosses réparations et gros entretien		162	1.761.476	1.971.476
Autres risques et charges	5.8	163/5	7.050.879	6.941.282
Impôts différés		168
DETTES		17/49	69.289.836	56.112.405
Dettes à plus d'un an	5.9	17	33.596.410	17.625.440
Dettes financières		170/4	32.072.766	16.101.796
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173	32.072.766	16.101.796
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9	1.523.644	1.523.644
Dettes à un an au plus		42/48	12.495.234	9.350.889
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	1.174.123	30.839
Dettes financières		43	132.967
Etablissements de crédit		430/8	132.967
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	1.992.743	186.665
Fournisseurs		440/4	1.992.743	186.665
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46	28.265	66.642
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	1.359.784	1.275.976
Impôts		450/3	550.652	652.116
Rémunérations et charges sociales		454/9	809.132	623.860
Autres dettes		47/48	7.940.319	7.657.800
Comptes de régularisation	5.9	492/3	23.198.192	29.136.076
TOTAL DU PASSIF		10/49	191.524.735	170.375.864

COMPTÉ DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	12.936.075	9.520.316
Chiffre d'affaires	5.10	70	6.151.981	4.115.515
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71
Production immobilisée		72	281.430
Autres produits d'exploitation	5.10	74	6.784.094	5.123.371
Coût des ventes et des prestations		60/64	13.451.403	9.769.628
Approvisionnements et marchandises		60	4.383.353	2.568.248
Achats		600/8	9.136.469	5.518.490
Stocks: réduction (augmentation)		609	-4.753.116	-2.950.242
Services et biens divers		61	2.438.980	1.720.855
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62	5.323.817	4.331.321
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.430.517	1.187.182
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4	27.269
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7	-126.750	-75.000
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	1.486	9.753
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-515.328	-249.312
Produits financiers		75	8.150.836	7.419.283
Produits des immobilisations financières		750	7.176.268	6.008.804
Produits des actifs circulants		751	346.327	856.889
Autres produits financiers	5.11	752/9	628.241	553.590
Charges financières	5.11	65	584.510	318.686
Charges des dettes		650	561.395	289.020
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières		652/9	23.115	29.666
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	7.050.998	6.851.285

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	64.473	45.808
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	48.864
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	15.609	45.808
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66	118.290	217.322
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	48.864
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662	109.598
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	8.692	168.458
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	6.997.181	6.679.771
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	6777
Impôts		670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	6.997.181	6.679.771
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	6.997.181	6.679.771

IDEТА Situation comptable par secteur

Exercice : 2010

Dernière mise à jour : 27/04/11

(en millier d'euros €)

Bilan		DEVELOPP EMENT	TOURISME	CREMATOR IUM	Parcs- PNPC	Parcs- PNPE	Participati on-CABLO	Participati on- ELECTRICI TE	Participati on- ENERGIE DURABLE	Participati on-GAZ	IDETA
Actif	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-65		-17							-82
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-29 626	-329	-6 922		-575					-37 452
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-412				-0	-199	-43 191	-19 999	-10 632	-74 432
	CREANCES A PLUS D'UN AN	-4 190	-1 688								-5 877
	CREANCES SOWAFINAL	-4 780									-4 780
	STOCKS	-20 981	0	0							-20 981
	CREANCES COMMERCIALES	-1 104	-155	-86	-10	-67					-1 422
	AUTRES CREANCES	-289	0	-137	-0	-1 087	-1	-213		-31	-1 759
	CREANCES RW	-20 587	-860								-21 448
	CREANCES INTER-SECTEURS	-2 056	0				-20 203	698		0	-21 561
	COMPTES DE REGUL.ACTIFS	-73	-6	-6			-257	-11		-0	-352
	COMPTES ATTENTE	0		0							0
	PLACEMENTS TRESORERIE	-3 895		-1			-9 110	-9 337			-22 343
	VALEURS DISPONIBLES	-409	-15	-122	-0	-34	-6	-11		-1	-598
	Somme :	-88 466	-3 054	-7 291	-10	-1 763	-29 776	-52 063	-19 999	-10 663	-213 085
Passif	CAPITAL	3 011		446	8	86	2	27		2 196	5 777
	RESERVES	11 567					21 514	46 654		7 284	87 019
	RESULTATS REPORTEES	1 641	166	-330	-229	-106	920		-204		1 859
	SUBSIDES EN CAPITAL	17 696	84	501		404					18 685
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 030	0			110	6 756				8 896
	DETTES FINANCIERES > 1 AN	21 190		6 289	0	37		1 061		240	28 816
	EMPRUNTS SOWAFINAL	4 780									4 780
	DETTES > 1 AN ECHEANT ANNEE	932		211	25	6					1 174
	DETTES COMMERCIALES	1 721	32	229		11					1 993
	DETTES FISCALES, SAL., SOCIALE	1 206	129	24							1 360
	ACOMPTES RECUS	28									28
	DIVIDENDES	30					550	3 900		1 537	6 018
	AUTRES DETTES	1 297	110		38	0	23	379		75	1 923
	DETTES INTER-SECTEURS	0	778	-177	168	1 213	2	42	20 203	-669	21 561
	COMPTES DE REGUL. PASSIF	21 337	1 754	97		2	8				23 198
	COMPTES ATTENTE	0	0	0							0
	Somme :	88 466	3 054	7 291	10	1 763	29 776	52 063	19 999	10 663	213 085

(en millier d'euros €)

Comptes de résultats

		DEVELOPP EMENT	TOURISME	CREMATOR IUM	Parcs- PNPC	Parcs- PNPE	Participati on-CABLO	Participati on- ELECTRICI TE	Participati on- ENERGIE DURABLE	Participati on-GAZ	IDETA
Produit	CHIFFRES D'AFFAIRES	5 630	59	463							6 152
	SUBSIDES S/ FRAIS	701	561			34					1 296
	SUBSIDES S/ PERSONNEL	1 083	488	12							1 583
	SUBSIDES S/ EQUIPEMENT	2 757									2 757
	COTISATIONS	560	207		52	128					947
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	166	34	1		0					201
	PRODUITS FINANCIERS	579	12	16	0	45	471	5 284		1 947	8 355
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		16				49				64
	Somme :	11 476	1 377	491	52	207	520	5 284		1 947	21 355
Charge	APPROV. ET MARCHANDISES	-4 184	-168	-31							-4 383
	SERVICES ET BIENS DIVERS	-1 053	-91	-196		-0	-2	-42		-16	-1 400
	FRAIS LIES AUX CONVENTIONS	-453	-429		-21	-137					-1 039
	REMUNERATIONS, CHGES. SOC	-4 395	-660	-269							-5 324
	AMORT ET RED VAL S/ IMMO. CORP	-988	-32	-226		-68					-1 314
	PROVISION RISQUES ET CHARGES		10								10
	AUTRES CHARGES	-1		-0							-1
	CHARGES FINANCIERES	-188	-0	-195	-3	-3	-17	-147	-204	-31	-789
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-9	0			-110					-118	
	Somme :	-11 271	-1 370	-918	-23	-317	-19	-189	-204	-46	-14 358
RESULTAT DE L'EXERCICE		205	8	-426	29	-110	501	5 095	-204	1 901	6 997

V. A. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010.

V. A. 1. BILAN

Les comptes annuels présentés résultent de l'addition des comptes des différents secteurs de l'Intercommunale :

- Secteur Développement
- Secteur Tourisme
- Secteur Participations
- Secteur Parcs
- Secteur Crématorium

Les créances et dettes réciproques entre secteurs ont été éliminées pour un montant de 21.560.650 €.

a) ACTIF

▪ Immobilisations incorporelles

L'apparition de cette nouvelle rubrique consiste en l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable ainsi qu'un logiciel de réservation dans le secteur Crématorium sous déduction des amortissements pratiqués.

▪ Immobilisations corporelles

La croissance de cette rubrique correspond en majorité aux investissements réalisés dans les nouveaux hall-relais, le solde des installations du crématorium, les nouveaux Centres d'entreprises à Tournai et Enghien (Qualitis), les crèches de Tournai et Enghien (Qualitis).

Une partie de ces travaux sont pour l'instant repris sous la rubrique immobilisations en cours.

▪ Immobilisations financières

L'unique augmentation intervenue dans ce poste consiste en la prise de la participation majoritaire dans la S.A. ELSA à concurrence de 19.999.000 €, la société étant active dans le domaine de l'énergie durable.

Le solde de la variation (48.864 €) étant constitué de la reprise de réduction de valeur dans la participation en IGEHO (société en liquidation).

▪ Créances à plus d'un an

Les variations de cette rubrique résulte du transfert vers les créances à moins d'un an suite aux dépenses engagées dans les programmes subventionnés.

Un montant de 4.780.033 € représentant la créance envers la Région Wallonne dans le cadre des emprunts subsidiés du financement alternatif (SOWAFINAL) figure également dans cette rubrique, le remboursement en principal et intérêts incombant à la Région.

▪ Stocks et commandes en cours d'exécution

Ils sont principalement constitués des terrains de nos parcs d'activités économiques.

▪ Créances commerciales.

Elles comprennent l'encours clients ainsi que les produits à recevoir.

▪ Autres créances à un an au plus

Elles consistent principalement en subsides à recevoir des pouvoirs publics et accessoirement en avances diverses à des structures liées à l'Intercommunale.

- **Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

L'augmentation de nos placements de trésorerie résulte principalement du transfert des valeurs disponibles au terme de l'exercice

- **Comptes de régularisation**

Ils comprennent uniquement les charges à reporter pour 68.228 € et des produits acquis pour 283.835 €.

b) PASSIF

- **Capital**

Le capital souscrit au 31/12/2010 s'élève à 5.803.885 €, il reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

- **Réserve légale**

L'affectation à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital minimum (article 7 de nos statuts), cependant l'article 39 de nos statuts déroge à ce principe pour le secteur participations, la dotation à la réserve légale doit atteindre le dixième du capital souscrit dans le sous-secteur. Une dotation de 127.420 € a donc été effectuée dans le sous-secteur gaz afin d'atteindre le plafond statutairement requis.

- **Subsides en capital**

Ce poste enregistre les subsides afférents aux immobilisations corporelles. La variation de ce poste consiste en l'enregistrement de 7.574.297 € de subsides alloués sous déduction de 595.754 € transférés en résultats.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions ont été ajustées en fonction des risques inhérents à leur constitution :

- des reprises de 210.000 € ont été actées pour des charges ayant produit leurs effets en 2010 ;
- une provision pour un litige fiscal a été enregistrée à concurrence de 83.250 € ;
- une provision d'ordre technique à hauteur de 109.598 € a été constituée dans le secteur Parcs afin de satisfaire à la législation en matière de comptabilité.

- **Dettes à plus d'un an**

La fluctuation de cette rubrique provient de nouvelles ouvertures de crédit consenties dans le cadre des investissements programmés pour la période 2008-2012.

Rappelons qu'un montant de 4.780.033 € figure dans ce poste au titre du financement alternatif SOWAFINAL dont le remboursement en principal et intérêts incombe à la Région.

Un montant de plus de 7 millions a été consolidé en 2010.

- **Dettes commerciales**

Elles sont constituées d'états d'avancements à payer ainsi que de factures inhérentes à l'activité des différents secteurs.

- **Acomptes reçus sur commandes**

Ils représentent le montant des acomptes perçus pour les terrains sur nos différents parcs d'activité économiques.

- **Comptes de régularisations de passif**

Cette rubrique représente essentiellement :

- des charges à imputer pour 177.594 € consistant principalement en des charges d'intérêts ;

- des produits à reporter pour 23.020.598 € relatifs à :
 - Subsidés sur équipements 8.927.434 €
 - Subsidés « Convergence » 11.763.990 €
 - Subsidés « Interreg » 1.663.160 €
 - Autres produits à reporter 666.014 €

V. A. 2. COMPTES DE RESULTATS

Le résultat final de l'exercice 2010 présente un boni de 6.997.181 €.

Les résultats distincts relatifs à chaque secteur d'activités sont :

Secteur Développement	+ 205.012
Secteur Tourisme	+ 7.629
Secteur Participations	+ 7.292.279
Secteur Parcs	- 81.405
Secteur Crématorium	- 426.334

Les principales observations sur les comptes de résultats sont les suivantes :

a) Ventes et prestations

Le chiffre d'affaires est en hausse de 43 % par rapport à l'exercice 2010.

Le facteur principal résulte de l'augmentation des ventes de terrains dans le secteur développement (+ 66,42%), soit + 1.747.228 € ainsi que l'apparition du chiffre d'affaires réalisé par le crématorium.

b) Services et biens divers

Le niveau des services et biens divers a augmenté de 41,7 %. Ceci s'explique par les dépenses supplémentaires engagées dans les différentes actions (Convergence, Interreg, ...) ainsi que par la mise en service du Crématorium et la reprise de gestions des Centres d'entreprises.

c) Rémunérations et charges sociales

La masse salariale est en augmentation de 22,9 % par rapport à l'exercice 2009, cela s'explique par la croissance de l'effectif moyen en équivalent temps plein, 73,02 en 2010 pour 62,7 en 2009. Cette augmentation est toutefois partiellement compensée par des subsides pour le personnel engagé dans les actions.

L'effectif total au 31/12/2010 est de 75 personnes.

d) Amortissements

Conformément aux règles d'évaluations une dotation de 1.430.517 euros a été effectuée, l'augmentation de cette dotation résultant de la mise en service du crématorium (226 K€) ainsi que de nouveaux bâtiments.

e) Produits financiers

Les produits financiers accusent une hausse de 11,25 %.

Les variations sont les suivantes :

- augmentation des dividendes dans le secteur participations à concurrence de 1.122.918 €;
- diminution des placements de trésorerie.

f) Charges financières

Elles sont en légère augmentation par rapport à l'exercice 2009 suite aux différentes ouvertures de crédit réalisées en vue de financer les investissements en cours dans le secteur développement ainsi qu'à la consolidation de l'emprunt dans le secteur crématorium.

Elles ont toutefois été maîtrisées suite à l'appel d'offre global réalisé en mai 2008 à un taux particulièrement favorable.

g) Produits exceptionnels

Une reprise exceptionnelle de 48.864 € a été actée dans le sous secteur cablo distribution, la réduction de valeur actée sur les parts IGEHO en 2009 étant sans objet.

h) Charges exceptionnelles

Les autres charges exceptionnelles résultent majoritairement de la provision technique actées dans le secteur.

V. B. AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

Résultat reporté de l'exercice précédent	2.407.120,31
Résultat de l'exercice	6.997.180,63
Prélèvement sur réserves	0,00
Résultat à affecter	9.404.300,94
Réserve légale	127.444,01
Rémunération du capital	5.987.200,43
Dotations aux autres réserves	1.430.994,29
Bénéfice reporté	1.858.662,21
Total de l'affectation	9.404.300,94

V. C. EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les administrateurs signalent qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats qui vous sont présentés ainsi que la situation financière de la société telle que reprise dans les comptes annuels.

V. D. RENSEIGNEMENTS QUANT AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER SENSIBLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

NEANT

V. E. INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DVPT

NEANT

V. F. AUGMENTATION DE CAPITAL/EMISSION D'OBLIGATIONS

NEANT

V. G. ACQUISITION DE NOS PROPRES PARTS SOCIALES

NEANT

V. H. EXISTENCE DE SUCCURSALE

La société ne dispose d'aucune succursale.

V. I. PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DU COMMISSAIRE

Sans objet.

V. J. NOMINATION DU COMMISSAIRE-REVISEUR

En date du 22/12/2010, l'assemblée générale a procédé à la nomination de la SCCRL JOIRIS-ROUSSEUX, Rue de la Biche 18 à 7000 Mons, pour une durée de trois ans, le mandat se terminant immédiatement après l'assemblée de juin 2013.

La SCCRL JOIRIS-ROUSSEUX sera représentée pour l'exécution de son mandat par Messieurs ROUSSEUX Bernard et PRUNEAU Alexis.

V. K. NOMINATIONS STATUTAIRES

En date du 30/06/2010, Madame Natacha ALLEMAN a été remplacée au sein du conseil d'administration par Monsieur Tarik BOUZIANE.

V. L. INTERÊT OPPOSE

Aucune opération n'a été décidée au cours de l'exercice clôturé, à la réalisation de laquelle nous avons eu un intérêt personnel.

V. M. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La politique de trésorerie de l'Intercommunale vise à assurer un accès adéquat au crédit ainsi qu'à minimiser les risques relatifs aux fluctuations des taux d'intérêts.

Les risques relatifs aux fluctuations des taux de change sont inexistants, l'Intercommunale n'opérant pas de transactions en devises autres que l'euro.

Les liquidités excédentaires sont placées sous forme de placements de trésorerie assurant au minimum un retour de l'investissement, une disponibilité immédiate, un taux de rendement supérieur aux carnets de dépôts.

Un marché de services financiers couvrant le financement des investissements de 2008 à 2010 d'un montant de 108.348.323 € a été attribué en avril 2008.

VI. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR



GONET Sébastien
HAEGEMAN Jean-Michel
JOIRIS Jean-Marie
PRUNEAU Alexis
ROUSSEAUX Bernard

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ASSOCIES DE LA SCRL « INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT DES ARRONDISSEMENTS DE
TOURNAI, ATH ET DES COMMUNES AVOISINNANTES,
en abrégé IDETA »
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2010**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 191.524.735 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 6.997.181€.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Siège 18, rue de la Biche 7000 Mons Tél +32 65 36 29 92 Fax +32 65 84 29 99
2^{ème} cabinet 60 bte 5, rue du Parc 7100 La Louvière Tél +32 64 65 00 05 Fax +32 64 65 25 10
BNP IBAN : BE27 2700 5861 9173 BIC : GEBABB AXA IBAN : BE20 7512 0229 5156 BIC : AXABBE22
TVA BE 450 426 032 Mail joirisrousseau@joirisrousseau.eu
Société civile ayant emprunté la forme d'une SPRL

GONET Sébastien
HAEGEMAN Jean-Michel
JOIRIS Jean-Marie
PRUNEAU Alexis
ROUSSEAU Bernard

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- *Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.*
- *Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.*
- *Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.*

Nous tenons enfin à remercier les responsables comptables et administratifs pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée tout au long de nos travaux de contrôle.

Mons, le 12 mai 2011

SCPRL « JOIRIS, ROUSSEAU & Co »,
Commissaire
représentée par


Bernard ROUSSEAU

Associé


Alexis PRUNEAU

Associé

VII. COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION

VII. A. Composition des organes de gestion

VII. A. 1. Comité de gestion Secteur "Développement" (17)

a) Représentants communaux (13)

Bernard BAUWENS
Guy BIVERT
Yves DE GREEF
Carine DELFANNE
Damien DELSOIR
Benoît DESCHAMPS
Marie-Thérèse GARCON
Marie-Christine MARGHEM
Christian MASSY
Daniel RICHIR
Philippe STREYDIO
Pierre WACQUIER
Daniel WESTRADE

b) Représentant provincial (1)

Serge HUSTACHE

c) Représentants privés (3)

André DELHAYE
Ronald DUVAL
Philippe LUYTEN

d) Président du Comité :

Pierre WACQUIER

VII. A. 2. Comité de gestion Secteur "Tourisme" (4)

a) Représentants communaux (3)

Yves DE GREEF
Michel FLAMENT
Bastien MARLOT

b) Représentant privé (1)

Raphaël DEBRUYN

c) Président du Comité

Yves DE GREEF

VII. A. 3. Comité de gestion Secteur "Participations" (7)

a) Représentants communaux (7)

Bernard BAUWENS

Clément CROHAIN

Jean-Bernard DEHOUST

Michel DEVOS

Marie-Christine MARGHEM

Daniel RICHIR

Luc WATTIEZ

b) Présidente du Comité :

Marie-Christine MARGHEM

VII. A. 4. Comité de gestion Secteur "Parcs" (8)

a) Représentants communaux (8)

Bernard BAUWENS

Pierre CLAM

Jean-Pierre CUIGNET

Carine DELFANNE

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Pierre WACQUIER

Daniel WESTRADE

b) Président du Comité :

Daniel WESTRADE

VII. A. 5. Comité de gestion Secteur "Crématorium" (5)

a) Représentants communaux (3)

Jean DELESTRAIN

Michel Flament

Bastien MARLOT

b) Représentant du partenaire public Westlede (1)

PoI KERCKHOVE

c) Experts (2)

Olivier BONTEMS

Kris COENEGRACHTS

d) Président du Comité :

Michel FLAMENT

VII. A. 6. Conseil d'Administration (30)

a) Représentants communaux (23)

Bernard BAUWENS

Guy BIVERT

Tarik BOUZIANE

Pierre CLAM

Clément CROHAIN

Jean-Pierre CUIGNET

Yves DE GREEF

Jean-Bernard DEHOUST

Jean DELESTRAIN

Carine DELFANNE

Damien DELSOIR

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Marie-Thérèse GARCON

Marie-Christine MARGHEM

Bastien MARLOT

Christian MASSY

Daniel RICHIR

Philippe STREYDIO

Pierre WACQUIER

Luc WATTIEZ

Daniel WESTRADE

b) Représentant provincial (1)

Serge HUSTACHE

c) Représentants privés (5)

Raphaël DEBRUYN

André DELHAYE

Ronald DUVAL

Philippe LUYTEN

Roby VAN DAELE

d) Représentant du partenaire public Westlede (1)

PoI KERCKHOVE

e) Président du Conseil :

Pierre WACQUIER

VII. A. 7. Bureau

Pierre WACQUIER – Président

Michel FLAMENT – Vice-Président

Yves DE GREEF - Vice-Président

Marie-Christine MARGHEM - Vice-Présidente

Daniel WESTRADE - Vice-Président

VII. A. 8. Comité de Rémunération

Pierre WACQUIER – Président

Michel FLAMENT – Vice-Président

Yves DE GREEF - Vice-Président

Marie-Christine MARGHEM - Vice-Présidente

Daniel WESTRADE - Vice-Président

Philippe STREYDIO - Administrateur

VII. A. 9. Equipe de Direction

Pierre VANDEWATTYNE - Directeur général

Armel DUMORTIER - Secrétaire générale (Direction DMG)

Olivier BONTEMS - Directeur DEI

Nicolas PLOUVIER - Directeur DVT

VII. B. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux».

Consultation de documents

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes :

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

VII. C. Liste des adjudicataires en 2010

VII. C. 1. Secteur Développement

TYPE DE MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE APPROBATION PAR LE CG	MONTANT TVAC	TUTELLE
TRAVAUX	EUROVIA	ADJUDICATION PUBLIQUE	10.02.2010	4.824.719,20 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	INTERCONSTRUCT S.A.	ADJUDICATION PUBLIQUE	07.04.2010	1.346.852,92 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	CNOCKAERT	ADJUDICATION PUBLIQUE	09.06.2010	1.553.186,44 €	<input checked="" type="checkbox"/>
SERVICES	OREX	PROCEDURE NEGOCIEE	09.06.2010	38.589 €	<input type="checkbox"/>
TRAVAUX	HUBAUT	ADJUDICATION PUBLIQUE	09.06.2010	1.600.307,30 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	A.2.SA	PROCEDURE NEGOCIEE	09.06.2010	39.442,79 €	<input type="checkbox"/>
SERVICES	GREISCH	PROCEDURE NEGOCIEE	07.07.2010	29.200 €	<input type="checkbox"/>
TRAVAUX	AGORA	PROCEDURE NEGOCIEE	07.07.2010	48.004 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	FRANCOIS & FILS	ADJUDICATION PUBLIQUE	15.09.2010	283.210,30 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	JOURET-COLAS	ADJUDICATION PUBLIQUE	15.09.2010	230.705 €	<input checked="" type="checkbox"/>
FOURNITURES	CANON	PROCEDURE NEGOCIEE	15.09.2010	29.654 €	<input type="checkbox"/>
TRAVAUX	EUROVIA	ADJUDICATION PUBLIQUE	13.10.2010	216.472,36 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAVAUX	CBD	ADJUDICATION PUBLIQUE	13.10.2010	755.014,69	<input checked="" type="checkbox"/>
SERVICES	GROUPE S	PROCEDURE NEGOCIEE	08.12.2010	30.557 €	<input type="checkbox"/>
FOURNITURES	MCBURO-SPIRIDON-FRENKEL	APPEL D'OFFRES	09.2010	147.308,15	<input type="checkbox"/>
SERVICES	EONIX	PROCEDURE NEGOCIEE	22.12.2010	23.680 €	<input type="checkbox"/>

VII. C. 2. Secteur Tourisme

TYPE DE MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE D'APPROBATION PAR LE CG	MONTANT HTVA	TUTELLE
SERVICES	ROUTE YOU	APPEL D'OFFRES	08.06.2010	64.480 €	<input type="checkbox"/>
SERVICES	VOX INZEBOX	APPEL D'OFFRES	08.06.2010	177.660 €	<input checked="" type="checkbox"/>
SERVICES	EO DESIGN	APPEL D'OFFRES	14.09.2010	39.205 €	<input type="checkbox"/>
SERVICES	DDB NOUVEAU MONDE	APPEL D'OFFRES	19.10.2010	61.800 €	<input type="checkbox"/>
SERVICES	CAP EVASION	PROCEDURE NEGOCIEE	23.12.2010	55.000 €	<input checked="" type="checkbox"/>

VII. C. 3. Secteur Crématorium

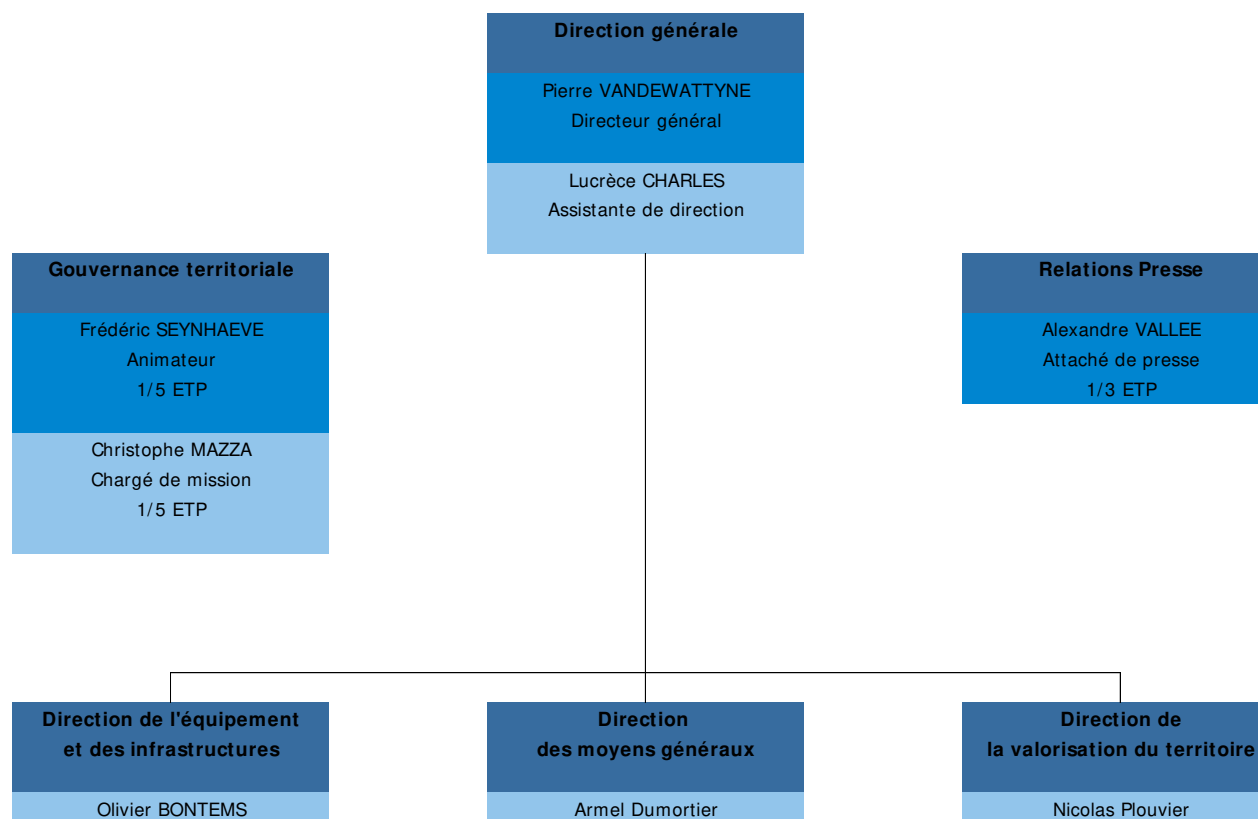
TYPE DE MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE D'APPROBATION PAR LE CG	MONTANT HTVA	TUTELLE
FOURNITURES	FRIGOTERM	PROCEDURE NEGOCIEE	27.01.2010	23.362 €	<input type="checkbox"/>

VII. C. 4. Inter-secteurs (décision entérinée par le C.A.)

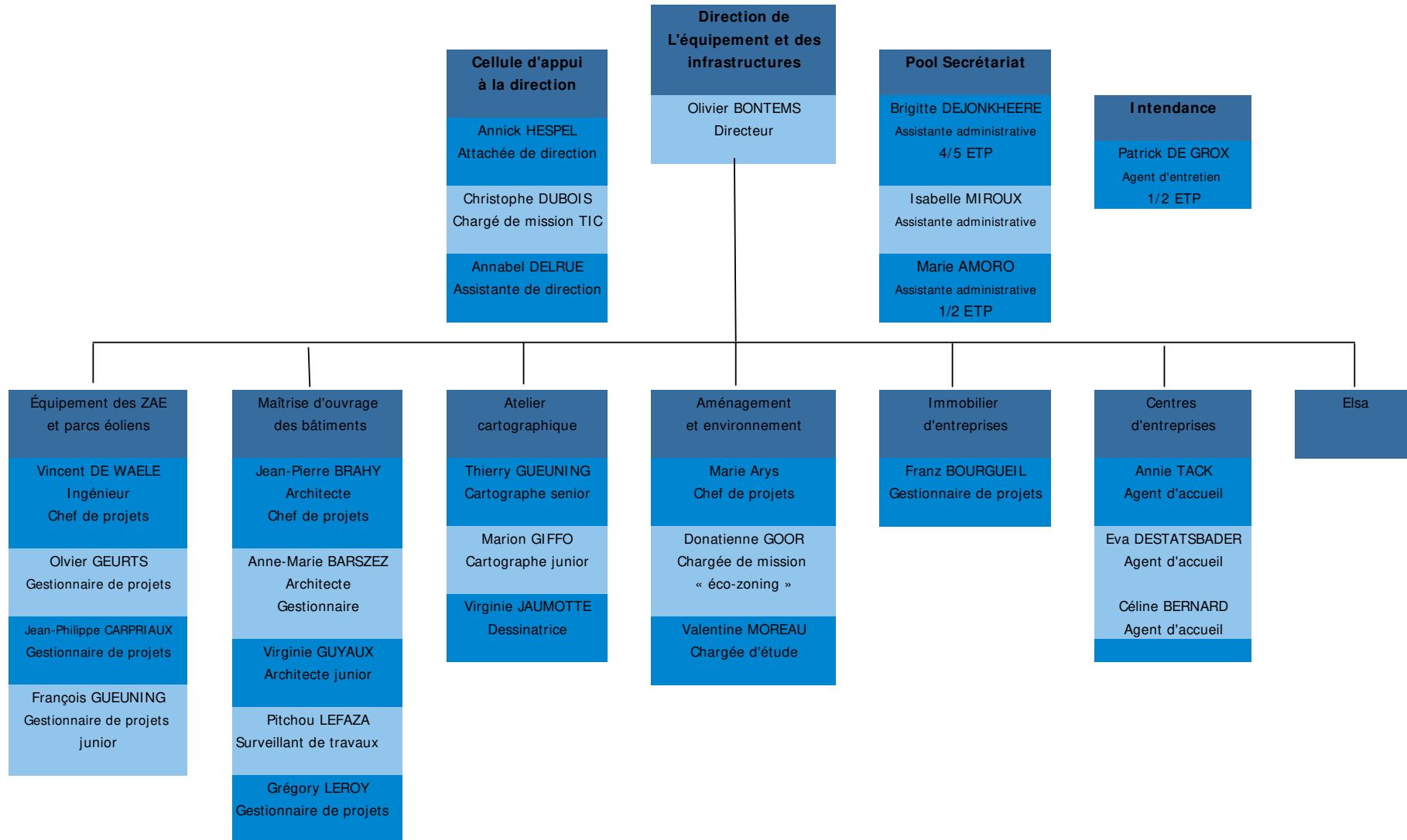
TYPE DE MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE D'APPROBATION PAR LE CG	MONTANT HTVA	TUTELLE
SERVICES	WIN	APPEL D'OFFRES	17.03.2010	570.675,82 €	<input checked="" type="checkbox"/>

VII. D. Organigramme 2010

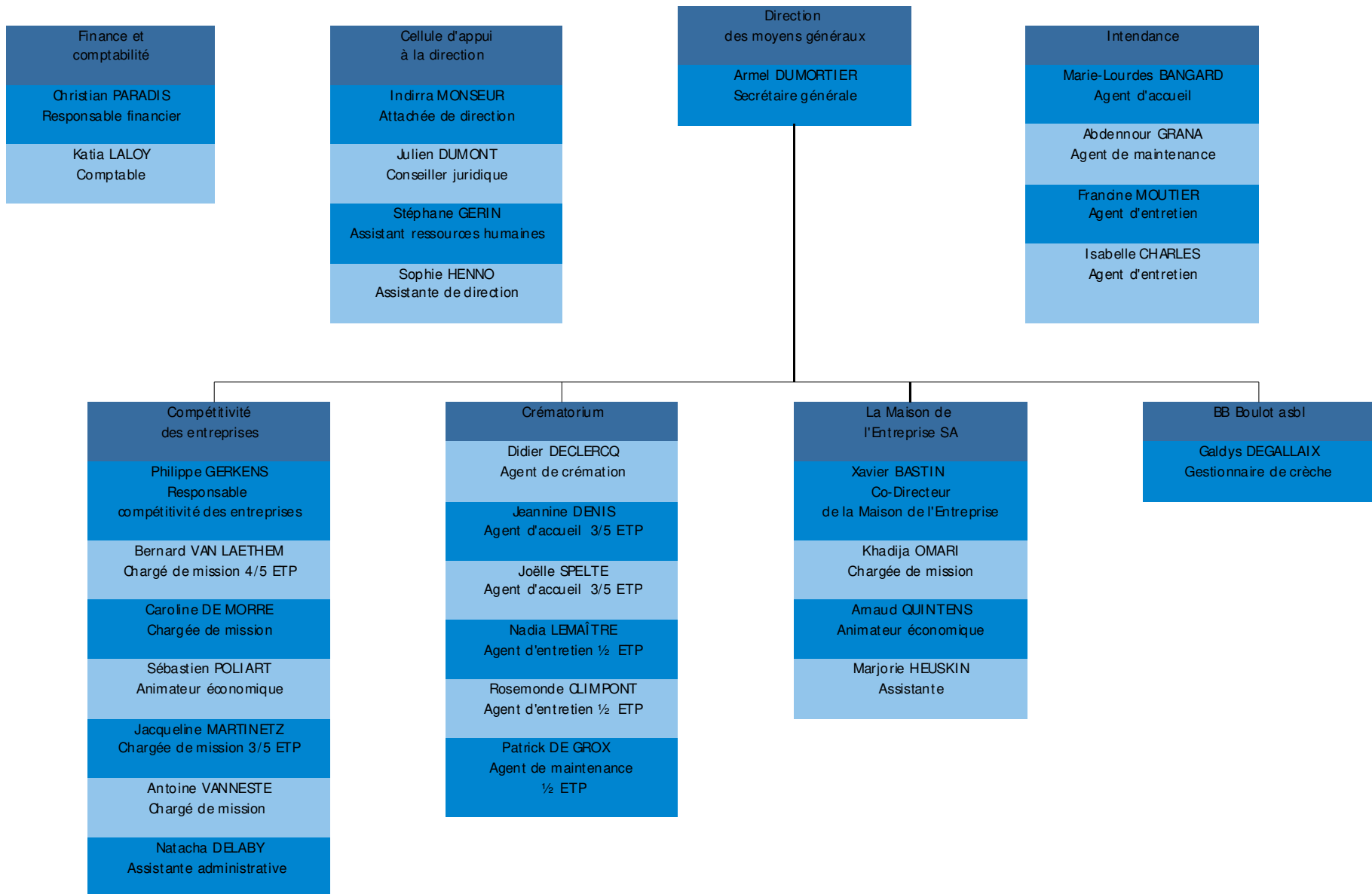
DI RECTI ON GENERALE



DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES



DI RECTI ON DES MOYENS GENERAUX



DIRECTION DE LA VALORISATION DU TERRITOIRE

